3 1761 08692254 9

ROISIÈME ANNÉE

1918

P
Alman
A

ALMANACH DE LA LANGUE FRANCAISE

ÉDITÉ PAR LA

466225
24.9.47

Ligue des Droits du français

IX : 15 sous

Imprimé au "DEVOIR"
43, rue Saint-Vincent, Montréal

La Cie P.-T. Legaré

est heureuse de participer à la grande oeuvre de la langue française au Canada.

Cette belle langue, d'une correction impeccable, trop souvent mutilée, mérite tous les égards; cettc raison n'est-elle pas suffisante pour que nous en devenions les serviteurs aussi dignes que possible. Nos nombreux catalogues sont édités avec le plus grand soin; nous sommes heureux de les offrir à notre nombreuse clientèle; ils contiennent tous les articles, toutes les machines agricoles susceptibles de l'intéresser et nous nous faisons un devoir de démontrer leurs sérieuses qualités dans la langue la plus belle : la langue française.

P. T. LEGARÉ
LIMITÉE

MONTRÉAL QUÉBEC SHERBROOKE

LA PLUS IMPORTANTE
LIBRAIRIE et PAPETERIE
FRANÇAISE du CANADA
Fondée en 1885

LIVRES
religieux
classiques
français
canadiens

FOURNITURES
de classes
de bureaux
de dessin

ARTICLES
religieux
et de fantaisie

PAPIERS PEINTS
Tapisseries

GRANGER FRERES
LIMITÉE

Place d'Armes et Notre-Dame O.,
MONTRÉAL

EDMOND-J. MASSICOTTE



Que vos dents soient votre fortune

Avec de bonnes dents, vous aurez toujours une parfaite santé, car la plupart des maladies proviennent de ce que vos dents sont mauvaises.

IL NE VOUS EN COÛTERA PAS UN SOU

si vous venez consulter nos dentistes **experts, américains** et **canadiens.** Leurs conseils sont précieux et vous seront sûrement très avantageux.

UNE OFFRE EXTRAORDINAIRE

Avec les perfectionnements modernes dont sont munis nos laboratoires il nous est possible de faire des **dentiers** depuis..... **$5.00** jusqu'à **$1000.** Une visite de votre part vous convaincra de nos avancés et surtout de cette aubaine.

N'ATTENDEZ PAS PLUS LONGTEMPS



Vos dents seront peut-être la cause d'une maladie qui vous fera souffrir et, qui sait, vous conduira peut-être au tombeau.

L'INSTITUT DENTAIRE

du Franco American Medical Institute

164, rue Saint-Denis, Un peu plus bas que la rue Sainte-Catherine, Montréal

Chez votre fournisseur

Exigez les confitures aux fraises, framboises, prunes, pêches, pures marques "L. & P." ainsi que les "catsups", salades d'oignons et de céleri, marque "King" préparés par une maison de confiance canadienne-française.

LABRECQUE & PELLERIN

111, rue S.-Timothée, Montréal

TÉLÉPHONE: EST 1075-1649

Livres de classes

Fournitures de classes

Articles religieux

Fleurs artificielles

Librairie L.-J.-A. DEROME,
LIMITÉE

36-ouest, rue Notre-Dame,

MONTRÉAL

QUALITÉ — ÉLÉGANCE
COMMODITÉ

Ch. Desjardins & Cie

LIMITÉE

130, RUE ST-DENIS

MONTRÉAL

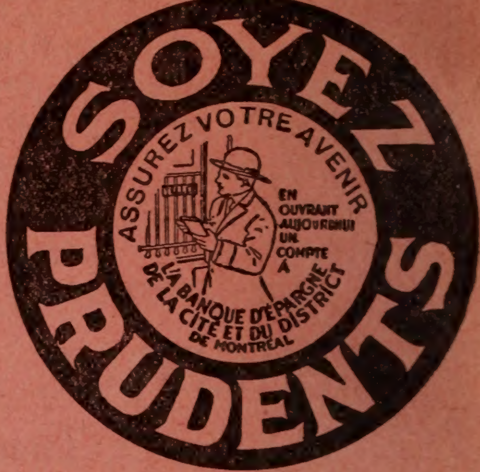
Fourrures et pelleteries

EN GROS ET EN DÉTAIL

**La plus ancienne et
la plus importante
maison du continent**

RAYONS SPÉCIAUX POUR LE
CLERGÉ

JEUNES GENS



Téléphone: MAIN 3041 **Téléphone: Rés. LASALLE 1195**

CANADIENS FRANÇAIS

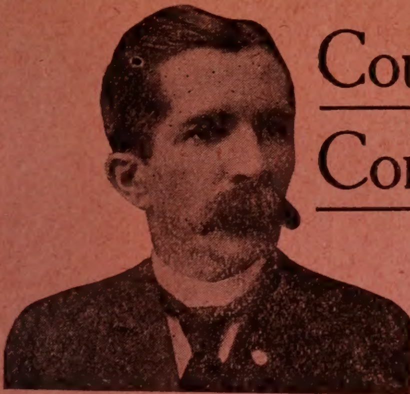
Il faut s'entr'aider. Une bonne occasion vous est offerte, c'est de confier à

Eug. Robert

vos travaux de plomberie, gaz, couvertures en tôle et en gravois, vos systèmes de chauffage à eau chaude, à vapeur et à air chaud, ainsi que toutes vos réparations.

L. G. HOGUE, Gérant

93, VITRÉ OUEST MONTRÉAL



M. le professeur B. Lalime

Cours Commercial

Facile et rapide pour jeunes garçons et jeunes filles

École Commerciale Pratique Lalime Limitée

ST-HYACINTHE, P. Q.

Le cours est individuel.— Chaque élève reçoit une attention spéciale qui lui facilite la compréhension parfaite de toutes les branches du commerce qu'il désire approfondir. L'élève acquiert ainsi une compétence supérieure dans la carrière choisie.

Le cours est pratique.—Il est basé sur le raisonnement et la logique et seules les matières nécessaires à la formation commerciale, intellectuelle et morale sont enseignées.

Le cours est complet.—Il comprend toutes les matières nécessaires à l'instruction et à l'éducation des jeunes gens voulant se créer une position avantageuse dans le commerce et l'industrie.

Le but de l'École LALIME est de former des hommes essentiellement pratiques, fortement outillés pour la lutte et munis de tous les éléments nécessaires au succès. C'est pourquoi une position lucrative attend tout élève ayant suivi le cours de cette école.

LETTRES DE RECOMMANDATION—EXTRAITS—Ces quelques notes sont prises au hasard dans plusieurs centaines de lettres reçues annuellement.

De l'ALLIANCE NATIONALE, 57 ave Viger, Montréal.

Monsieur B. Lalime: — J'ai eu l'occasion d'avoir comme employés, aux bureaux de l'Alliance Nationale, des personnes ayant reçu leur instruction à votre École Commerciale. Ces employés sont de ceux qui m'ont donné le plus de satisfaction... Ce qui est surtout remarquable chez vos élèves, c'est leur formation générale; leur fermeté de caractère, l'esprit d'initiative et de discipline, si essentiel chez un employé de bureau, semblent leur avoir été inculqués d'une manière parfaite. (Signé) Chs Duquette, 2 v.p.g. et I. en C.

De ROUGIER et FRÈRES, Montréal.

Monsieur B. Lalime:—...Nous aurions besoin d'un autre jeune homme ou jeune fille comme sténographe, sachant parfaitement les deux langues. Nous avons donc encore une fois recours à votre extrême obligeance, pour nous fournir, si possible, cet employé. (Signé) Rougier et Frères.

De la BANQUE NATIONALE, St-Hyacinthe, P.Q.

Monsieur B. Lalime:—...Au sujet des trois élèves que vous nous avez confiés pour juger de leur préparation à l'étude et à la pratique de la comptabilité en général et de la haute comptabilité des banques en particulier, j'ai le plaisir de vous dire que j'en suis si satisfait que nous les avons engagés tous les trois. (Signé) Aug. Labadie, gérant.

MATIÈRES ENSEIGNÉES

Arithmétique, comptabilité, calligraphie, clavigraphie, sténographie anglaise et française, langues et correspondance anglaise et française, télégraphie appliquée.

Les livres sont fournis gratuitement.

PRIX:
- Cours complet, 10 mois............ **$95.00**
- Par mois........................ **$10.00**

Le prospectus de l'École Lalime est envoyé gratuitement sur demande

École Commerciale Pratique Lalime Limitée

SAINT-HYACINTHE, P. Q.

LISEZ

"LE SOLEIL"

Organe du Parti Libéral

CIRCULATION
DEPASSANT CELLE
DES AUTRES JOURNAUX DE
QUEBEC
REUNIS



J. FILIATRAULT, prop.

— LE —

Magasin de Confiance

FONDÉ DEPUIS PRÈS D'UN DEMI-SIÈCLE

Fournisseur du clergé et des communautés

Importations directes d'Europe --
Achats du fabricant au Canada --

Tapis--Prélarts--Rideaux--Stores, etc.

Maison Filiatrault

VÊTEMENTS ET NOUVEAUTÉS, ÉTOFFES À ROBES, JOUETS, BRIMBORIONS, SOIES, BRODERIES, DENTELLES, LINGERIE, MERCERIE, TOILE ET COTON POUR L'USAGE MÉNAGER, LITERIE, ETC., ETC.

SPÉCIALITÉS:

Confection, sur commande, d'habits pour messieurs, par un tailleur d'expérience reconnue.

Attention particulière aux commandes venant de la campagne.

Service prompt et avenant!

Livraison GRATUITE sur l'île de Montréal.

ESCOMPTE SPÉCIAL sur tout achat au comptant.

429-433, bvd St-Laurent

MONTRÉAL

TÉL.: Est 635; St-Louis 5136



La Société Coopérative de Frais Funéraires

EST 1235

Constituée en corporation par acte du Parlement de la Province de Québec le 16 août 1895. :: :: ::

242, Ste-Catherine Est, Montréal

ASSURANCE FUNÉRAIRE

Nouveaux taux en conformité avec la nouvelle loi des assurances, sanctionnée par le Parlement de la Province de Québec, le 22 décembre 1916.

Système de polices acquittées ou système de polices à vie entière.

Assurance pour enterrements de la valeur en marchandises de $50.00, $100.00 et $150.00.

Fonds de réserve en garantie pour les porteurs de polices approuvé par le gouvernement.

Dépôt de $25,000.00 au gouvernement

La première compagnie d'Assurance Funéraire autorisée par le gouvernement.

Les Pilules Ste-Croix



LE TONIQUE LE PLUS EFFICACE DE NOS JOURS

pour les personnes anémiques, faibles, surmenées, etc.

Remède recommandé par les médecins.

En vente partout : 75 sous.
Par la poste sur réception du prix.

CIE COMMERCIALE (limitée)
264, rue Visitation, Montréal.

Tél. Bell: EST 2390

J. O. LABRECQUE & Cie

AGENTS POUR LE

CHARBON

Diamant Noir

ET LE

COKE

DE LA

Montreal Light, Heat & Power Co.

141, RUE WOLFE
MONTRÉAL

CONSERVES DE LÉGUMES

DE CHOIX

MARQUE

FRONTENAC

Tomates, Blé d'Inde, Pois, Haricots, Asperges, Raisins (épépinés), Raisins sans pépins

ÉTIQUETTE BILINGUE

MARQUE FRONTENAC

HUILE D'OLIVE PURE

MARQUE

JEANNE D'ARC

Estagnon : 5 gals — Estagnon : 2 gals — Estagnon : 1 gal. — Estagnon ½ gal.

Mesure impériale, 160 onces.

Vins de Messe

Marque "S.-François" (doux) *Marque "Cana" (sec)*

Approuvés par les autorités religieuses.

PATENAUDE CARIGNAN,

LIMITÉE

106 Est, rue Saint-Paul, Montréal

COMPAGNIE D'ASSURANCE
SUR LA VIE

La Sauvegarde

Un homme de cœur doit protéger ceux qui dépendent de lui. L'assurance-vie est le moyen le plus efficace.

Celui qui aime sa race garde pour elle et chez elle ce qui contribue à la rendre forte.

La prime d'assurance versée à une compagnie étrangère appauvrit la communauté sans avantage pour l'individu.

Le patriote choisit de préférence les institutions nationales, et par là assure son indépendance ainsi que celle de sa race.

La Compagnie d'assurance-vie La Sauvegarde a été fondée en vue de grouper les Canadiens-français.

Par son capital, et par son administration, elle vous offre des garanties absolues.

Pourquoi fournir des armes à ceux qui nous combattent ?

Voyez nos représentants, il y va de votre intérêt.

COMPAGNIE D'ASSURANCE
SUR LA VIE

La Sauvegarde

GARANTIE AUX ASSURÉS

Réserve légale au 30 juin 1917, - -	$ 956 983.39
Réserve spéciale, - - - - - - - -	25 000.00
Surplus de l'actif sur le passif, - - -	270 486.73
Capital non appelé, - - - - - -	1,021 356.00
Total: - - -	$2,273,826.12

SON CONSEIL D'ADMINISTRATION

G.-N. DUCHARME, - - *Président*
Hon. F.-L. BÉIQUE, - - *1er vice-président*
Hon. N. PÉRODEAU, N.P.; *2ème vice-président*
H. LAPORTE
Hon. R. DANDURAND, C.R.
Hon. N.-A. BELCOURT C.R.
Dr E.-P. LACHAPELLE
TANCRÈDE BIENVENU
PIERRE BEULLAC, C.R.
Hon. LS-AUG. DUGAL, M.P.P.
JOSEPH LEMIRE, B.A., LL.L.
OSWALD FOREST
J.-N. CABANA, - - - - *Gérant général*

Nous demandons à trouver des agents partout où nous ne sommes pas représentés.

Musique et broderie française

Le plus grand stock du Canada, en musique française vocale et instrumentale, Musique d'Orchestre, Musique religieuse, Ouvrages théoriques, Littérature musicale, Chœurs, Saynètes, etc.
En mains, tout ce qui se joue à Montréal: opéras, opérettes, extraits, libretti, en français.

Musique religieuse, selon le MOTU PROPRIO, des Éditions: Schola Cantorum, Biton, Janin, Procure religieuse d'Arras.

Ornements d'églises, bannières, aubes, surplis. — Nappes d'autels, voiles de tabernacles, etc., étampés et brodés. — Réparations d'ornements.

Broderies pour trousseaux et initiales; rideaux, voiles de fauteuils, dessus de piano, coussins, robes, blouses, manteaux, etc.
Uniformes civils et militaires, bannières, insignes, écussons pour sociétés.

Ouvrages de dames et étampages sur toutes les étoffes, fournitures.

COTON A BRODER M.F.A.

Catalogue d'ouvrages de dames, les plus jolis dessins, envoyé dans tout le Canada, sur réception de 25 cents.

RAOUL VENNAT,

642, rue Saint-Denis, - - MONTRÉAL

Prix des

GRAFONOLAS
COLUMBIA
$21.^{00} à $250



Cette vignette ne donne qu'une idée imparfaite du

GRAFONOLA
"Columbia"

Le voir, l'entendre, c'est se convaincre
qu'il est le meilleur instrument.

Notre département de disques Columbia est le plus complet au Canada. Demandez nos catalogues.

Nous avons un département spécial pour les ordres qui nous viennent par la poste.

Faites venir les disques du fameux "Ladébauche", ils vous feront rire.

CANADIAN GRAPHOPHONE CO.
Dépositaires du Columbia
204-est, rue Ste-Catherine Montréal

Columbia
Note the Notes

Les PIANOS PRATTE

possèdent des qualités artistiques qui ne se trouvent dans aucun autre piano américain ou européen. Leur système de construction est tel qu'il assure, en outre des plus hautes qualités musicales, le maximum de solidité et de durée.

Les PIANOS PRATTE ont toujours été et sont encore fabriqués par

ANTONIO PRATTE

Fabrique : 2502, boulevard St-Laurent, Montréal,

qui en est l'auteur et le seul propriétaire

Aussi: Orgues PRATTE à claviers transpositeurs pour églises et chapelles et un splendide Phonographe.

TÉL., EST 7181

Domicile:: TÉL., ST-LOUIS 4955
181, rue Gauthier

O.-O. SAMSON

MARCHAND DE

BOIS ET CHARBON
GROS ET DÉTAIL

SPÉCIALITÉ: Charbon de toutes sortes et en gros pour communautés.

39, avenue Papineau MONTRÉAL

FUMEZ TOUJOURS LE TABAC

ROSE Quesnel



C'est le meilleur tabac canadien naturel sur le marché.

ESSAYEZ-EN UN PAQUET

5 sous

CHEZ TOUS LES MARCHANDS

Le tabac ROSE Quesnel est fabriqué de tabac naturel de choix, scientifiquement cultivé, récolté, séché et ayant subi une maturation parfaite.

Il est garanti pur et exempt de toute sophistication et de "mouillade."

The Rock City Tobacco Co., Limited

QUÉBEC et MONTRÉAL

NOUVEAUTÉS

Nous avons à la fois la quantité et la variété; nous ne sommes nullement embarrassés pour vous satisfaire, quel que soit l'article que vous désiriez.

Nous faisons une spécialité d'étoffes à robes, soies, velours, mercerie et garnitures de maisons. Nous avons constamment un assortiment complet dans les lignes les plus en vogue et dans les couleurs les plus exclusives. Nous nous appliquons à rester au courant des nouveautés qui ont chance d'obtenir votre faveur. Venez observer qu'en tout temps, nous sommes réellement des précurseurs en fait de marchandises nouvelles.

Nous consacrons notre attention à gagner celle de nos clients. Nous considérons une vente parfaite quand notre client est entièrement satisfait.

Nous sollicitons et apprécierons votre patronage.

L. N. MESSIER

Marchand de "Nouveautés"

847-849-851, Ave Mont-Royal Est

Tél. Bell: St-Louis 3460 MONTRÉAL

NOUS VENDONS LES PATRONS "BUTTERICK"

Almanach

de la

Langue française

Il a gagné ses épaulettes...

Il a gagné ses épaulettes... *C'est le chant populaire qui tend à remplacer le* For he is a jolly good fellow, *qui n'a vraiment rien à faire dans une réunion française.*

Nous l'inscrivons aux premières pages de cet almanach pour faciliter sa très large diffusion, pour le porter à la connaissance de tous. Mais ne pourrions-nous appliquer à l'almanach lui-même cette joyeuse et victorieuse formule?

La première année, on le tirait à 10,000; la deuxième, à 25,000. Cette année, nous commençons par 25,000, et nous gardons notre matière debout, prêts à toute éventualité.

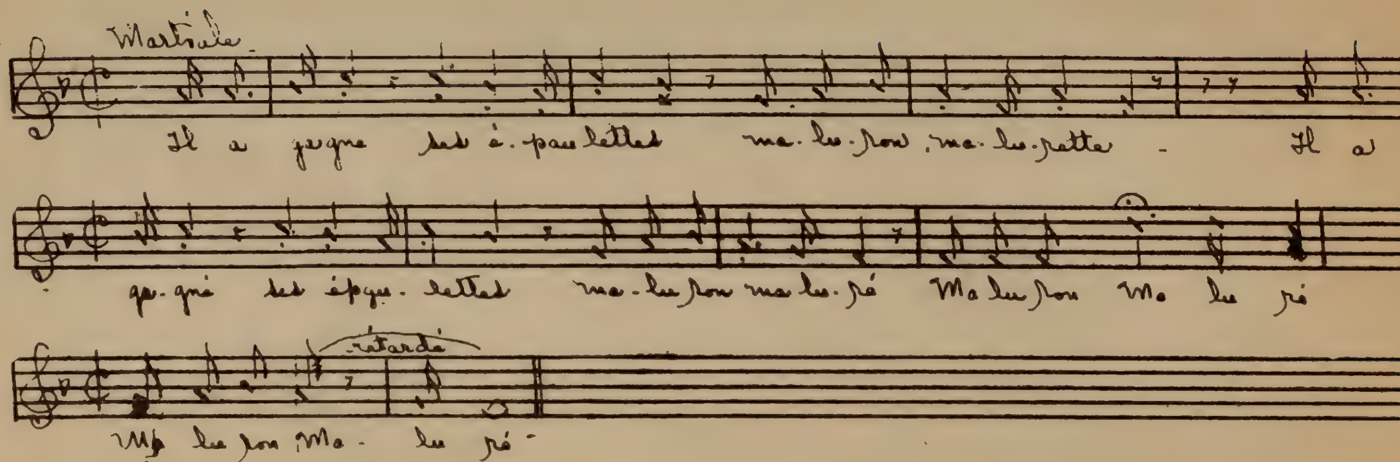
Le succès nous a souri. Nous nous sommes efforcés de faire mieux d'année en année. Nous poursuivrons cet effort.

Pour cela, nous sollicitons le concours, la collaboration de tous nos amis. C'est, avec la diffusion intense de l'almanach, l'un des meilleurs services qu'ils puissent nous rendre.

*Si nous mettons tous l'épaule à la roue, l'*Almanach de la Langue française *tirera bientôt à 50,000. C'est une espérance que justifie son bref passé.*

IL A GAGNÉ SES ÉPAULETTES...

Il a gagné ses épaulettes...



La Croisade nécessaire

par Pierre ***HOMIER***

Ils étaient là, une vingtaine, devant moi, hommes de différentes classes sociales et d'âges divers, depuis l'ouvrier aux mains calleuses et le jeune instituteur sorti récemment de l'École normale jusqu'au vieil ingénieur encore alerte sous ses cheveux blancs. Un même amour de la langue française les avait réunis. Vrais chevaliers, ils ne demandaient qu'à descendre sur le champ de bataille et à livrer pour leur reine de rudes et fiers combats.

Je leur dis: Vos désirs vont être comblés. La croisade que vous désirez s'ouvre. Dès demain nous entrons en campagne. Et pas un jour ne se passera dorénavant, pas une heure, pas un instant sans que vous ne luttiez pour votre langue.

Dans leurs veines leur sang vaillant courut plus fort, leurs yeux s'illuminèrent et leurs mains battirent d'enthousiasme. L'un d'eux, jeune gars robuste, détendant ses bras musclés, semblait déjà s'exercer aux coups vigoureux.

Quelques paroles calmèrent un peu cette effervescence: Permettez-moi de vous le dire aussitôt, la force physique nous sera peu utile. Le plan de campagne adopté permet aux faibles de s'illustrer à l'égal des robustes. Ceux même que leurs occupations retiennent à leur bureau ou à leur foyer pourront être, s'ils le veulent, de vaillants croisés.

Et comme cette déclaration en surprenait quelques-uns, je continuai: L'ennemi capital, en effet, de la langue française, celui qui met le plus en péril son existence, n'est pas aussi loin que vous le croyez. Il habite dans nos propres murs. Il vit en nous. Qu'on l'appelle insouciance, apathie, paresse, intérêt commercial, égoïsme, respect humain, snobisme... peu importe son nom et les formes diverses qu'il revêt suivant les individus; son œuvre

néfaste s'accomplit et c'est à la combattre que je vous convie aujourd'hui, chevaliers de la langue française.

Quelques visages s'assombrirent. Sur les fronts jeunes surtout un nuage passa. Vous rêviez sans doute autre chose, repris-je: des chevauchées chevaleresques à travers le pays, des harangues enflammées, de vaillants coups de plume et peut-être d'épée... Un preux ne choisit pas ses services. Il rend ceux qu'exigent les circonstances, ceux que réclame la cause qui lui est chère. Or aujourd'hui la langue française vous demande avant tout de servir obscurément, de lutter contre vous-mêmes. Délogez d'abord de votre propre citadelle ses ennemis. Vous courrez ensuite sus à ceux de l'extérieur.

Croisade importante et urgente. Deux mots en résument les principales phases: parler et faire parler autour de vous votre langue.

Parler votre langue. A votre foyer en premier lieu. Là s'exerce pleinement votre influence, là se forme la mentalité de vos enfants. Qu'ils apprennent par votre conduite et vos enseignements la beauté de la langue française, l'imprescriptibilité de ses droits, l'impérieuse nécessité de lui rester fidèle pour ne pas mourir. Que l'atmosphère où ils grandissent soit bien française, que les objets qui les entourent et dont ils subissent l'influence leur parlent français. Et en ceci on ne saurait être trop partilier, on ne saurait trop s'attacher aux détails. Ustensiles de cuisine, articles de toilette, boîtes d'épiceries, service de table, accessoires de bureau, calendrier, garde-robe, tous ces menus objets d'un usage quotidien portent ordinairement quelque indication, quelque marque, quelque nom. Ne les tolérez pas dans une autre langue que la vôtre.

Pour régner à votre foyer, la langue française n'y doit pas cependant rester confinée. Faites-la rayonner aussi dans vos cercles sociaux et professionnels, dans vos relations d'affaires. Que chacun de vous se dise une bonne fois: "Ma langue n'a chance de survivre que si je la parle en tout temps et en tout lieu; je n'y faillirai pas." Et ainsi vous la parlerez au téléphone, dans les magasins, en chemin de fer, aux bureaux de poste, de télégraphe, de

douane, à l'hôtel, au restaurant, partout. Le seul cas où vous êtes autorisés à agir autrement, c'est quand un de vos clients de l'autre race veut être servi dans sa langue. En acquiesçant à son désir vous restez fidèles à vos principes, vous lui accordez précisément ce que vous exigez pour vous dans les mêmes circonstances.

Parler sa langue cela veut dire la parler correctement. Est-il besoin d'insister sur ce point ? La chose est importante. Ceux-là ignorent ce dont ils traitent qui qualifient notre langage de patois. Il est bien français. Mais il pourrait être perfectionné. Notre articulation est molle, nous faisons certaines voyelles trop graves, les anglicismes et les solécismes envahissent nos phrases. La pureté d'une langue, c'est le sel qui l'empêche de se corrompre et de périr. Ne l'oublions pas. Gardons ou rendons à la nôtre ses qualités de bonne race. Un père et une mère, un grand frère et une grande sœur, des instituteurs et des institutrices ne sauraient trop veiller à ce que les jeunes intelligences qu'ils forment aient ce culte de la langue, ce souci de sa pureté qui ne s'acquièrent que durant la jeunesse.

Mes vingt croisés semblaient revenir peu à peu de leur premier étonnement. Je sentais qu'ils se ralliaient à cette lutte dont l'opportunité frappait maintenant leurs intelligences. Je continuai donc : A ce premier devoir un deuxième s'ajoute: faire parler votre langue autour de vous. Il ne s'agit pas — nous l'avons déjà laissé entendre — de dégaîner l'épée, d'arrêter le premier passant, surtout s'il vient des collines de Westmount, et de lui dire comme les disciples de Mahomet: Crois ou meurs ! Méthodes turques et prussiennes qui ne sont pas les nôtres. Cette partie de notre programme revient à ceci. Nous avons des relations avec des personnes ou des compagnies de langue anglaise. Plusieurs d'entre elles sont tenues, par la loi ou les convenances, de nous parler français. Ne laissons pas périmer ce droit. Faisons-le rigoureusement observer. Plus on voudrait s'en affranchir, plus il faut en exiger lemaintien. Ainsi par exemple, les fonctionnaires du gouvernement — tels ceux des postes et des douanes — et les employés de chemin de fer sont moralement obli-

gés de nous parler, si nous l'exigeons, en français. Plusieurs tentent de se soustraire à cette obligation. Opposons-nous-y. Répétons, s'il le faut, le geste des vaillants collégiens de Rigaud, voire du patriote franco-ontarien, M. Massé. La cellule plutôt que l'abdication !

Pour les industriels et les marchands il y a les convenances et l'intérêt. Il est entendu qu'un fournisseur parle la langue de son client. Autrement celui-ci va ailleurs. Usons de cette entente. Faisons-nous servir en français dans les magasins. Demandons des factures, des reçus, des circulaires en français. Si un refus équivaut à la perte d'un client, on ne tardera pas à nous satisfaire.

Tâche — n'ai-je pas eu raison de le dire ? — obscure, astreignante, ennuyeuse, lutte de tous les jours, de toutes les heures, de tous les instants; guerre — empruntons le vrai mot aux événements actuels — de tranchées !

Eh bien ! Messieurs nous en serons les poilus ! Nous combattrons sans relâche et sans gloire, assurés par là de triompher. Car nous vaincrons ainsi notre inertie. Et cette première victoire nous donnera la clef de toutes les autres, elle nous mènera au triomphe final...

* * *

Les vingt sont debout. Leur rêve s'est épuré. Servir leur langue fut toujours leur grande ambition. Ils comprennent maintenant qu'ils doivent la servir avant tout, non sur les tréteaux, mais dans les obscures tranchées de la vie quotidienne, au foyer, au comptoir, au bureau. Croisés, ils jurent de l'être; croisés non de l'épée, mais des petits détails qui forment la trame des existences individuelles, familiales et nationales.

Ceux-là, et ceux qui les imiteront, seront sur le sol canadien les vrais sauveurs de la langue française.

PIERRE HOMIER.

La langue doit être considérée comme un des privilèges les plus sacrés d'un peuple.

(MGR LANGEVIN.)

Les collèges classiques français du Canada

par le P. Édouard LECOMPTE, S.J.

Le berceau de la Nouvelle-France a été, de la part de Dieu, l'objet des plus délicates et des plus persistantes attentions. Il voulait sur les bords du Saint-Laurent une race pure, saine et forte. Il la choisit dans la nation qui portait le plus profondément gravé en elle le double sceau du sens chrétien et du bon sens. Ce n'était pas assez. Il fallait, même chez ce peuple de la "doulce France", il fallait pour nos bords un triage spécial. Il se fit; et l'on sait comment la Providence déjoua certains projets, inspira telles autres combinaisons pour donner enfin à notre race des ancêtres dont elle serait éternellement fière.

Un champ nouveau s'ouvrait à l'apostolat. Le divin "Maître de la moisson" y envoya ses ouvriers. Les premiers, à deux reprises, furent des prêtres séculiers; ils abordèrent en Acadie. Après eux, en 1611, ce furent les Jésuites, que le pirate Argall força de s'exiler en 1613; Québec, fondé en 1608, reçut, sept ans après, les fils de saint François. Impuissants à soutenir seuls le fardeau de l'évangélisation des blancs et des sauvages, ils appelèrent à leur secours la Compagnie de Jésus. Les Jésuites arrivèrent en 1625; retournèrent en France avec les colons, à la prise de Québec en 1629; et enfin revinrent définitivement sur nos plages en 1632.

L'instruction des blancs s'imposait à leur sollicitude, autant pour le moins que celle des tribus indiennes. Si la formation intellectuelle et morale d'un homme, d'un chrétien est la plus belle œuvre qui se puisse concevoir ici-bas — puisque c'est le prolongement de l'œuvre divine de Jésus-Christ lui-même — elle est aussi la plus nécessaire. Par elle se développent chez l'enfant ces facultés merveilleuses que le Créateur a déposées dans l'âme comme une image, comme un reflet de son incommunicable natu-

re: l'intelligence, la mémoire, l'imagination, la volonté, les affections du cœur; les lèvres elles-mêmes participent à la progression générale, et du balbutiement du verbe maternel peuvent s'élever jusqu'aux splendeurs de l'éloquence. Quand à ce déploiement intellectuel s'ajoute le modelage simultané de l'âme par l'enseignement et la pratique de la religion, vous avez l'homme complet: le chrétien vivant sa foi.

Au retour de la France en 1632, tout le monde saisissait parfaitement ces vérités; on n'attendait que le moyen de leur donner un corps. Dès 1635, un an avant Harvard, c'était fait: le collège de Québec s'ouvrait. Il resta le seul collège classique jusqu'à la conquête et un peu au delà. Empêchés par le gouvernement anglais de se recruter, les Jésuites, à court d'hommes, supprimèrent en 1768 les classes de lettres pour ne garder que l'école primaire jusqu'en 1776. Le petit séminaire de Québec, fondé en 1668, s'était borné jusque-là à donner à ses élèves la formation morale et religieuse et les envoyait pour les classes au collège de la ville; il reprit alors en sous-œuvre et poursuivit l'enseignement secondaire que la Compagnie avait dû interrompre[1]. Cette œuvre du petit séminaire était destinée à monter plus haut encore et à se couronner magnifiquement, en 1852, par l'érection de l'Université Laval.

* * *

La double fondation du collège et du petit séminaire de Québec nous a reportés aux premiers temps de la colonie. Parcourons maintenant d'un rapide coup d'œil l'œuvre française de nos collèges, sous le régime anglais.

Dans cette promenade historique, nous remonterons de l'est à l'ouest, depuis la baie de Fundy — l'ancienne *Baie Française* — jusqu'à la capitale de l'Alberta, Edmonton.

La Baie Française! Qui peut prononcer ces deux mots sans émotion, sans voir se lever devant son regard

[1] Abbé AMÉDÉE GOSSELIN, *L'instruction au Canada sous le régime français*, p. 388, 389, 406.

et se dérouler le drame sanglant de l'immortelle Acadie ! Ce peuple à la tête de granit et au cœur d'or, comme la Bretagne d'où il tire son origine, arraché du sol, banni, éparpillé sur toutes les plages, s'était, lambeau par lambeau, reconstitué et, peu à peu et sans bruit et obstinément, était venu reprendre sa place sur les rivages de la baie Française, le long du détroit de Northumberland, jusqu'à la baie des Chaleurs. Il croissait, grandissait, envahissait les campagnes voisines. Mais il demeurait pour ainsi dire inconnu, faible, timide, sans influence: parce que chez lui l'instruction restait inférieure, primaire, sans élite qui, par une haute éducation classique, pût sortir des bas-fonds, s'élever vers la lumière, entraîner le peuple à sa suite et résolument prendre rang parmi les races voisines.

Ce réveil, cette ascension s'inaugura à Memramcook en 1854; elle prit tout son essor en 1864, sous l'énergique impulsion du Père Lefebvre. Les abbés Desrosiers et Fournet nous ont raconté en des pages émouvantes cette renaissance du "peuple martyr": un second collège se fondant en 1890, un troisième en 1899, plus de cinq cents élèves les fréquentant, la solution, par le fait, de la question acadienne, le recrutement méthodique du clergé et des carrières libérales, l'accession aux assemblées législatives, au parlement fédéral, au sénat, à la magistrature, en un mot, l'influence sans cesse grandissante de la race à l'égal d'une force qui s'impose. — Cette force est venue, depuis quelques années, par des rapprochements successifs et de plus en plus fraternels, s'ajouter à celles de la province de Québec, des autres provinces et des États-Unis, et joindre ainsi en un seul corps les membres épars de la race française en Amérique.

* * *

Dans le développement collégial de la province de Québec, on peut distinguer trois phases, phases parallèles à la marche politique de la province: du traité de Paris

[1] DESROSIERS et FOURNET, *La race française en Amérique*, p. 131-161.

(1763) jusqu'à l'Union (1840), de l'Union à la Confédération (1867), de la Confédération jusqu'à nos jours.

Les deux premières sont des périodes de luttes acharnées contre le fanatisme anglo-protestant, pour la conservation de notre foi, de notre langue, de nos coutumes françaises, pour la revendication de nos droits politiques, et, dans la première moitié du XIXe siècle, l'abrogation de cet ostracisme qui rayait des emplois publics tout ce qui portait un nom français. — De 1763 à 1840, sept collèges classiques s'ajoutent à leur aîné de la ville de Québec. En même temps que Dieu inspire à l'admirable clergé de la province la pensée de couvrir nos campagnes d'écoles primaires et bien souvent de s'en constituer les premiers maîtres, il met dans le cœur de quelques-uns d'entre eux le désir et le pouvoir d'établir chez eux l'œuvre non moins fondamentale — mais avec une cime plus haute — de l'enseignement secondaire. Ainsi par ordre de dates: 1767, le collège de Montréal; 1803, Nicolet; 1811, Saint-Hyacinthe; 1825, Sainte-Thérèse; même année, Chambly (fermé depuis); 1827, Sainte-Anne de la Pocatière; 1832, l'Assomption. On les voit apparaître de-ci, de-là, comme des étoiles qui s'allument dans la nuit, une, puis deux, puis trois, à gauche, à droite, devant, jusqu'à ce qu'une de ces belles constellations étincelantes s'allonge dans les champs de l'espace; de sorte que, à l'aube du XXe siècle, une véritable voie lactée étendait, au-dessus de nos plaines, son écharpe flottante piquée de points d'or, de Rimouski et de Chicoutimi à Mont-Laurier, Rigaud et Valleyfield.

En effet, sous l'Union des deux Canadas, l'éclosion des collèges classiques ne se ralentit point, au contraire. C'est qu'il fallait s'affermir sur les positions conquises et en capturer d'autres; il fallait donner des successeurs pas trop indignes d'eux aux magnifiques lutteurs de ce temps-là, aux La Fontaine, aux Morin, aux Taché, aux Parent, aux Cartier. — En moins de quinze ans, huit collèges nouveaux viennent prêter main forte à leurs anciens: 1846, Joliette; 1847, Saint-Laurent; 1848, Sainte-Marie, Montréal; 1850, Rigaud; 1853, Lévis; même année, Sainte-Marie de Monnoir (disparu depuis); 1860, les Trois-Rivières; 1862, Rimouski.

Depuis la Confédération, il s'est encore fondé cinq collèges classiques: 1873, Chicoutimi; 1875, Sherbrooke; 1893, Valleyfield; 1911, Saint-Jean; 1912, Nominingue (transféré à Mont-Laurier en 1915).

Nous avons donc aujourd'hui dans la province de Québec (en défalquant de nos listes les deux collèges disparus), dix-neuf institutions françaises d'enseignement secondaire. Elles forment aux lettres et aux sciences environ huit mille jeunes gens. Fournissant chacune en moyenne, bon an, mal an, quinze, vingt unités, soit à l'Église, soit à l'État dans ses diverses carrières libérales et autres (j'ai déjà dit ailleurs qu'un plus grand nombre ne gâterait rien, surtout de ces *autres*), elles permettent d'entretenir et d'accroître notre influence, non seulement dans la province, mais au loin et au large, à l'est et à l'ouest, selon les besoins des temps et des lieux, suivant les péripéties diverses de l'éternelle lutte pour la vie.

* * *

Si nous quittons la province de Québec en cheminant vers l'ouest, nous entrons de plain-pied dans l'Ontario. C'est la grande province anglaise. Nos nationaux y ont été longtemps une infime minorité, formant deux groupes principaux: l'un au sud-ouest de la péninsule ontarienne, dans les comtés d'Essex et de Kent; l'autre à l'est et au nord-est, dans les comtés limitrophes de la province de Québec. Mais voici que ceux-là par leur fécondité native, ceux-ci par le même estimable procédé et en plus par l'accession lente, mais continue, mais irrésistible de nos gens du Québec, ont fait monter le nombre des nôtres à 250,000. Ce chiffre comprend les Canadiens-français du vieil Ontario et ceux de la partie nord-ouest qu'on appelle le Nouvel-Ontario, et où l'invasion française a pris depuis vingt à trente ans d'extraordinaires proportions.

Dès 1848, c'est-à-dire l'année même de son élévation à l'épiscopat, Mgr Guigues, premier évêque d'Ottawa, confiait à ses confrères Oblats de Marie Immaculée le collège qu'il venait de fonder dans sa ville épiscopale. C'était alors une bien petite ville sous le nom de Bytown. Desti-

née à un brillant avenir par sa promotion au rang de capitale fédérale, elle entraîna dans son sillage le collège bilingue d'Ottawa, qui en retour sut lui fournir des hommes supérieurs dans toutes les classes de la société. Le collège, en 1866, était érigé en université, et devenait de la sorte pour l'idée française et catholique le plus inexpugnable des remparts. On sait l'apport splendide que lui a donné et lui donne ncore en cette œuvre de salut le collège frontière de Rigaud.

Nous ne dirons rien du collège français ouvert à Sandwich en 1857. Son existence éphémère sera racontée ailleurs.

Nous avons mentionné le Nouvel-Ontario. En 1912 et l'année suivante, deux collèges y furent construits: le premier à North Cobalt, dans le vicariat apostolique de Témiscamingue, aujourd'hui diocèse de Haileybury, confié aux Missionnaires du Sacré-Cœur; l'autre à Sudbury dans le diocèse du Sault-Sainte-Marie, et placé sous la direction des Pères de la Compagnie de Jésus. La situation dans l'un et l'autre diocèse rappelait celle de l'Acadie avant 1854: pas d'instruction secondaire et partant pas de classe dirigeante. Les deux collèges s'ouvrirent à une jeunesse pieuse, disciplinée, active, portant en elle les meilleurs traits de la race et donnant vraiment l'impression d'une force nouvelle, bientôt armée de pied en cap, pour nos frères de l'Ontario.

Mais hâtons-nous vers l'ouest, pour ne pas multiplier démesurément ces pages.

* * *

Après l'Ontario, le Manitoba. A l'horizon se profile d'abord la grande ville de Winnipeg, et près d'elle sa petite sœur de Saint-Boniface ; petite, mais considérable par l'intérêt qu'elle provoque, et combien digne de notre affectueuse admiration ! Il suffit de citer des noms comme de la Vérendrye, découvreur de l'Ouest, Provencher, premier missionnaire et premier évêque, et puis les Taché, Laflèche, Lacombe, Dubuc, Langevin ! — Le collège de Saint-Boniface est le premier en date de l'ouest. Cette pré-

existence lui donne la préséance parmi les autres collèges (tous protestants) de l'université du Manitoba. Fondé en 1818, l'année même de l'arrivée du premier missionnaire, il passe à diverses reprises du clergé séculier aux Pères Oblats et de ceux-ci aux prêtres séculiers. Il entre, en 1877, dans la fédération des collèges qui constitue l'université manitobaine, et, en 1885, il est remis aux Pères de la Compagnie de Jésus. Ses succès à l'université, avant et après cette date, ne laissent pas que d'inquiéter ses rivaux, il grandit d'année en année par le nombre de ses élèves anglais et français: il fournit à l'Église et à l'État des hommes de marque; il compte parmi ses anciens élèves (relevé de 1910) trente prêtres séculiers, dont un futur archevêque et un chancelier du diocèse, quarante réguliers dont vingt Jésuites, deux membres de la Législature dont un ministre, vingt médecins, trente avocats, et un fort contingent d'employés au génie ou au service civil ainsi que d'industriels et de commerçants bien en vue. — La persécution, dont sont victimes nos frères du Manitoba, trouve donc devant elle un bataillon carré, solide, inébranlable, admirablement organisé, avec à sa tête un chef, très digne successeur des Taché et des Langevin, puisant, comme eux, en Dieu même ses lumières et sa force.

Jusqu'à l'année 1914, Saint-Boniface possédait le seul collège catholique, à l'ouest des grands lacs. Il était fier de montrer parmi ses anciens élèves des hommes distingués dans les provinces voisines, notamment de la Saskatchewan et de l'Alberta. L'année même où naissait le collège de Sudbury voyait aussi surgir son frère jumeau de l'Alberta, le collège d'Edmonton, *simillima proles.* Tous deux aux mains de la Compagnie de Jésus, il n'est rien de plus semblable que leur histoire, les besoins qui les provoquèrent, les vœux de la population qui les appela, l'enthousiasme qui les accueillit, les beaux espoirs qu'ils maintiennent et déjà font grandir.

* * *

Tel est l'aspect que présente, dans un tableau tracé pour ainsi dire à vol d'oiseau, la chaîne d'or de nos vingt-

sept collèges classiques, de Church Point à Edmonton. Plus de 9,000 jeunes gens — si l'on ajoute à nos 7,000 et plus de la province de Québec les 500 élèves des trois collèges acadiens et les 1,300 des cinq collèges de l'Ontario, du Manitoba et de l'Alberta — y reçoivent la formation qui, plus que toute autre, contribue à faire d'un groupe ethnique une race vraiment supérieure. *Opus grande est* ! Oui, c'est un grand œuvre. Ne nous étonnons pas de sa lenteur. Il y faut une longue, très longue incubation. Voyez, du seul point de vue littéraire, l'état de la France, de l'Angleterre, de l'Italie, de l'Espagne; le très haut point intellectuel où ces peuples sont parvenus est l'œuvre des siècles; c'est le résultat d'additions profondes, incessantes, séculaires de tous les trésors de la pensée et du cœur: élévation, puissance, finesse, distinction, mesure.

Le Canada aura son tour. Pour le hâter, que chacun, selon ses moyens et dans la partie qui lui est dévolue, apporte sa petite pierre au monument que nos collèges sont en train d'élever à la gloire de Dieu et à l'honneur de la patrie canadienne.

Édouard LECOMPTE, S. J.

Abonnez-vous,

Faites abonner vos amis à

L'Action Française

La croix du défricheur

(inédit)

par Albert FERLAND

Avec les clous, la lance et l'humble coq de bois,
Près du chemin de sable apparaît une croix.

Jadis, des bûcherons, des semeurs sans église,
Les dimanches, priaient au pied de la croix grise.

Depuis celui qui va vers les sombres forêts
Répond par un salut à son geste de paix.

Patiente, elle attend le colon qui voyage
Pour évoquer le Christ dans ce dur paysage.

Quand il passe, elle parle et lui prêche un moment
Le prix de la souffrance et du renoncement.

Sa hantise le suit de montagne en montagne;
L'image du Pardon l'éclaire et l'accompagne.

Vers de lointains chantiers, avec son souvenir,
Le défricheur s'en va préparer l'avenir.

Sans peur, pour disputer aux arbres les sols rudes
L'obscur faiseur de champs gagne les solitudes.

Pour aller prolonger son pays dans le Nord,
Son Dieu l'a vu partir le front gai, le cœur fort.

Et, fidèle au destin, dans le bois solitaire,
Il ira conquérir le sein noir de la Terre.

* * *

Ainsi, des bords du fleuve au Nord mystérieux,
La Croix de nos chemins dit la foi des aïeux.

Avant l'humble clocher des anciennes chapelles
On vit sur l'horizon ses lignes solennelles.

Tout Québec était vierge et le fleuve inconnu
Quand un Malouin tailla près des flots son bois nu.

Elle parle d'un peuple ami de la prière,
Le peuple qui jeta la semence première.

Partout où la charrue a creusé des sillons,
Le sol a vu surgir la croix de ses colons.

C'est lui, fils des cités, qui fit naître nos villes
Et groupa ses maisons parmi les monts hostiles.

Le pays primitif est l'œuvre de ses mains,
Et son Passé survit dans la croix des chemins...

O passant dont le pas vers le Nord se hasarde,
Salue avec fierté la croix qui te regarde !

Albert FERLAND.

Lac Windigo.

(*Extrait du* Canada chanté).

Le Fusil de mon grand-père

par le Père AMBROISE

Ils avaient six pieds, l'un et l'autre. — Qui, *ils* ? — Mais, mon grand-père et son fusil. — Ce n'était pas un de vos petits fusils de chasse, légers, minces, sans baguette, qui se chargent par la culasse avec des cartouches. Peuh ! Mon grand-père s'en moquait bien — car ils avaient déjà fait leur apparition. Je l'entends encore, un jour, montant au bois, moi à côté de lui, et, à la vue d'un de nos jeunes voisins muni du nouveau fusil, je l'entends grommeler entre ses dents: "Ah ! ces morveux avec leurs petits fusils bons pour des femmes ! Est-ce qu'ils ne prétendent pas remplacer avec ça nos bons grands *fusils à pierre*, si solides, si sûrs, et qui ont fait leurs preuves, Dieu merci !. . ."

C'était toute une institution que ce fusil. Posé horizontalement sur deux clous, au milieu de la cloison de la salle à manger, il nous inspirait, à nous les enfants, une profonde terreur. Toujours chargé — rapport aux Féniens qui pouvaient déboucher du bois tout d'un coup — il n'y avait que deux hommes qui eussent le droit d'y toucher, mon père et son père. Et lorsque mon grand-père, portant en sautoir la corne à poudre et la poire à plomb, décrochait son arme, et, droit comme un I, s'avançait d'un pas ferme, le bord du chapeau relevé, il nous apparaissait terrible, magnifique, comme un de ces vieux guerriers de la légende dont nos jeunes imaginations étaient remplies; puis lorsque, planté tout à l'heure, à la lisière du bois, devant un arbre où roucoulaient des tourtes, il appuyait l'arme à son épaule, couchait en joue, et pressait la détente, le coup partait avec un bruit épouvantable que se renvoyaient éperdument les échos de la montagne: il nous semblait que le *tonnerre était tombé*, et que tout devait être foudroyé, les tourtes et l'arbre du haut en bas jusqu'à ras de terre.

Je vous dis que c'était une pièce que ce fusil. Regardez-moi ça: d'abord une solide crosse avec talon en cuivre;

puis une poignée qui vous emplit bien la main, puis la batterie, et, au delà, le canon d'une longueur... ; en dessous du canon, la baguette pour charger l'arme par la gueule.— Mais je reviens à la batterie, car c'était la partie principale qui donnait au reste son cachet. Voici en premier lieu (à tout seigneur tout honneur) le chien, rigide, très fier, qui se relève en deux temps, cri, cra: le premier au repos, le second prêt à partir. Dans ses mâchoires est enchâssé un silex — silex? silex? mon grand-père ne connaissait pas ça, pour lui c'était une pierre, et son fusil un *fusil à pierre*, là. En avant du chien, fixée au flanc de la culasse, est la platine avec son bassinet en forme de petite coupe où l'on met la poudre d'amorce; légèrement creusé au milieu, le bassinet communique avec la charge, placée à l'intérieur, par un petit trou qu'on appelle lumière ou, selon mon grand-père, *grain;* ce grain, par l'effet des déflagrations, s'obstruait peu à peu: c'est ce qu'il appelait *grain serré*, et quand, avec une calme ironie, il disait de quelque pingre qu'il avait le grain serré, cet homme était classé. Le remède (pour le grain) était de tourner et retourner une épingle dans l'ouverture. Enfin, sous la culasse, émergeait la détente, protégée par une sous-garde.

Ce n'était pas tout d'avoir un fusil à pierre, il fallait savoir le charger. Et quels délicieux moments que ceux-là ! Aujourd'hui, par la culasse, c'est aussi prosaïque que rapide: flic, flac, c'est fait. Mais alors... Je vois encore mon grand-père coucher le fusil de biais entre ses jambes, saisir de la main droite sa corne à poudre, en verser une charge dans la main gauche, la faire glisser délicatement dans la gueule du canon, puis façonnant avec du papier mou, du papier à gazette, un tampon convenable, l'insérer dans le fusil; ensuite sortir la baguette de sa gaine, pousser la bourre jusqu'au fond, et là lui donner quelques bons coups jusqu'à ce que la baguette rebondisse et fasse rendre à l'âme du canon un petit son métallique: c'est le signe d'une bourre bien appliquée. — La seconde opération, semblable à la première, est pour le plomb et sa bourre. Une seule différence: gardez-vous bien de cogner sur la bourre, cette fois, comme tout à l'heure pour la poudre,

l'arme *écarterait*, c'est-à-dire que le plomb sortirait en éventail !

Maintenant, attention ! il s'agit de tirer. Vous prenez le fusil, vous relevez le chien au deuxième cran; en vous penchant un peu, vous apercevez à l'orifice de la lumière quelques grains de poudre: bon signe. Ce n'est pas assez, il faut amorcer l'arme, en versant un peu de poudre dans le creux du bassinet, près du grain. Tout est prêt. Vous épaulez, vous pressez la détente, et soudain le chien, armé du silex, part, frappe le bassinet, étincelle, et met le feu à la poudre de l'amorce et par elle à la charge. Ça fait pouf ! paf ! deux explosions, l'une de l'amorce, l'autre de la charge. — Seulement, voilà. Il arrivait parfois que l'amorce seule prenait feu, avec une jolie petite flamme. C'était un coup raté: soit que le fusil eût le grain serré *pas pour rire*, soit que le tireur n'eût point fait venir la poudre jusqu'au bord du grain. — C'était bien pis, hélas! en temps de pluie, ou même de simple *brumasse*. La poudre de l'amorce ne prenait pas; on n'entendait que le *tac* du chien se rabattant sur la platine avec un jet d'étincelles. C'était assez pour faire partir, d'un brusque coup d'aile, la tourte toujours inquiète.

En 1866, les Féniens menacèrent nos frontières; ils les envahirent même en plusieurs points. L'heure était grave, pensa mon grand-père: aussi crut-il devoir charger son fusil avec des *postes*. C'étaient de petits morceaux de plomb irréguliers, de la grosseur d'un noyau de *cerise de France*. Il en mit cinq ou six. Quel dégât, mes amis, chez le pauvre Fénien qui aurait reçu cette décharge dans le ventre ! Mais ils se tinrent prudemment à distance de chez nous, à pas moins d'une centaine de milles, si j'ai bonne mémoire.

L'année suivante, j'accompagnai plusieurs fois mon grand-père à la chasse. Il avait ses quatre-vingts ans bien sonnés; le jarret solide, le bras ferme encore, mais la vue faiblissante: j'étais son œil. Sans bruit, avec mille précautions, je lui indiquais, perché là-haut, le volatile tant recherché. Une fois bien en position, le bon vieillard avait encore des coups heureux, et ça le rajeunissait. Ce qui jetait une ombre dans son ciel, c'étaient les coups

ratés, et aussi et surtout lorsque, m'éloignant de lui pour cueillir des fraises — vous savez que les fraises des bois sont les meilleures d'un bout — il se risquait sans moi à tirer sur ce qu'il croyait être le gibier. Au bruit de la détonation, j'accourais: "Vous l'avez, grand-papa?"— "Ah! ne m'en parle pas, me répondit-il une fois, j'ai tiré sur un paquet de feuilles!" — Une autre fois, son regard ne quittait point l'endroit visé. "Doucement, doucement, me dit-il tout bas, du coin de la bouche, *elle* ne part pas, je recharge". — "Mais, repris-je, il n'y a pas de tourte, là: c'est un nœud!"

Comme tous les vieillards, qui n'ont jamais été malades, mon grand-père eut une fin brusque. Frappé de paralysie, il remettait paisiblement, huit jours plus tard, son âme à Dieu. M. l'abbé Colin, ex-supérieur de Saint-Sulpice, alors desservant de mon village, lui ferma les yeux. Il dit, en sortant de la chambre mortuaire, avec ce ton grave, émouvant même, qui lui était familier: "Je viens de voir mourir un juste."

Et le fusil? Eh bien! le fusil ne survécut pas longtemps à son maître. Six mois ne s'étaient pas écoulés, qu'il avait subi une transformation complète: ce n'était plus *lui*. Un armurier de la ville avait osé de sa main — dirai-je criminelle? — rogner la moitié du canon, avait mis un vulgaire chien sans silex, et, au lieu du bassinet, disposé une petite cheminée pour recevoir la capsule fulminante — le *cap*, disions-nous.

Cher vieux fusil à pierre!... je l'ai toujours regretté. J'aurais voulu qu'on le conservât dans sa beauté antique. S'il en existe encore dans nos campagnes, ah! gardons-les, gardons-les précieusement. En avez-vous un, ami lecteur, et vous est-il plutôt un embarras? portez-le vite au plus prochain musée, musée d'une ville, d'un collège... Nous avons si peu de ces vénérables antiquités, de ces reliques d'un autre âge. Sauvons du moins celles qui nous restent.

Père AMBROISE.

Je défendrai toujours la pureté de la langue française.

(MALHERBE.)

Éphémerides canadiennes

Nous commençons la publication d'Éphémérides canadiennes. Elles ont pour but de remettre sous les yeux les grandes dates de notre histoire, d'empêcher que des événements mémorables dignes d'être connus ne tombent peu à peu dans l'oubli.

Le culte du passé est pour un peuple une des sources les plus profondes de vitalité nationale. Il y puise au contact des morts, devant leurs gestes héroïques, un amour plus intense de sa patrie, un attachement plus ferme à son sol et à ses traditions.

C'est en relisant et méditant ces éphémérides que notre jeunesse se formera une mentalité canadienne vraiment fière et sans alliage.

1492— *17 avril* — Christophe Colomb obtient trois vaisseaux des souverains d'Espagne, pour aller à la découverte du Nouveau-Monde.

3 août — Colomb quitte le port de Palos.

12 octobre — "Terre ! Terre !" A l'aurore apparaît le sol d'Amérique. Le chant du "Te Deum" éclate au milieu des larmes de joie. Colomb, l'épée au clair, saute le premier sur cette terre (l'île San Salvador) qu'il baise à deux genoux et dont il prend possession en y plantant une croix.

1497— *24 juin* — Jean Cabot et son fils Sébastien découvrent Terre-Neuve et le Labrador.

1534— *20 avril* — Jacques Cartier quitte Saint-Malo pour son premier voyage au Canada.

9 juin — Il pénètre dans le golfe Saint-Laurent et visite la côte nord et la côte sud.

3 juillet — Par un temps très chaud la flottille entre dans une baie profonde qui reçoit le nom de "Baie des Chaleurs".

24 juillet — Jacques Cartier plante une croix sur la côte de Gaspé. Haute de trente pieds, elle portait au croisillon un écusson avec trois fleurs de lys et l'inscription: "Vive le roi de France !"

15 août — Le jour de l'Assomption, après avoir assisté à la sainte messe avec tous les siens, Cartier remet à la voile pour Saint-Malo.

1535— *26 mai* — Jacques Cartier entreprend son second voyage avec trois petits vaisseaux: la *Grande Hermine*, la *Petite Hermine*, et l'*Émérillon*."

10 août — En la fête de saint Laurent, Cartier pénètre de nouveau dans le golfe et lui donne le nom du saint martyr.

14 septembre — Stadaconé (Québec) voit pour la première fois les "visages pâles".

2 octobre — Ayant laissé l'*Émérillon* à l'entrée du lac Saint-Pierre, Cartier aborde en barque à la bourgade d'Hochelaga.

Le lendemain il gravit la montagne et lui donne le nom de "Mont-Royal".

7 octobre — On élève une croix sur l'une des îles à l'embouchure du Saint-Maurice.

25 décembre — Jacques Cartier fête la Noël dans les glaces de la rivière "Sainte-Croix" (Saint-Charles).

1536— *3 mai* — Jacques Cartier élève la grande croix historique de Stadaconé, au confluent des rivières Saint-Charles et Lairet.

Trois jours plus tard il fit voile pour la France, abandonnant la *Petite Hermine* faute de bras pour la manœuvre. On en a retrouvé la carcasse en 1843, à l'embouchure du ruisseau Saint-Michel.

(cf. Myrand: *Une fête de Noël sous Cartier*, p. 173, sq.)

1541— *23 mai* — Jacques Cartier quitte Saint-Malo avec cinq navires, pour son troisième voyage. Il remonte à Hochelaga, passe l'hiver à l'entrée de la rivière du Cap-Rouge et retourne en France au printemps.

1608— *3 juin* — Le *Don de Dieu*, portant Champlain, mouille à Tadoussac.

3 juillet — Champlain arbore le drapeau fleurdelisé sur le promontoire de Québec.

1609— *13 juillet* — Découverte du lac auquel Champlain donne son nom.

1611— *2 juin* — Champlain jette en terre les premières graines semées sur l'île de Montréal.

"Elles sortirent toutes, dit-il, en perfection et en peu de temps: ce qui démontre la bonté de la terre."

12 juin — Les Jésuites Biard et Massé arrivent à Port-Royal.

1613— *7 mai* — Abraham Martin et Guillaume Couillard arrivent à Québec.

"Hébert, Couillard, Martin! Trinité providentielle et bénie que nous ne pouvons nous lasser d'admirer dans ses œuvres, rendues fécondes par l'amour du bien et la pratique des vertus chrétiennes. Ces trois hommes doivent être regardés comme les pionniers de la forte race de nos agriculteurs".

N.-E. Dionne, *Champlain*. II p. 133.

1615— *25 mai* — Arrivée des premiers Récollets: Denis Jamay, Jean Dolbeau, Joseph le Caron, et le frère Pacifique Duplessis.

24 juin — Première messe dite à la Rivière-des-Prairies par le P. Jamay, Récollet. Ce fut aussi la première Saint-Jean-Baptiste.

25 juin — Le P. Dolbeau dit à Québec la première messe célébrée depuis Cartier et Roberval.

26 juillet — Le Père Jamay célèbre, en l'honneur de sainte Anne, la première messe dite aux Trois-Rivières.

1616— *24 mars* — Michel Colin reçoit le premier en ce pays une sépulture accompagnée des prières et des cérémonies de l'Église.

1618— *29 juillet* — Ouverture du premier jubilé accordé par le souverain Pontife à la Nouvelle-France.

1620— *3 juin* — Pose de la première pierre de N. D. des Anges, couvent des Récollets.

1623— *28 juin* — Arrivée du P. Nicolas Viel.

1625— *19 juin* — Arrivée des Jésuites à Québec: Charles Lalemant, Ennemond Massé, Jean de Brébeuf et les frères François Charleton et Gilbert Burel.

28 juillet — Le Père Viel est noyé dans la Rivière-des-Prairies, à l'endroit appelé depuis Sault-au-Récollet.

23 septembre — "L'emplacement du premier hivernement des Français sur la terre canadienne (au confluent de la rivière Saint-Charles et de la rivière Lairet) devient celui du premier monastère des missionnaires jésuites."

Ern. Gagnon, *Soirées canadiennes*, août 1882.

Jacques Cartier avait hiverné sur cette pointe de terre en 1535; le 3 mai 1536 il y plantait une croix aux armes de France.

1627— *25 janvier* — Louis Hébert, le premier colon, meurt à Québec, à la suite d'une chute.

"Je meurs content, disait-il, puisqu'il a plu à Notre-Seigneur me faire la grâce de voir mourir devant moi des sauvages convertis. J'ai passé les mers pour les venir secourir, plutôt que pour aucun intérêt particulier. . ."

—"Notre reconnaissance ne saurait être trop profonde à l'égard de ces héros, dont le nom est resté

synonyme de loyauté à Champlain, de fidélité à la religion de ses pères et de désintéressement pour ceux qui vécurent à ses côtés."

N.-E. Dionne, *Champlain*, t. II, p. 152.

—"Après Champlain, c'est lui qui avait pris la plus grande part à l'établissement de Québec et à l'avancement de la Nouvelle-France."

Ferland.

1628— *27 avril* — La charrue ouvre pour la première fois le sol canadien, à Québec, sur la terre bêchée auparavant par Louis Hébert.

19 juillet — Champlain, réduit par la famine, cède Québec aux frères Kertk.

1629— *9 septembre* — Départ de Champlain, des missionnaires jésuites et récollets et de plusieurs habitants français, après la reddition de Québec à Kertk.

1632— *29 mars* — Le traité de Saint-Germain-en-Laye rend à la France Québec enlevé par les Kertk.

13 juillet — Kertk abaisse son drapeau et remet Québec aux Français.

1633— *23 mai* — Champlain revient à Québec avec les Pères Massé et Brébeuf.

1634— *4 juillet* — Fondation des Trois-Rivières.

8 décembre — Pour obtenir la conversion des sauvages, les Jésuites de Québec font vœu d'honorer d'une manière spéciale le privilège de l'Immaculée Conception de Marie, et de jeûner la veille de cette fête.

1635— *25 décembre* — Mort de Champlain, "Père de la Nouvelle-France."(Charlevoix).

—"On peut chercher dans l'histoire des peuples modernes, le vaillant, l'habile, l'heureux qui, au

même degré, mérite d'être nommé le fondateur d'une nation."

Salone, *La colonisation de la Nouvelle-France*, p. 53.

—"Travailler à la glorification du nom de Dieu et à la prospérité de sa patrie, tel fut le résumé de la carrière de Champlain."

N.-E. Dionne, *Champlain*, II p. 37.

—"La vie de Champlain peut servir d'exemple et de leçon à tous les catholiques, quelque haut placés qu'ils soient dans les rangs de la société."

Ibid. p. 369-70.

1636— *11 juin* — Arrivée de M. de Montmagny, deuxième gouverneur. Érection de la chapelle dite de Champlain près du fort Saint-Louis sur la Grand'-place. Le corps de Champlain y fut transporté et déposé dans un sépulcre particulier.

N.-E. Dionne, *Le tombeau de Champlain*. p. 89.

1637— *19 mars* — Le pape Urbain VIII ayant sanctionné le choix, fait en 1624, de saint Joseph comme patron du Canada, en accordant l'indulgence plénière pour le jour de sa fête, on la célèbre de la manière la plus solennelle. La veille au soir, le 18, un feu d'artifice allégorique fut tiré des hauteurs de Québec, à la réjouissance des habitants et au grand émerveillement des sauvages.

(cf. Faillon, *Histoire de la Colonie française au Canada.*)

1639— *1er août* — Mme de la Peltrie, Marie de l'Incarnation et les Hospitalières arrivent à Québec, avec les Pères Poncet, Chaumonot et Vimont, Jésuites.

La nouvelle recrue est conduite à l'église au bruit du canon, des cris de joie et des acclamations de la petite colonie.

1640— *14 juin* — A Québec, incendie de N. D. de Recouvrance, de la chapelle de Champlain et de la maison des Jésuites. Les registres sont brûlés.

Formation à Paris de la société de Notre-Dame de Montréal.

1641— *3 février* — M. Olier consacre les Associés de Montréal, à Notre-Dame de Paris.

21 mai — M. de Maisonneuve et Mlle Jeanne Mance arrivent à Québec.

1642— *18 mai* — Fondation de Montréal. M. de Maisonneuve à la tête des colons amenés de France, débarque sur la "Pointe-à-Callière". Le P. Vimont célèbre aussitôt la messe et prononce ces paroles prophétiques: "Ce que nous voyons ici, messieurs, *n'est qu'un grain de sénevé*, mais il est jeté par des mains si pieuses et si animées de l'esprit de foi et de la religion, que, sans doute, il faut que le ciel ait de grands desseins, puisqu'il se sert de tels instruments pour son œuvre, *et je ne fais aucun doute que ce petit grain ne produise un grand arbre, ne fasse un jour des merveilles, ne soit multiplié et ne s'étende de toutes parts.*"

28 juillet — Le P. Poncet baptise à Ville Marie un Algonquin de quatre ans. "Voilà, écrit-il, le premier fruit que cette isle a porté pour le paradis, ce ne sera pas le dernier."

15 août — Consécration solennelle de l'île de Montréal et de la colonie naissante à la sainte Vierge.

29 septembre — Martyre de René Goupil. Il tombe aux pieds du P. Jogues, le crâne fracassé, pour avoir tracé le signe de la croix sur le front d'un petit enfant.

La conservation de la langue, la culture de la langue, la lutte pour la langue, c'est la lutte pour l'existence nationale.

(Henri Bourassa.)

Carnet de la ménagère

Pour la vie moins chère. Par quoi remplacer la pomme de terre? Les qualités du riz. Recettes multiples.

A cette époque de vie chère, l'alimentation devient un problème difficile pour la ménagère. Comment nourrir suffisamment et sainement une famille nombreuse, sans trop obérer le budget ?

La pomme de terre, par exemple, a atteint l'hiver dernier des prix inabordables pour quantité de petites bourses. Il en sera probablement encore ainsi cette année. Par quoi remplacer ce légume substantiel ?

On a suggéré le riz. La suggestion est excellente. Peu coûteux, très fortifiant, facile à digérer, se prêtant à des préparations multiples, le riz est vraiment un mets merveilleux.

S'il n'est pas plus populaire, c'est qu'il est inconnu. On l'a jugé sommairement sur des plats mal préparés ou toujours apprêtés de la même façon. Les recettes suivantes pourront faire disparaître cette fâcheuse impression. Les ménagères qui s'en serviront rendront le riz aussi goûté que les pommes de terre. Et elles auront résolu ainsi un des problèmes de l'alimentation, problème vital pour nos robustes familles canadiennes-françaises de huit, dix et quinze membres.

1—RIZ A L'EAU

½ livre de riz; 5 chopines d'eau. Temps nécessaire: 40 minutes.

Lavez le riz à plusieurs eaux. Faites bouillir d'eau, salez, jetez le riz en pluie, laissez cuire, en tournant de temps en temps, pendant vingt à vingt-cinq minutes. Goûtez

quelques grains pour vous assurer de la cuisson. Quand les grains sont tendres, passez à travers une passoire, rafraîchissez le riz à l'eau froide, étendez le riz sur un large plat allant au feu, mettez ce plat sur le feu en faisant quelques trous avec la fourchette pour que la vapeur puisse se dégager. Le riz doit sécher ainsi sur le feu pendant un quart d'heure environ.

2—RIZ TARTARE

½ livre de riz; quelques oignons; une noix de beurre. Temps nécessaire: ½ heure.

Lavez le riz à l'eau bouillante. Coupez l'oignon en petits morceaux et faites-le revenir avec le beurre. L'oignon ne doit pas jaunir. Ajoutez le riz, tournez pendant dix minutes sur le feu, ajoutez de l'eau bouillante ou du bouillon, jusqu'à ce que l'eau dépasse le riz de deux doigts environ et laissez cuire vingt minutes.

3—RIZ AU GRAS

½ livre de riz; 1 oz. de beurre; 2 oignons. Temps nécessaire: ¾ d'heure.

Lavez le riz, mettez-le dans la casserole en le recouvrant d'eau fraîche, salez, poivrez, ajoutez les oignons, un morceau de beurre ou de graisse. Laissez cuire trois quarts d'heure ou une heure, au four ou sur le fourneau, mais en ayant soin de ne pas remuer. Ajoutez seulement un peu d'eau chaude, si vous voyez que le liquide est absorbé avant la fin de la cuisson.

4—RIZOTTO

½ livre de riz; 4½ oz. de débris de jambons; 2 oz. de graisse de bœuf. Temps nécessaire: ¾ d'heure.

Si vous avez du bouillon, mettez moitié eau, moitié bouillon pour faire cuire le riz.

Lavez le riz, faites-le revenir avec la graisse, ajoutez de l'eau, juste ce qu'il faut pour que le riz baigne, faites

cuire à feu doux pendant quinze à vingt minutes. Au moment de servir, toute l'eau doit être évaporée, ajoutez le jambon coupé en petits morceaux.

5—AUTRE MANIÈRE DE FAIRE LE RIZOTTO

½ livre de riz; un oignon, sel, poivre; 1 oz. de beurre; sauce tomate; fromage. Temps nécessaire: ½ heure.

Lavez le riz. Faites-le revenir doucement avec un peu de beurre et un oignon coupé en petits morceaux. Ajoutez le riz, trois cuillerées de sauce tomate, sel, eau bouillante ou de bouillon: le liquide doit dépasser le riz de deux doigts environ. Laissez cuire vingt minutes et servez avec du fromage râpé.

6—RIZ AU GRATIN

½ livre de riz; sauce béchamel; 2 œufs; 1 oz. de beurre. Temps nécessaire: ¾ d'heure.

Préparez le riz comme le riz à l'eau (recette No 1) Faites d'autre part une sauce béchamel. Délayez deux jaunes d'œufs et ajoutez-y les blancs battus en neige très ferme. Mélangez cette sauce au riz en remuant soigneusement. Beurrez un plat à gratin, versez-y le tout. Parsemez de quelques petits morceaux de beurre et saupoudrez de chapelure. Mettez au four doux pendant vingt minutes.

7—RIZ AU LAIT

½ livre de riz; un peu moins d'une chopine de lait; une petite noix de beurre; une pincée de sel. Temps nécessaire: ¾ d'heure.

Jetez le riz dans l'eau bouillante et laissez-le cuire pendant cinq minutes. Faites bouillir le lait, ajoutez le riz que vous avez égoutté, salez et laissez cuire très doucement pendant une demi-heure ou trois quarts d'heure en cou-

vrant la casserole aux trois quarts. A la fin de la cuisson, ajoutez un peu de lait chaud si le liquide est absorbé. *Ne remuez pas.*

Au moment de servir, ajoutez un petit morceau de beurre.

Le riz au lait est meilleur sucré; en ce cas, il faut le manger comme entremets.

8—RIZ PERLÉ

½ livre de riz; 3 verres de lait; une noix de beurre. Temps nécessaire: ½ heure.

Lavez le riz, jetez-le dans la poêle graissée au préalable, ajoutez-y le lait, un petit morceau de beurre. Mettez un couvercle sur la poêle et faites cuire jusqu'à ce que tout le lait soit évaporé.

9—RIZ A LA CITROUILLE

½ livre de riz; une tranche de citrouille (environ 1 livre) 1 oz. de beurre. Temps nécessaire: 1 heure.

Lavez le riz, faites bouillir cinq chopines d'eau, salez, jetez le riz en pluie, en tournant de temps en temps, pendant quinze ou vingt minutes. Goûtez, si les grains sont tendres; égouttez.

Faites cuire la citrouille dans de l'eau pendant trois quarts d'heure, passez-la à travers une passoire, mélangez le riz, ajoutez le beurre et servez très chaud.

* * *

Ces recettes n'épuisent pas les plats substantiels dans lesquels entre le riz. Afin cependant de les varier davantage, nous allons indiquer quelques entremets dont il constitue l'élément principal.

10—PUDDING AU RIZ

3 cuillerées de riz; 1 cuillerée de sucre; 1 chopine de lait Temps nécessaire: ½ ou ¾ heure.

Mettez le riz dans un plat allant au feu, en porcelaine; ajoutez-y le sucre, couvrez avec le lait, remuez, mettez au four, laissez cuire environ trois quarts d'heure.

11—RIZ CRÉOLE

1 pinte de lait; 5¼ oz. de riz; 4 oz. de sucre en poudre; un peu de sel. Temps nécessaire: 1 *heure environ.*

Mettre le tout ensemble dans un plat allant au feu, et faire cuire au four, sans remuer, durant une heure environ.

12—RIZ A LA FLAMANDE

1 pinte de lait; ¼ de livre de riz; ¼ de livre de sucre; 2 oz. de beurre; une pincée de canelle. Temps nécessaire: 2 heures.

Mélangez le tout, et faites cuire à four doux pendant deux heures. Si le dessus du riz se colore trop, couvrez avec un papier beurré.

13—RIZ AUX POMMES

1 livre de pommes; 8 cuillerées de sucre; 1 œuf; gros, comme un œuf, de beurre; riz au lait. Temps nécessaire: 1 h. ½.

Coupez les pommes en quatre, pelez-les, enlevez le cœur, mettez-les dans une casserole avec de l'eau et le sucre. Laissez cuire pendant une demi-heure, puis écrasez les pommes.

Faites du riz au lait sucré, suivant la recette No 1; lorsque le lait est entièrement absorbé, mettez-le par couches alternées avec la compote de pommes dans un plat allant au four. Terminez par une couche de riz, saupoudrez de sucre, parsemez de très petits morceaux de beurre, mettez gratiner au four pendant vingt minutes.

14—GÂTEAU DE RIZ

3 oz. de riz; 2 oz. de sucre; un peu moins d'une chopine de lait; 2 oz. de beurre; 3 œufs. Temps nécessaire: 1 h. ½.

Mettez le riz dans le lait froid,et faites-le cuire tout doucement sans le remuer, jusqu'à ce que le lait soit tout ab-

sorbé. Ajoutez le beurre, le sucre, puis laissez tiédir. Mélangez les jaunes d'œufs, puis les blancs battus en neige, un peu de vanille ou de fleur d'oranger. Versez le tout dans un moule enduit de caramel.

Faites cuire une heure à four modéré. On peut le servir à volonté avec ou sans crème à la vanille.

Vous pouvez préparer cette crème économiquement de la façon suivante. Faites bouillir environ une chopine de lait, ajoutez trois cuillerées de sucre, de la vanille, et pour la rendre plus épaisse, une cuillerée à café de crème de riz délayée dans un peu d'eau, laissez bouillir pendant trois minutes. Verser sur un ou deux jaunes d'œufs et servir froid.

15—GÂTEAU DE RIZ AU CAFÉ

Procédez comme pour le gâteau de riz ordinaire, suivant la recette précédente ajoutez simplement une tasse de café très fort à la place de l'eau de fleur d'oranger.

16—PUDDING DE RIZ AUX RAISINS

¼ de livre de riz; 2 oz. de beurre; 3 œufs; 3 oz. de raisins de Corinthe; 6 *cuillerées de lait; ¼ de livre de sucre. Temps nécessaire: 1 h. ½.*

Faites cuire le riz dans l'eau. Lorsqu'il est cuit, mettez-y le beurre et laissez refroidir. Ajoutez-y trois œufs entiers, les raisins, six cuillerées de lait, le sucre; mélangez bien le tout, mettez dans un moule, et faites cuire une heure au bain-marie.

17—CROQUETTES DE RIZ

¼ de livre de riz; 1 pinte de lait; 6 morceaux de sucre; 1 *œuf. Temps nécessaire: 1 heure.*

Lavez le riz à plusieurs eaux.

Faites bouillir de l'eau dans une casserole. Jetez le riz en pluie et laissez-le cuire cinq minutes. Retirez-le, mettez-le dans une passoire et versez de l'eau froide dessus Quand le riz est bien égoutté, remettez-le dans une casserole avec du lait bouilli chaud et le sucre, et faites-le cuire.

Faites en sorte que le feu soit assez doux pour que vous n'ayez pas à remuer le riz, car si vous tournez une seule fois, vous serez obligé de recommencer sous peine de laisser brûler le riz. Ajoutez un peu de lait au cours de la cuisson. Au bout de trois quarts d'heure, ôtez la casserole du feu, laissez tiédir le riz, mêlez un œuf, puis laissez refroidir entièrement.

Un peu avant de servir, découpez le riz en tranches ou en boulettes, de la grosseur d'un tout petit œuf, roulez-les dans un peu de farine, jetez dans la graisse bouillante, laissez-les quatre à cinq minutes jusqu'à ce qu'elles soient dorées.

18—SOUFFLÉ DE RIZ

1 chopine de lait; 3 oz. de riz; 2 oz. de sucre en poudre; un peu de vanille; 3 œufs entiers; 2 blancs. Temps nécessaire: ¾ d'heure.

Faites cuire trois cuillerées de riz dans une chopine de lait, ajoutez-y trois cuillerées de sucre en poudre, un peu de vanille ou de fleur d'oranger. Laissez refroidir un peu, ajoutez les trois jaunes d'œufs, les cinq blancs battus en neige très ferme. Mettez le tout dans un plat à gratin, et faites monter au four pendant vingt minutes. Servez tout de suite pour que le soufflé ne retombe.

En principe, il ne faut faire ce soufflé que le jour où vous avez des blancs d'œufs à utiliser.

XXX

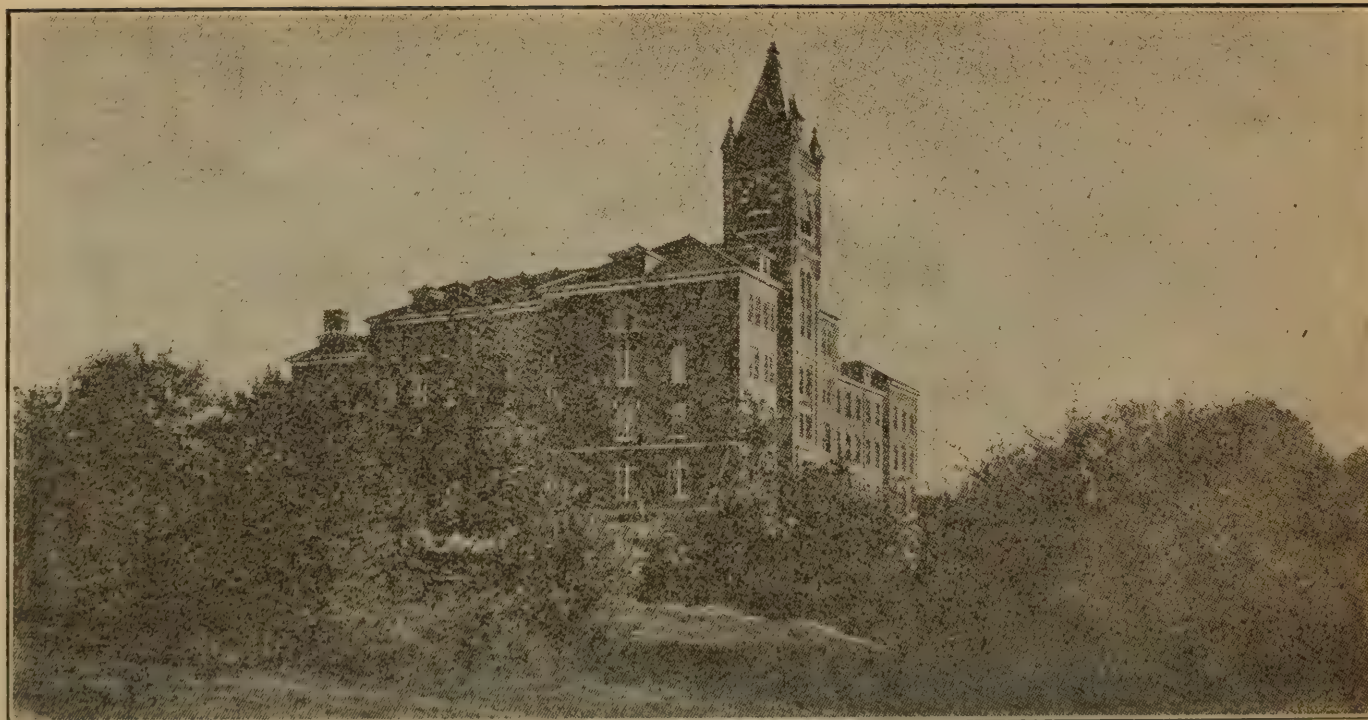
Qu'on n'aborde l'anglais qu'après avoir appris le français.

(Benjamin Sulte.)

* * *

Il n'y a pas de race dominante en ce pays, il n'y a pas de race conquise; en toutes matières — langue, religion, propriété ou personne — les sujets britanniques possèdent des droits égaux.

(John A. Macdonald.)



COLLÈGE DE L'ASSOMPTION, Worcester, Mass.

Chez les Franco-Américains

LE COLLÈGE DE L'ASSOMPTION

Le R. P. Lecompte, S.J., relate ailleurs l'histoire des collèges classiques du Canada français. Nos lecteurs seront heureux de trouver ici une note, accompagnée d'une photographie, sur le collège de l'Assomption, de Worcester, Mass., que fréquentent déjà près de deux cents jeunes Franco-Américains.

Ce collège date de 1903. Il a reçu de la législature du Massachusetts, le 6 février 1917, avec sa charte d'incorporation, le privilège de conférer le degré de bachelier ès arts. Ce degré a été reconnu par l'Université Laval le 14 mars 1917.

Voici le texte de la charte, qui est un document historique:

The Commonwealth of Massachusetts

IN THE YEAR ONE THOUSAND NINE HUNDRED AND SEVENTEEN

AN ACT RELATIVE TO THE SOCIETY OF THE AUGUSTINIAN FATHERS OF THE ASSUMPTION IN WORCESTER.

Be it enacted by the Senate and House of Representatives in General Court assembled and by the authority of the same, as follows:

SECTION 1. The corporation name of the Society of the Augustinian Fathers of the Assumption, incorporated under the general laws on the first day of December, in the year nineteen hundred and four, is hereby changed to Trustees of Assumption College in Worcester.

SECTION 2. The said corporation is authorized to conduct and maintain the Assumption College in the city of Worcester for the promotion of virtue and piety, and for instruction in such of the languages, and of the liberal and useful arts and sciences as shall be selected from time to time by the corporation; and the corporation may confer the degree of Bachelor of Arts.

SECTION 3. This act shall take effect upon its passage.

House of Representatives, February 2, 1917.
Passed to be enacted, CHANNING H. COX, *Speaker*.

In Senate, February 6, 1917.
Passed to be enacted, HENRY G. WELLS, *President*.

February 6, 1917.
Approved,
at 4 o'clock and 40 minutes, P. M.

SAMUEL W. MCCALL, *Go*

Une Silhouette

par F. LEMARC

Snob?... Gogo?... ou...?

Je viens d'apercevoir une silhouette franco-américaine que l'on dirait photographiée chez nous. Le reporter d'un journal français de la Nouvelle-Angleterre l'a esquissée dans le compte rendu d'une conférence. Trois mots lui ont suffi, sans aucune intention apparente de peindre, pour faire surgir dans notre imagination le type connu, correct et encombrant, prétentieux et dadais, dédaigneux des gens de sa race, à genoux et les mains jointes d'admiration devant tout ce qui est étranger, levant les yeux vers le ciel, comme pour chercher un front dans les hauteurs, dès qu'on lui parle d'un Anglais protestant.

Au reste, le reporter ne donne pas de nom à son type. Il laisse ce soin à ses lecteurs. Eux varient les noms selon l'angle et le milieu où il leur apparait, selon qu'ils s'indignent de ses dédains ou s'amusent de ses ridicules, qu'ils regardent en lui l'imbécile malfaisant, le compatriote déformé sur lequel on s'attriste, ou le simple fat dont la vue et l'accent font pouffer de rire.

L'appeler snob ne leur suffit pas, car snob dit ce qu'il est à certaines heures seulement. Gogo signifie trop exclusivement le niais dont on se joue à tout bout de champ. Maniaque le montre trop inintelligent; il l'est moins qu'il en a l'air. Traître, lâcheur, renégat, sont de trop gros mots, qui supposent d'ailleurs chez notre anglomane un acte formel: l'acte de l'individu qui sait, délibère, consent et agit; tandis que ses trahisons, prises dans leur ensemble ou par le menu, sont maintes fois inconscientes, échappées par les fissures de son jugement ou à travers les vides de son cœur. Il ne croit pas d'ordinaire trahir, ni les siens, ni son baptême, ni sa race. En nous dédaignant pour frayer avec nos voisins, il prétend simple-

ment se distinguer, monter,—c'est si bien porté!—il est dans le train, il arrive, il en est fier!

C'est un bien beau vêtement, la fierté, à condition de ne pas le mettre à l'envers.

Le peuple, qui est artiste à sa façon et trouve des couleurs crues et des épithètes pittoresques pour peindre ses admirations et ses mépris, colle au front de ces sortes de dégénérés les noms de *Canayens-manqués*, de *Vire-Capot*, de *Doublure-de-Suisse*, de *Cireur-d'Anglais* et autres substantifs moins délicats, qui, pour n'être pas dans le dictionnaire, crayonnent assez bien à ses yeux la silhouette de nos protestantophiles. Il les trouve, par ailleurs, trop amusants pour en avoir pitié; il les sait trop contents d'eux-mêmes pour espérer leur faire honte; et il lui manquerait un précieux sujet de caricature s'ils se retiraient de la circulation. Leur accent plagié du saxon le réjouit: "Ils viennent pourtant de par chez nous, se dit-il, comment se fait-il donc qu'ils étranglent notre langue dans leur gosier et leurs mâchoires de brochets?" Ça lui est un plaisir malin de contempler leur cou raide, leur froideur affectée, comme si leur sang chaud de Français avait suri soudain ou caillé dans leurs veines, ainsi que du lait en une nuit d'orage.

C'est tout de même une curieuse forme de vanité, une bien drôle de mentalité: se tourner le sang pour n'être plus ce qu'ils sont et paraître ce qu'il ne sont pas! Avoir d'illustres ancêtres, une belle langue, une histoire glorieuse, un bon chez-soi, et déserter!

* * *

Ce n'est pas toutefois que nous veuillions, au milieu de races et de *credo* divers, faire une vie à part, dresser une cloison étanche, ne voyant et ne favorisant que nos gens, n'ayant confiance qu'en eux. Les moins conciliants des nôtres ont plus de sens pratique et plus de tolérance... à côté de beaucoup d'autres qui en ont trop. Mais quand nos adversaires s'efforcent, avec une morgue où se mêlent le dédain et l'ignorance, de croire et de faire croire que nous sommes une race inférieure, sans autrement le prouver par d'honnêtes concurrences, il est bien

permis de trouver odieux que des catholiques français fassent cause commune avec ces adversaires, aillent au devant d'eux avec complaisance et s'inclinent bêtement pour leur dire: "Vous avez raison, c'est une race inférieure; je le sais, moi, j'en suis!"

Nous ne poussons personne à la défiance, encore moins au fanatisme. Notre solidarité franco-catholique ne dédaigne aucun mérite, où qu'il soit. Cette solidarité n'est pas exclusive; elle est sœur de la justice, fille de la charité. Elle désire le bien de tous; mais elle s'applique à le procurer tout d'abord à ceux qui nous sont unis par les liens particuliers de la foi et du sang.

C'est d'ailleurs ce qui se pratique dans les autres groupes ethniques et religieux: ils s'entraident, ils se soutiennent, et nous les admirons. Comment voulez-vous qu'eux nous admirent, quand nous nous décernons nous-mêmes des certificats de mépris ? Ce ne sont pas nos ouvriers et nos domestiques canadiens-français qui nous ont attiré le terme méprisant de race de porteurs d'eau; ce sont nos transfuges affadis par l'hérésie, gogos hypnotisés, aplatis, devant la race supérieure.

Nous sommes ingénieux à créer des races supérieures, des institutions supérieures, des hommes supérieurs, des méthodes d'éducation supérieures, toute sorte de choses supérieures, pourvu que cela vienne d'ailleurs et soit contre nous.

Nous avons le dédain trop prompt d'un côté, et l'admiration trop facile de l'autre. Ces sentiments contrastants naissent d'ordinaire, ou bien de l'intérêt, et c'est vil; ou bien de l'engouement et de la mode, et c'est sot; ou bien du respect humain, et c'est lâche. Car le respect humain national a cela de commun avec le respect humain religieux, qu'ils sont tous deux mis au monde par la lâcheté.

Il n'y a qu'une catégorie de ces transfuges qu'on puisse excuser; ce sont ceux qui sautent par-dessus la clôture et passent chez le voisin, parce que nous n'en voulons plus et ne pouvons plus en vouloir chez nous.

* * *

Or, le reporter qui, en si peu de mots, a fait surgir sous nos yeux la silhouette que je viens de dessiner, s'étend

davantage sur les œuvres détestables de son type, l'original. Et il en donne des exemples. Parmi ceux qu'il tire de la vie publique et privée, du commerce, de la mondanité, des relations sociales et religieuses, il en est un qu'il faut citer; il en vaut la peine. C'est un cas d'hôpital.

Je connais, affirme-t-il, un hôpital fondé par un admirable curé, à Lachine, bâti au bord du lac Saint-Louis, dirigé par les Sœurs de la Providence, outillé, mis au point, selon toutes les exigences des médecins, chirurgiens, spécialistes distingués qui y font le service médical, parfaitement aménagé, avec ses vérandas, ses larges fenêtres donnant sur le vaste espace et les flots resplendissants du fleuve, son luxe de propreté, ses boiseries claires et ses murs de belle humeur, ouvert aux protestants comme aux catholiques, offrant, gratuitement aux pauvres, ses salles, ses lits, ses traitements, tout ce que la science peut mettre en œuvre pour guérir et la charité pour adoucir les souffrances et les misères humaines.

Cet hôpital—rendons hommage à qui de droit—est considéré par la plupart des catholiques de Lachine, comme un bienfait inestimable de la Providence; il est l'objet de leur reconnaissance, de dévouements et de sacrifices sans cesse renaissants.

Mais tout près de ces catholiques, vrais, pur sang, il s'en trouve d'autres, dans la même petite ville, de l'espèce que nous venons de décrire. Ceux-ci regardent d'un œil de pitié, de défiance, de mépris "C't'hôpital de Sœurs". Ils le savent soutenu par les seules aumônes d'une héroïque charité, dépourvu de fonds, languissant. Peut-être en sont-ils bien aises; car ils y voient un rival à *leur* hôpital; et leur hôpital, à eux, c'est l'hôpital protestant d'à côté, dont les médecins, évidemment, sont plus savants, les gardes-malades mieux entraînées, le service plus parfait; les malades beaucoup mieux préparés à souffrir et à mourir.

Nous n'avons rien à dire contre l'hôpital d'à côté, si ce n'est que plusieurs de nos distingués "porteurs d'eau" lui fournissent un patronage, des patients, des éloges et des largesses, que l'autre a bien mérités et dont il a grand besoin.

Personne n'aura jamais rien à dire contre l'hôpital d'à côté... Si jamais un des nôtres qui s'y égarent, Canadiens-français ou Irlandais, y subissait par accident—mais ça ne se peut pas—un mauvais traitement, il tâcherait de ne s'en pas apercevoir, d'en être content, de croire que c'est même un bel effet de la science de n'en avoir pas rendu l'âme; et il s'empresserait de n'en pas parler. Tout comme d'autres s'empressent de taire la charité inimitable des Religieuses, et de crier sur les toits l'insouciance ou la cruauté de la Sœur qui, pas distraction et surcroît de travail, a oublié de prendre une température ou retardé de cinq minutes à remplir une prescription. —"Ça sait rien que prier le bon Dieu!"

Ces gens-là ne disent pas, comme de raison, mais ils ne sont pas loin de croire que le protestantisme est un diplôme de supériorité, que la langue anglaise et la religion méthodiste aident merveilleusement à opérer de l'appendicite et à guérir la gravelle et le diabète; que c'est, en tout cas, un grand privilège d'être confié à tant de lumière, de pâtir entre des mains si savantes, et même d'en mourir.

Si jamais, par un autre accident, l'un de ces *Canayens-manqués* tombait, à l'hôpital Saint-Joseph, sous les soins d'un médecin catholique et en sortait guéri, il ne faudrait pas s'étonner de l'entendre remercier:

— Enfin ! ma forte constitution m'a sauvé: vous ne m'avez pas empêché d'en guérir...

Et maintenant, inscrivez le nom que vous voudrez sur le front de ma silhouette, mais gardez-vous bien qu'il faille jamais l'inscrire aussi sur le vôtre.

F. LEMARC.

C'est presque une position sociale, de nos jours, de parler français à la perfection.

(J. Novicow.)

* * *

Jamais nous n'abdiquerons les droits qui nous sont garantis par les traités, les lois et la constitution.

(H. Mercier.)

Louis Hébert et la Colonisation

par l'Abbé COUILLARD DESPRÉS

Chaque pays a eu ses grands hommes, ses héros; chaque siècle a fourni au monde des hommes de vertu ou de génie, qui sont devenus et resteront les modèles des générations à venir. Notre chère patrie canadienne, dont l'histoire remonte à peine à trois siècles, a eu les siens et ils sont nombreux. Elle reconnait leurs mérites, elle proclame leurs vertus, et elle les honore dans ces nombreux monuments qu'elle érige en leur mémoire; il n'y a pas lieu de s'étonner, car notre patrie a pour devise ces mots significatifs: *Je me souviens.*

Notre peuple canadien-français a de justes raisons d'être fier de sa noble origine. Il est né d'une race aussi distinguée par ses vertus que par sa bravoure chevaleresque. La terre de France, celle du XVIIème siècle surtout, a vu surgir des saints et des héros en nombre incalculable. Les fondateurs de la Nouvelle-France, les religieux, les prêtres, les laïques qui sont venus sur les bords du St-Laurent pour y planter la croix du Christ et l'étendard du roi très chrétien, ne le cédaient en rien en bravoure et en vertus. C'est la France qui nous a fourni nos premiers héros! A elle donc revient l'honneur d'avoir jeté la semence d'une Nouvelle-France à Port-Royal d'abord, puis à Québec ensuite. Notre ancienne mère-patrie n'aurait inauguré que cette œuvre, qu'elle aurait certes bien mérité d'entre les nations du monde. Mais sa mission civilisatrice elle l'a continuée durant plusieurs siècles, et nous, Canadiens, avons raison de nous glorifier d'une ascendance si noble et si distinguée.

Trois classes d'hommes ont façonné notre pays; le prêtre, le soldat et le colon. Ces hommes ont un égal mérite; ils ont travaillé chacun dans leur sphère au développement moral et matériel du Canada. Aussi, la race canadienne-française a-t-elle eu soin d'évoquer dans des

fêtes splendides le souvenir de ses premiers héros aux anniversaires glorieux qui ont marqué l'époque de leur arrivée.

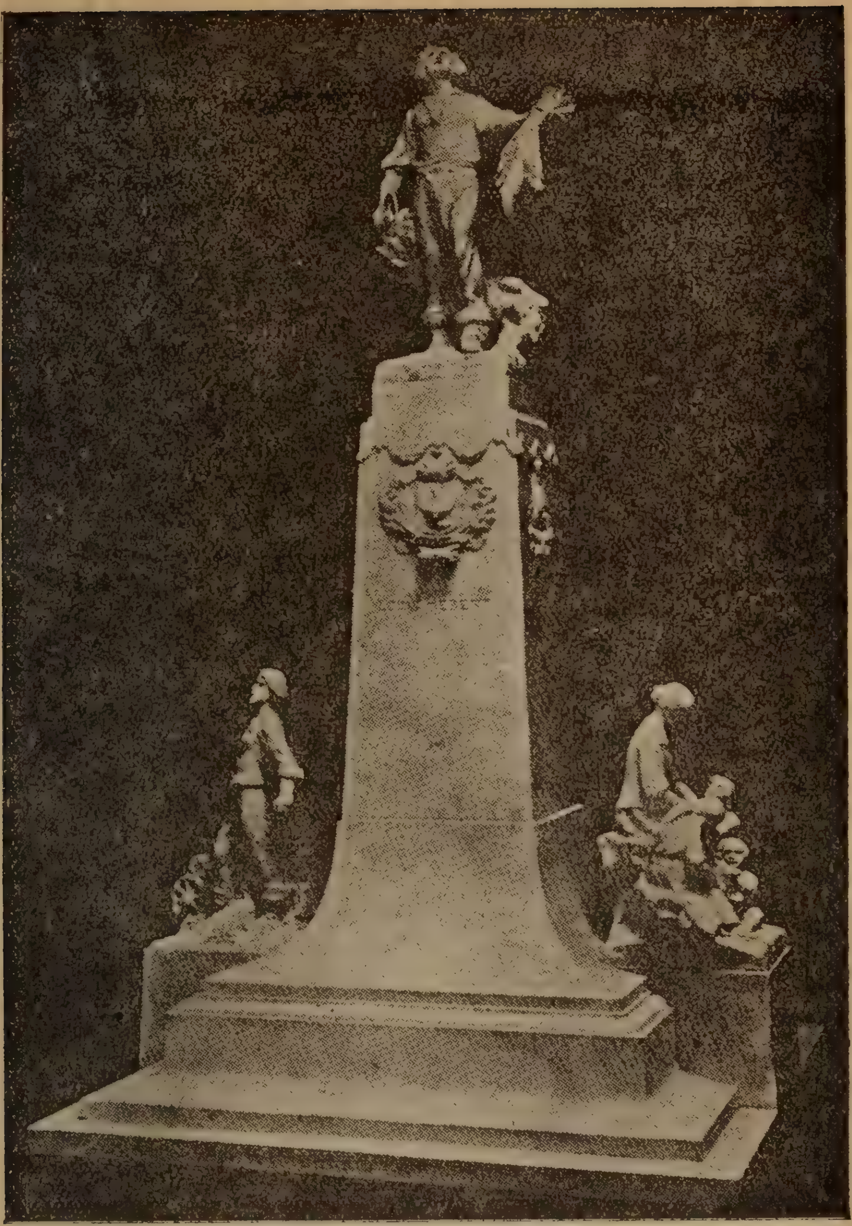
En cette année 1918, c'est la figure sympathique de Louis Hébert qui attirera les regards, car les fêtes du IIIème centenaire de son arrivée sur le sol canadien qui ont été célébrées en 1917 ne furent que le prélude de celles qui auront lieu lors du dévoilement de son monument.

Louis Hébert,appelé le Père de l'agriculture canadienne, a droit à l'honneur qu'on lui prépare. Esquissons à grands traits sa carrière. Fils d'un apothicaire de la feue Reine Catherine de Médicis, et apothicaire lui-même, en 1604, il vivait à Paris, dans l'exercice de sa profession. Au début de cette année, des explorateurs font voile vers l'Amérique; ils explorent l'Acadie et jettent les bases d'une colonie à Port-Royal. Louis Hébert les accompagne. Il retourne avec eux en 1606, et séjourne à Port-Royal jusqu'en 1613, au moment où le fort est pillé et brûlé par les Anglais.

C'est là, sur la terre acadienne, qu'il commence à aimer la culture de la terre et qu'il entreprend les premiers défrichements

La Providence le voulait sur un autre champ d'action, et c'était le rocher de Québec qui devait bénéficier de ses précieux travaux. La colonie, fondée en 1608 ne prospérait pas encore en 1617. Une compagnie de marchands entravait les efforts du fondateur qui désirait de toute son âme introduire des colons et les mettre au travail des défrichements. La soif du gain paralysa ces nobles tentatives. M. de Champlain dut se heurter pendant neuf ans à la mauvaise volonté des Marchands.

Au printemps de 1617 cependant, permission lui fut accordée de conduire en Amérique une famille de colons, c'était celle de Louis Hébert. Notre apothicaire, désireux de se dépenser pour le bien spirituel des indigènes et la noble cause de la colonisation, s'embarqua à Honfleur avec sa femme et ses enfants. L'histoire rapporte qu'il eut à subir les assauts des marchands cupides non seulement sur le sol canadien mais encore sur le sol français. Et c'est bien là ce qui grandit Louis Hébert. Il abandonne



LOUIS HÉBERT, premier colon

(1617-1917)

Monument qui sera érigé à Québec l'automne prochain.

une profession honorable et lucrative, les douceurs d'une grande ville, une vie commode, pour venir, dans nos grands bois, donner l'exemple d'un travail ardu au milieu de mille dangers. Ce qu'il en fallait du courage pour s'embarquer sur les frêles esquifs qui conduisaient nos colons au terme de leur course, s'enfoncer en pleine barbarie, et commencer une œuvre si peu encouragée par les grands de la cour...!

Hébert avait une âme ardente. Rempli de confiance en Dieu, il le suppliait de faire fructifier ses labeurs. Ses efforts furent bénis. Durant dix ans, il se livra à la noble tâche de défricheur. Il gagna, pied par pied, sur la forêt, un domaine de dix arpents, employant ses loisirs à l'instruction des sauvages des alentours. A sa mort, au dire de son sympathique historien, il récoltait déjà plus de grains qu'il n'en avait besoin pour l'entretien de sa petite famille. Le 25 janvier 1627, il rendit à Dieu sa belle âme. Sur son lit de mort il put se réjouir d'avoir contribué à la conversion des sauvages et à l'établissement d'un pays nouveau. Ce fut l'une de ses grandes consolations.

Louis Hébert fut dignement secondé par son gendre Guillaume Couillard. Celui-ci, arrivé en 1613 et marié à Marie-Guillemette Hébert, assista aux jours sombres de la prise de Québec par les Kertk. Il ne voulut pas quitter la colonie; il y demeura durant trois ans avec madame Hébert et sa famille. Ce fut dans sa maison qu'en 1632, les Révérends Pères Jésuites célébrèrent la Sainte-Messe. Grande fut la ferveur de nos colons lorsqu'ils entonnèrent le chant du *Te Deum*. La France reprit alors cette œuvre de colonisation que nous Canadiens-français avons mission de continuer.

A partir de 1632, d'autres recrues vinrent fortifier le premier groupe de nos colons. Des familles entières, choisies parmi les plus honnêtes, arrivèrent en grand nombre durant quelques années. Des jeunes hommes, pleins de courage, des jeunes filles, issues d'honnêtes familles, contractèrent des alliances et se firent volontairement pionniers. La Nouvelle-France grandit lentement sous la garde de Dieu. Elle passa à travers maintes

épreuves; nos braves ancêtres subirent les assauts d'ennemis de diverses sortes; cependant, toujours avides de nouvelles conquêtes, ils ne s'arrêtèrent pas dans le chemin du labeur.

Des essaims de rudes travailleurs quittèrent les colonies organisées de Québec et de Montréal, et s'en allèrent qui, sur la côte de Beaupré, l'Ile d'Orléans, à Montmagny, à Beaumont, qui, dans les seigneuries nouvellement ouvertes sur le St-Laurent ou les rives du Richelieu.

Après la Cession, la colonisation reprit un nouvel essor. Ce furent les rives de l'Yamaska qui attirèrent nos familles, les Cantons de l'Est, la région de Gaspé, celle du lac St-Jean, et cette autre encore très importante de Labelle dans le nord de Montréal... Voilà l'œuvre dont Louis Hébert fut l'initiateur il y a trois siècles. Il importait qu'au IIIème centenaire de l'arrivée du premier colon, la patrie canadienne rendît à ce premier ouvrier de la terre le suprême hommage dû aux conquérants.

Il importe encore, en ces jours de deuils et de crise nationale, de rappeler à la génération présente les pages sublimes de notre histoire. La colonisation, qu'on ne l'oublie pas, a fait la grandeur et la force de notre race. Ne laissons pas entamer notre patrimoine par des haches étrangères. Allons vers la forêt! Ne craignons pas le sacrifice. La terre se meurt, entendons-nous de toutes parts! Revenons à la terre! Que celles de nos familles qui peuvent fournir de nouveaux colons se fassent un devoir d'aider leurs enfants à défricher de nouvelles terres! Ce pays nous appartient; il est nôtre. Nos pères nous l'ont conquis. Soyons fiers de nos ancêtres! Imitons leur courage, leur endurance, et que les jeunes Canadiens deviennent des colonisateurs. Nous avons foi dans les destinées de la race française au Canada; nous avons raison d'espérer, mais pour assurer cette force et cette expansion que nous rêvons pour notre race, il faut redire toujours et partout: en avant! *dans la colonisation est le salut !*

Abbé A. COUILLARD DESPRÉS.

(*Sorel, P. Q.*)

L'hygiène et l'alimentation

Deux jours sans viande

par le Dr Joseph GAUVREAU

Combien y pensent? Combien s'en occupent? Combien l'ont en honneur, l'hygiène?

Je connais des gens qui ne manquent pas une occasion de dauber les pouvoirs publics, l'administration municipale, les gouvernements au sujet de l'hygiène, et qui les premiers en méprisent les plus élémentaires règles quand il s'agit d'eux-mêmes, de leurs enfants, de leur maison.

Vous croyez qu'en travaillant, en mangeant et en dormant à votre fantaisie, quand bon vous semble, sans règle ni lois, vous pourrez, votre vie durant, donner la mesure de vorre puissance personnelle?

Vous croyez qu'une nation dont chacune des unités vit ainsi, au point de vue hygiène, la bride au cou, peut être une nation forte, endurante?

Vous croyez qu'à ce compte les pouvoirs publics auront raison des épidémies, des taudis, de la mortalité infantile, de l'alcoolisme et de la tuberculose?

Non. Tant que vous ne serez pas plus soucieux de votre hygiène personnelle, tant que vous ne considérerez pas votre vie comme une partie du trésor national confiée à votre garde, à vos soins, les efforts des pouvoirs pour défendre la santé nationale ne seront peut-être pas toujours vains, mais ils seront toujours de faible portée.

La vie que vous possédez n'appartient pas qu'à vous seul. Vous avez le droit de l'accroître et de la défendre. Vous n'avez pas le droit d'en soustraire sans raison même une parcelle au bien commun.

C'est parce que la société, dont vous faites partie, a le devoir de protéger son intégrité personnelle que vous

critiquez ses gouvernements, lorsqu'ils ne protègent pas suffisamment ses éléments vitaux.

Or ma propre vie est un de ces éléments, et si par négligence, ou par ignorance, j'en diminue la capacité ou la durée, dans la même proportion je suis responsable, à cette société, de la part que je lui ai ainsi soustraite.

Je le suis aussi à la race. Et quand cette race est une minorité, minorité constamment battue en brèche et qui ne peut tirer que d'elle-même et de Dieu ses éléments de résistance, ma culpabilité alors devient très grave.

Il est donc nécessaire que chacun apprenne quelles sont ses obligations personnelles, puis se demande s'il rend toujours à l'Hygiène l'hommage et les honneurs qui lui sont dûs.

* * *

L'Hygiène c'est la science de la santé.

La Santé c'est la vie dans son plein et entier épanouissement, à tous les âges de l'individu. Elle est caractérisée par la liberté, le bien-être et la sécurité dans l'accomplissement régulier des fonctions organiques. Elle est essentiellement relative et varie selon l'individu, l'âge, le sexe, le tempérament, la constitution, le climat, les habitudes, l'hérédité, l'atavisme, etc.

Une bonne santé donne un maximum de travail.

Une bonne hygiène apporte un maximum de santé.

Le complément de la santé c'est la *débilité sénile* qui ressemble au vacillement d'une chandelle qui s'éteint. C'est la fin d'une existence vécue sans entrave, sans secousse, sans étreinte par les accidents journaliers qui s'appellent: "*la maladie*".

Vivre sans accident et mourir sans maladie, n'est pas le lot du grand nombre.

Chose certaine, chacun de nous en naissant reçoit un *capital-vie* de l'emploi duquel dépendront la santé et la longévité.

L'objet de l'Hygiène est d'étudier d'un bout à l'autre de la vie la meilleure manière de faire valoir ce capital-vie, (la santé), de connaître les causes qui peuvent le modifier d'une manière avantageuse ou nuisible.

Selon qu'elle s'occupe de l'individu en particulier ou des masses en général, l'Hygiène s'appelle l'Hygiène publique ou l'Hygiène privée.

* * *

La vie, (le capital-vie) dans son sens matériel, est une combustion. Toute combustion suppose un foyer et un combustible. Le foyer, c'est le corps de l'homme, l'ensemble de ses organes en mouvement. Le combustible c'est tout ce que nous mangeons.

Voilà pourquoi l'un des premiers soucis de l'Hygiène privée comme moyen de conserver la santé de l'homme, c'est de réglementer son alimentation, c'est d'enseigner à chauffer convenablement la fournaise, à user, selon les circonstances, de bois, de charbon mou ou de charbon dur représentés par les aliments.

Pour réparer l'usure incessante de nos organes, pour fournir à ce tourbillon continuel qu'est la vie les éléments constitutifs nécessaires, pour donner à la chaleur animale les matériaux indispensables à toute combustion, l'homme a recours aux aliments.

Tout aliment doit renfermer des principes identiques à ceux qui composent le sang, c'est-à-dire de l'*azote*, du *carbone*, de la *graisse* et de l'*eau*.

Les aliments se divisent en deux grandes classes, les *Respiratoires* et les *Réparateurs*. Les premiers ne contiennent que du carbone et de l'eau, en outre des graisses que l'on classe généralement à part. Les seconds contiennent en plus de l'azote.

Les premiers entretiennent la vie, le foyer.

Les seconds réparent les tissus, la fournaise.

CLASSIFICATION DES ALIMENTS

Aliments Respiratoires ou Combustibles ou Hydro carbonés ou Hydrates de carbone: Féculents, sucre, gras de bœuf, huiles, beurre, graisses,

Aliments Réparateurs, Plastiques, Azotés ou Albuminoides: Graminées, Viandes maigres, Poissons.

Rien ne vaut comme d'illustrer sa pensée. Allons-y donc d'un petit tableau indiquant en quatre colonnes l'analyse centésimale des aliments les plus usuels. Le pourcentage en eau indique la plus ou moins grande force nutritive ou réparatrice de chacun.

ANALYSE CENTÉSIMALE DES ALIMENTS LES PLUS USUELS.

	AZOTE	CARBONE	MATIÈRES GRASSES	EAU
Bœuf rôti	3.5	18	5.	70
Mouton rôti	2.6	12	2.	79
Morue salée	5.2	16	0.4	47
Maquereau	3.7	19	7.	79
Anguille	2.	30	24.	62
Oeuf de poule	1.9	13	7.	80
Huîtres	2.7	7	1.5	80
Fromage	5.	38	24.	40
Haricots-Lentilles	3.9	46	2.0	10
Maïs—Blé d'inde	1.7	44	8.8	12
Fèves	4.5	42	2.5	15
Farine blanche	1.6	39	1.8	14
Pain de boulanger	1.0	30	1.2	35
Pain de famille	1.2	30	1.5	35
Patates	0.3	11	0.2	74
Beurre	0.6	83	82.	14
Lard	1.2	71	71.	20
Café, thé, infusion ordinaire	1.1	9	0.5	97
Orge, Barley	1.9	40	2.	13
Riz	1.8	41	0.8	13

Conclure ces données sèches par quelques détails, serait peut-être plus à la portée de tout le monde et moins ennuyeux.

Au hasard des faits de la vie courante, je m'arrête à la dernière proposition de M. Hanna, le contrôleur des vivres, qui veut limiter la consommation de la viande, au moins dans les hôtels et les restaurants.

Est-ce un mal? Est-ce un bien? Assurément cela entravera la liberté, mais comme cela n'entrave que la liberté de manger, l'on n'en parlera guère. Mais telle n'est pas la question.

Au point de vue hygiénique ce n'est pas un mal.

Pourquoi? Parce que, généralement, nous mangeons trop de viande. Cela va un peu équilibrer les choses. Cela va nous apprendre ce que nous avons peut être toujours ignoré, la valeur nutritive des aliments les plus usuels. Et cela va peut être remettre les aliments à leur place.

Qui n'a entendu ces exclamations: Vivre sans viande! Ne manger que du poisson! Se nourrir de fèves au lard! Impossible de vivre à ce régime!

Apprenez, bonnes gens, une fois pour toutes, que pour vivre et se bien porter, il n'est pas nécessaire de manger et de la viande, et du poisson et des graminées; ce qu'il importe, c'est de manger, tous les jours, l'une ou l'autre de ces substances. Alterner vaut mieux. Plus de poissons que de viande vaut mieux. Plus de graminées que de viande et de poissons est encore préférable.

Regardez un petit peu le tableau précédent. Qui parmi vous savait, avant aujourd'hui, que les graminées, les poissons et les viandes font partie d'un même groupe d'aliments et qu'ils jouent dans l'économie exactement le même rôle de restaurateurs des tissus.

A peu près personne, n'est-ce pas, à part les spécialistes, toujours peu nombreux. Ce qui vous étonne davantage c'est d'apprendre qu'entre *viandes, poissons et graminées* ce sont les *graminées* qui ont le pouvoir réparateur le plus puissant, et que très souvent les viandes ne viennent qu'en troisième lieu.

Un coup d'œil jeté sur ce tableau fait voir que ce ne sont pas les aliments les plus délicats et les plus chers qui sont les plus utiles. Ainsi, la substance la plus riche en azote est la morue; les fèves occupent le second rang; le troisième est disputé par les haricots, les lentilles et les pois secs. Le bœuf rôti prend place derrière ces bonnes graines dont on dit tant de mal dans les casernes, dans le tranchées, dans nos chantiers, partout où la pratique

devançant la théorie les avait fait adopter comme nourriture saine et fortifiante.

Et voilà encore une fois comment il se fait qu'à toute chose malheur est bon.

La guerre va nous enlever grand nombre de nos enfants. Ceux qu'elle nous laisse vivront plus vieux. Grâce à l'intervention bienfaisante de Monsieur Hanna, le croquemitaine actuel de nos petits gaspillards de croûtes, ceux-ci vont faire des hommes plus forts et plus vigoureux que les autres, parce qu'ils auront été petits mangeurs de viande dans leur jeunesse.

Une fois pris dans le coin, il faut bien se consoler de quelque manière. La façon que je suggère, en badinant, a son importance.

Et pour finir comme j'ai commencé, sérieusement, nous faisons un abus de viande extraordinaire, dans notre alimentation. Parce que le poisson nous est imposé une fois par semaine, nous nous croyons justifiables de le mépriser les autres jours. Et jusqu'ici les graminées sont souvent jugées indignes d'une table d'hôte.

Au nom de l'Hygiène, pour le grand bien de votre santé et aussi de votre bourse, je vous prie instamment de reconsidérer vos jugements passés sur la question.

Dr Joseph GAUVREAU.

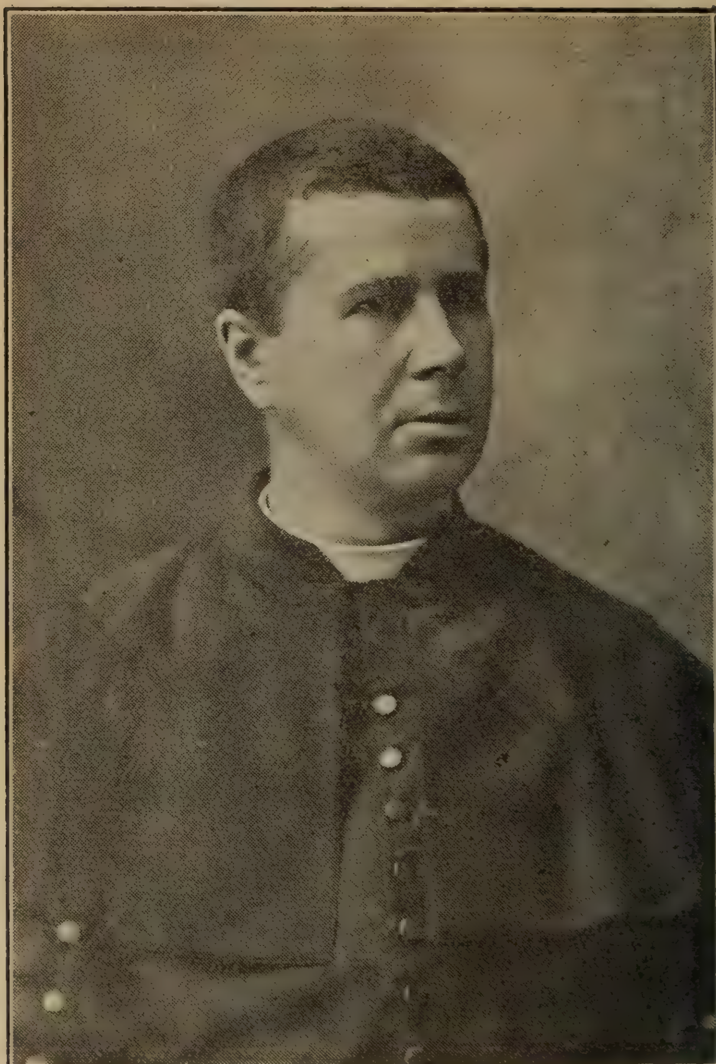
Si la divine Providence a implanté la langue française en Amérique, c'est pour qu'elle y reste, pour qu'elle s'y développe, qu'elle y remplisse son rôle et atteigne à de hautes destinées.

(J.-P. TARDIVEL.)

* * *

Tant qu'un peuple n'est envahi que dans son territoire, il n'est que vaincu; mais s'il se laisse envahir dans sa langue, il est fini.

(DE BONALD.)



LUCIEN-ALEXANDRE BEAUDOIN,

Curé de Notre-Dame du Lac (Ford City, Ont.) serviteur insigne de la langue et des intérêts français, décédé à l'Hôtel-Dieu, de Montréal, le 19 août 1917,

Le testament de l'abbé Beaudoin

Le dimanche 9 septembre 1917, en réunion publique à Ford City, M. de Grandpré, avocat, a donné lecture de cet extrait du testament de M. l'abbé Beaudoin, ancien curé de la paroisse:

"*Je demande que mon corps soit enterré au collège de l'Assomption, Québec, après les quatre jours de mon décès passés à Notre-Dame du Lac* (il croyait pouvoir mourir parmi ses paroissiens), *et que mon coeur extrait du corps soit enterré dans la crypte que j'ai construite dans la chapelle de l'église de Notre-Dame du Lac.*

"*Je demande pardon à tous ceux que j'aurais pu offenser, supérieurs et inférieurs, comme je pardonne à tous ceux qui m'auraient causé quelque tort ou dommage.*

"*J'aime la patrie canadienne-française à qui je dois d'être devenu prêtre. J'ai eu à combattre de fiers combats. Je voudrais encore vivre pour défendre l'Église, ma race et ma langue. Que Dieu me fasse miséricorde et m'introduise dans le ciel, vraie patrie du chrétien.*

"*Je laisse un dernier adieu à mes paroissiens jeunes et vieux, aux chers enfants de nos écoles catholiques que j'ai tant aimés pendant ma vie. Ils prieront sans doute pour leur curé. Je demande à tous que l'on se souvienne de moi devant le Seigneur.*"

Qui tient la langue tient la clef qui de ses chaînes le délivre.

(MISTRAL.)

* * *

C'est un crime de lèse-majesté d'abandonner la langue de son pays.

(RONSARD.)

Une page de notre histoire

La croix de Maisonneuve

par Lionel GROULX, ptre

Tout tient de la légende héroïque dans les débuts de Ville-Marie. A contempler ce fond d'histoire on dirait une fresque de primitif où tous les jours viendrait se fixer le geste d'un orante, un acte de martyrologe.

* * *

C'était la veille de Noël, la première année de la fondation. Les colons finissaient à peine les durs travaux des premiers défrichements. Tout en se préparant à la lutte contre le premier hiver, ils voyaient venir avec contentement ces longs mois de repos relatif. Et la guitare du colonel, celle-là même qui avait égayé les bûcherons les soirs de travail, fredonnait depuis quelques jours les refrains du minuit.

Soudain un cri de terreur vient jeter l'alarme dans la petite bourgade: "Le déluge! le déluge!" La rivière Saint-Pierre, inquiétante depuis quelques heures, a tout à coup franchi ses rives et voici qu'elle se jette dans les prairies. Bientôt elle va déferler dans les fossés du fort; elle avance vers la palissade et vers les murs. Chargée de glaces et de débris de forêt, elle court avec une violence à tout briser. L'angoisse est au dernier point parmi les colons. Les huttes se vident et c'est un sauve-qui-peut général. La nuit, une nuit pleine d'incertitude et de menaces, vint ajouter à cette scène d'effroi ses terreurs mystérieuses. Personne ne ferma les yeux dans Ville-Marie, en cette nuit du 24 décembre 1842. Chacun guetta dans l'obscurité la marche envahissante des eaux, et l'on se disait: "Si le fort est emporté, qu'adviendra-t-il de nous, sans logis, sans poudre, sans défense?" Et la rivière montait, montait toujours, implacable.

Paul de Maisonneuve se souvint qu'il était le père de la petite bourgade française. Très simplement il fit le geste qu'on attendait de lui. Homme de foi avant tout, il conçoit l'idée de barrer le passage à l'inondation avec une croix. Les Pères approuvent le pieux projet. Mais puisque la vaillance et la foi sont vertus de la communauté à Ville-Marie, tous les colons s'unissent d'intention au fondateur. Et la croix de Maisonneuve se dressa bientôt, comme un rempart souverain, au bord de la rivière en révolte. Le chef de la petite colonie voulut faire violence au ciel; à genoux au pied de sa croix, il fit le vœu, si les siens étaient sauvés, d'aller porter l'étendard au sommet du Mont-Royal.

Et la foi fit son œuvre. La rivière Saint-Pierre continua son ascension menaçante; elle alla lécher les palissades, mais elle s'arrêta au seuil du fort. Après quelques heures, domptée et pacifiée, la rivière rentrait dans son lit.

Le jour de l'Epiphanie, Maisonneuve se mit en voie d'exécuter son vœu. Le fondateur de Ville-Marie avait plus que du chevalier, il avait du croisé. Il faut reconnaître qu'il fut un merveilleux éducateur de peuple. Sa préoccupation la plus constante parait être d'augmenter son capital de foi à ce petit peuple qui est au berceau. Chaque jour et surtout aux circonstances graves, de Maisonneuve veut agir au plus parfait et agrandir ses actes jusqu'aux dernières dimensions surnaturelles. Voici qu'il médite d'ajouter à l'exécution de son vœu un acte de la signification la plus haute. Le 6 janvier 1843, se déroula dans la chapelle de Ville-Marie, une cérémonie d'un caractère auguste et antique, une des fêtes anciennes, des temps de la chevalerie, alors que l'Église bénissait la vaillance et les épées. De Maisonneuve se battait contre de nouveaux barbares, ennemis du Christ et de la civilisation chrétienne. Comme les paladins de jadis il demanda pour sa vaillance et pour son épée l'investiture de l'Eglise. Au moment où la procession allait se mettre en marche vers le sommet de la montagne, de Maisonneuve vint s'agenouiller près de sa croix et demanda à être sacré chevalier. Un ministre de Dieu, devant l'assemblée émue, récita sur le paladin moderne la prière antique

récitée sur les vieux croisés de France: "Seigneur, nous prions votre clémence infinie de protéger toujours et partout et de délivrer de tous les périls votre serviteur qui, selon votre parole, désire porter sa croix à votre suite et combattre contre vos adversaires pour le salut de votre peuple choisi."

La procession s'ébranla. Ce fut une rude montée de Calvaire. Les colons de Ville-Marie montaient à travers les bois et les neiges, par les sentiers mal battus où jadis avait passé Jacques Cartier. En tête marchait une troupe de pionniers avec mission d'ouvrir et de battre le chemin. Puis venait de Maisonneuve chargé de la croix. A sa suite marchaient les colons, les uns armés du mousquet, les autres portant toutes les pièces d'un autel et des instruments pour l'érection du calvaire. Et le pèlerinage gravissait la rude pente, long ruban noir sur la neige blanche, pendant que sous la voûte des arbres séculaires frissonnaient les strophes mystiques de l'"*O crux ave, spes unica*!"

Enfin le sommet apparut. L'autel fut dressé. Le Père du Perron commença l'introït: "*Ecce advenit Dominator Dominus*". Il y eut communion générale, puis le Père bénit la croix. "Elle dominait l'île entière comme un trophée, disent les vieilles chroniques, annonçant les futures victoires du Christ."

Peu de temps après l'érection, les Iroquois abattirent la croix de Maisonneuve. Quelques années plus tard Marguerite Bourgeoys entreprit de la relever. Pendant longtemps l'emplacement de la croix primitive avait été un terme de pèlerinage.

* * *

Sur quel point de la montagne fut-elle dressée? Etait-ce vraiment à l'endroit où elle brille encore aujourd'hui, dans le parc du séminaire, entre les hauts peupliers? Que nous importent après tout les disputes des chercheurs? Il est des gestes qui ne s'effacent plus de l'horizon. Et la croix de de Maisonneuve, aérienne et mystique, brille comme un *labarum* sous le ciel du vieux Ville-Marie.

LIONEL GROULX, ptre

Les diocèses de l'Ontario

Le vaillant quotidien canadien-français d'Ottawa, le *Droit*, a publié récemment sur les diocèses de l'Ontario une série d'articles contenant des statistiques vraiment révélatrices. Nous avons cru bon de les résumer afin que nos lecteurs puissent les conserver et les méditer.

I

LE DIOCÈSE D'OTTAWA

Le diocèse d'Ottawa a grandi rapidement. En 1847, lors de sa fondation, il contenait à peine 32,000 fidèles, et Mgr Guigues n'avait que six prêtres séculiers et quelques Oblats. A sa mort, en 1874, il contenait déjà 96,000.

Depuis, son augmentation a été si constante qu'il a essaimé et de nouveaux diocèses ont été séparés de l'église-mère. Ceux-ci sont au nombre de trois: Pembroke, érigé en vicariat en 1882, en diocèse en 1898, Témiscaming, érigé en vicariat en 1908, en diocèse en 1915, et Mont-Laurier érigé en diocèse en 1913.

Pour suivre le développement du diocèse d'Ottawa, il faut tenir compte de la population de ces trois diocèses qui ont été retranchés à diverses époques, pour le plus grand bien des fidèles devenus trop nombreux.

En 1882, lors de la division du diocèse, pour l'érection du vicariat apostolique de Pontiac, aujourd'hui les diocèses de Pembroke et de Haileybury, il y avait 96,000 catholiques, de toutes nationalités, mais la majorité, comme aujourd'hui encore, d'ailleurs, était de langue française.

Comme nous étudierons le diocèse de Pembroke séparément, nous ne nous en occuperons pas dans les statistiques d'aujourd'hui. La division était d'ailleurs opérée depuis de longues années, en 1901. Nous comparerons les statistiques de 1901 et de 1911.

ANNÉE	POPULATION TOTALE	CATHOLIQUES	CANADIENS-FRANÇAIS
1901	246,079	157,515	124,936
1911	282,233	184,685	150,336

* * *

Il est facile de voir, par ces chiffres, que le gros de l'augmentation a été dû aux Canadiens français. L'augmentation totale pour cette période a été de 27,170. L'accroissement des Canadiens français fut de 25,400, pendant que toutes les autres nationalités n'ont ajouté à leur nombre que 1770, c'est-à-dire que les Canadiens français ont augmenté dans la proportion de 20 pour cent, pendant que les autres nationalités ne l'ont fait que de 5 pour cent.

On aimera sans doute à connaître l'état du diocèse d'Ottawa seulement, en 1911. Le diocèse contenait alors une population totale de 247,042 âmes.

Les catholiques y étaient au nombre de......152,053
Et les Canadiens français s'élevaient à.......119,337

Ces chiffres ne contiennent pas la population du diocèse de Mont-Laurier, créé en 1913, si nous disons que les Canadiens français sont 119,337, et les catholiques d'autres nationalités de 32,716, nous devons donc conclure que le diocèse est éminemment canadien français.

Dans le diocèse, il y a un total de 138 prêtres séculiers et 157 prêtres réguliers. De ce nombre, il y a 21 prêtres séculiers de langue anglaise et 6 prêtres réguliers, soit un total de 268 prêtres de langue française et 27 de langue anglaise.

II

LE DIOCÈSE D'ALEXANDRIA.

ANNÉE	POPULATION TOTALE	CATHOLIQUES	CANADIENS-FRANÇAIS
1891	49,603	23,043	11,188
1901	49,173	23,634	14,225
1911	46,034	23,808	15,726

Dans le diocèse d'Alexandria plus que dans tous les autres, l'avenir de l'Église catholique est intimement lié à l'avenir des Canadiens français. Il suffit de s'arrêter un instant sur les chiffres que nous avons donnés plus haut pour voir que sans les Canadiens-français, la religion catholique serait vite éteinte dans cette région.

En 1911, sur un total de 23,043 catholiques, les Écossais en comptaient 11,855, soit 667 de plus que les Canadiens français. En 1901, les 11,855 étaient diminués à 9,409, pendant que les Canadiens français étaient au nombre de 14,225. Ainsi, dans ces dix années, les Écossais perdaient 2,446 pendant que les Canadiens français en gagnaient 3,037. En 1911, c'est le même résultat déplorable pour les catholiques de langue anglaise et le même résultat consolant pour les Canadiens français: les Ecossais descendent à 8,082 et les Canadiens français montent à 15,726; les premiers perdent 1,327 âmes, et les seconds en gagnent 1,501.

En un mot, dans la période de 1891 à 1901, les catholiques de langue française ont augmenté dans une proportion de 27 pour cent, et les catholiques de langue anglaise ont diminué dans une proportion de 20 pour cent. Dans la période de 1901 à 1911, les Canadiens français ont augmenté de 10 pour cent, et les catholiques de langue anglaise ont diminué de 14 pour cent.

Au point de vue administratif, ce diocèse dont 67 pour cent de la population est de langue française et 33 pour cent seulement de langue anglaise est divisé en 16 paroisses dont une seule possède un curé dont le nom est français. Il y a en outre 3 vicaires à nom français. Deux de ceux-ci sont dans des paroisses exclusivement de langue anglaise et un seul est dans une paroisse française.

III

LE DIOCÈSE DE LONDON.

Ce diocèse, d'une étendue considérable, englobe les comtés de Kent et Essex et une partie des comtés d'Elgin, Huron, Lambton, Oxford, Middlesex, Norfolk et Perth.

En 1891, si nous consultons le recensement officiel de ce temps, nous remarquons que sur 27,816 catholiques que contiennent les divisions nord et sud d'Essex et Kent, il y a un total de 17,184 Canadiens français.

Dans ce diocèse comme partout ailleurs, la population française n'a fait qu'augmenter, comme on le verra par les statistiques officielles que nous allons donner pour les années de 1901 et de 1911.

ANNÉE	POPULATION TOTALE	CATHOLIQUES	CANADIENS-FRANÇAIS
1901	500,073	59,387	28,281
1911	492,897	63,560	31,263

Ainsi, en 1901, les catholiques de langue française étaient de 28,281 pendant que les catholiques de langue anglaise et de toute autre langue, étaient de 31,106. En 1911, les Canadiens français passaient à 31,263, pendant que les catholiques de toute autre langue atteignaient le total de 32,297.

Dans ces dix années, les Canadiens français augmentaient donc de 2,982 soit une augmentation de 10 pour cent, pendant que les catholiques de toute autre langue n'augmentaient que de 1191, une augmentation de 3 1-2 pour cent à peine.

Le clergé est composé de 83 prêtres séculiers et de 20 prêtres réguliers formant un total de 103. De ce nombre, 20 prêtres séculiers et 2 religieux ont des noms français.

IV

LE DIOCÈSE DE PEMBROKE.

Pour bien juger de l'accroissement de la population catholique dans cette région, il faudra inclure dans le recensement de 1911, pour le diocèse de Pembroke, la population du diocèse de Haileybury, afin de montrer la progression catholique comparée avec les recensements de 1891 et de 1901. Nous rétablirons plus loin la part de chacun des diocèses à cette date.

ANNÉE	POPULATION TOTALE	CATHOLIQUES	CANADIENS-FRANÇAIS
1891	65,350	29,494	9,211
1901	98,265	43,986	21,470
1911	135,481	61,972	34,371

Ici comme dans les autres diocèses que nous avons étudiés jusqu'à présent l'augmentation catholique est due en majeure partie, pour ne pas dire uniquement, à l'augmentation canadienne française,

En 1891, les catholiques du vicariat apostolique de Pontiac étaient au nombre de 29,494. Les Canadiens français n'étaient que 9,211, et les catholiques de langue anglaise et autres, 20,283, c'est-à-dire que l'élément français n'était que 30 pour cent environ de la population catholique totale.

En 1901, les progrès accomplis sont remarquables. La population catholique totale est portée à 43,986, soit une augmentation de 14,492, c'est-à-dire près de 50 pour cent. Les Canadiens français sont 21,470, les catholiques d'autres langues, de 22,516.

Dans cette décade, les Canadiens français ont donc eu une augmentation de 12,259 sur un total de 9,211, soit un accroissement de 133 pour cent, pendant que les catholiques d'autres langues n'augmentaient que de 2,246, un peu plus de 11 pour cent.

Les catholiques de langue française ont donc augmenté, dans cette période, 12 fois plus que les catholiques d'autres langues et au lieu de n'être que 30 pour cent de la population catholique totale, ils sont devenus tout près de la moitié.

* * *

De 1901 à 1911, nous remarquons le même progrès chez les nôtres, et c'est surtout leur augmentation qui a fait grandir le diocèse et provoqué la division de Haileybury.

La population catholique, dans cette décade passe de 43,986, à 61,972. Les Canadiens français, de 21,470, atteignent le total de 34,371, et les catholiques de toute autre nationalité n'atteignent que le total de 27,601. Les catholiques de langue française augmentent donc de

12,901, soit 60 pour cent, pendant que les autres n'augmentent que de 5,085, soit, 18½ pour cent.

En 1891, les catholiques de langue française étaient 30 pour cent de la population catholique totale, et vingt ans plus tard, ils sont devenus 55 pour cent, pendant que les catholiques de langue anglaise passent de 70 pour cent, à 45.

Ces chiffres sont d'une éloquence incontestable et prouvent que la religion catholique puise sa vitalité et sa force dans la race française.

Pour donner plus de facilité à cet accroissement rapide, en 1908, le Vicariat Apostolique du Témiscaming était formé et confié au zèle d'apôtre de Mgr Latulipe. Il est tout naturel que cette division ait amoindri la population du diocèse actuel de Pembroke.

Le recensement de 1911 donne, pour les diocèses de Haileybury et Pembroke, les chiffres suivants:

	POPULATION	CATHOLIQUES	CAN.-FRANÇAIS	AUTRES
Total...	135,481	61,972	34,371	27,601
Haileybury	45,413	22,855	15,813	7,042
Pembroke.	90,068	39,117	18,558	20,559

Il y avait donc, dans le diocèse de Pembroke seulement, en 1911, 39,117 catholiques, dont 18,558 Canadiens français et 20,559 catholiques d'autres nationalités.

Ces catholiques sont distribués dans 31 paroisses et 43 missions, dont 10 paroisses et 18 missions sont sous la direction de prêtres d'origine française.

Il y a en tout 45 prêtres séculiers et 4 prêtres réguliers. De ce nombre 19 sont d'origine française, 15 prêtres séculiers et 4 religieux de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée dont la maison est à Mattawa avec une paroisse et 7 dessertes.

V

DIOCÈSE DU SAULT STE-MARIE.

ANNÉE	POPULATION TOTALE	CATHOLIQUES	CANADIENS-FRANÇAIS
1891	52,502	17,401	6,534
1901	81,894	27,176	13,591
1911	164,015	65,601	32,722

L'Action française

L'œuvre de défense inaugurée par l'*Almanach de la Langue française*, la Ligue des Droits du français la poursuit chaque mois par le moyen de son organe, revue agréable à l'œil et à l'esprit. *L'Action française*, comme son nom l'indique, se spécialise dans le domaine de l'action. Et l'accueil sympathique qu'elle reçut dès son apparition prouve clairement qu'il y a place pour elle à côté des publications d'autre nature existant déjà.

Fondée au mois de janvier dernier, cette revue a déjà publié des articles de tête très favorablement accueillis par la presse du pays et signés de noms distingués comme ceux de M. ÉDOUARD MONTPETIT, de l'ABBÉ LIONEL GROULX, du sénateur PHILIPPE LANDRY, du R. P. ÉDOUARD LECOMPTE, du sénateur L.-O. DAVID, de M. OMER HÉROUX, de M. J.-N. CABANA.

Elle compte au nombre de ses collaborateurs des écrivains bien connus comme l'ABBÉ É. BLANCHARD, MM. EUGÈNE ROUILLARD, PIERRE HOMIER, JOSEPH GAUVREAU, LÉON LORRAIN, LOUIS DUPIRE, etc.

Elle a publié d'intéressantes réponses à ses enquêtes, de MM. MONTARVILLE BOUCHER DE LA BRUÈRE, VITAL MALLETTE, HUGON, etc.

Elle publie aussi une partie documentaire inappréciable, où tous les textes marquants dans notre vie française se trouvent réunis sous un format commode et de consultation facile.

L'Action française forme, à la fin de l'année, un joli volume de près de 400 pages, dont l'intérêt subsiste toujours.

Bref, cette revue, grâce aux luttes qu'elle mène pour la défense de la langue et des traditions françaises, mérite véritablement le titre de *Bulletin des Armées* de Sa Majesté la Langue française. Ses débuts ont été modestes, mais la sympathie et l'aide de ses amis seront d'un précieux secours à la Ligue des Droits du français *pour que grandisse l'Action française.*

Abonnez-vous et faites abonner vos amis pour le prix de $1.00 par année ou de 60 sous pour six mois.

Les Almanachs de 1916 et de 1917

La Ligue des Droits du français conserve encore, pour être agréable à ses amis, quelques exemplaires des deux premiers *Almanachs de la Langue française.*

C'est un des caractères distinctifs de cette publication annuelle d'être toujours d'actualité et de rester d'une lecture attachante même après l'année dont elle porte le chiffre. Tous ceux qui suivent attentivement le mouvement de reconquête des droits du français dans les divers domaines de notre vie nationale se font un devoir de conserver précieusement ce petit livre. Il est d'allure modeste, mais il contient dans ses pages le tableau fidèle d'un peuple qui ne veut pas mourir, parce qu'il *se souvient* de ses aïeux.

On peut se procurer l'Almanach de 1916, très rare aujourd'hui, au prix de 25 sous, et celui de 1917, au prix de 15 sous (frais de port en plus pour chacun, 3 sous).

"The Canadian Miracle"

C'est la traduction du cri d'admiration qu'arracha l'histoire de notre survivance à un écrivain français. C'est aussi le titre d'une plaquette de 16 pages, reproduisant un article du *Catholic Mind* de New-York sur la question scolaire ontarienne. Cette brève étude met très bien les choses au point et s'impose d'elle-même comme littérature de propagande dans les milieux de langue anglaise.

Prix: 5 sous l'unité, 50 sous la douzaine, $4.00 le cent, plus les frais de port.

Listes d'expressions françaises

Les éducateurs ont bien voulu faire l'éloge de ces listes, éditées par la Ligue des Droits du français. Elles sont destinées à enrichir notre vocabulaire en familiarisant avec le terme exact dans les diverses branches du commerce et de l'industrie.

Elles se vendent 35 sous le cent ou 5 sous la douzaine (pour le même sujet), frais de port en plus.

"La langue française au Canada"

On n'a pas oublié la campagne inaugurée en 1912, dans les colonnes du *Devoir*, par Pierre Homier, nom bien connu des chevaliers de la langue française. La Ligue des Droits du français, à la fondation de laquelle cette campagne ne fut pas étrangère, a réuni ces articles en brochure.

Comme l'écrivait en préface le docteur Joseph Gauvreau, "*ils ont éveillé l'attention de plusieurs, fait rougir un grand nombre et converti quelques-uns. Cela leur donne le droit de recommencer.*" Les faits que cite Pierre Homier et les réflexions que ceux-ci provoquent offrent encore un intérêt marqué aux yeux de tous les vrais patriotes indignés de voir la langue française ravalée, même chez nous, au dernier plan du commerce et de l'industrie.

Une amabilité hautement appréciée consiste à faire cadeau de ce livre, écrit d'un style claironnant et d'inspiration entraînante, en l'accompagnant des *Almanachs de la Langue française* et d'un abonnement à l'*Action française.*

La brochure de Pierre Homier se vend 15 sous, frais de port en plus (3 sous).

Portrait de Mgr Langevin

Le portrait du "grand blessé de l'Ouest" devrait orner la demeure de tout véritable patriote. Celui qui est édité par la Ligue des Droits du français reproduit quelques-unes des plus fières paroles du regretté défunt, que tous doivent connaître.

Cette photogravure de luxe se vend 10 sous franco.

Bulletin de commande

..............................., ce.............................191.....

La Ligue des Droits du français
Bureau 32, Immeuble de *La Sauvegarde*
TÉL.: MAIN 912 MONTRÉAL

Messieurs,

Veuillez trouver ci-inclus la somme de..............................piastres pour vos publications suivantes:

...... exemplaire de l'*Almanach* (édition de 1916).		....	....
...... — — l'*Almanach* (— 1917).		....	....
...... — — l'*Almanach* (— 1918).		....	....
...... — — *The Canadian Miracle*..........		....	....
...... — — *La Langue française au Canada*		....	....
...... — du *Portrait de Mgr Langevin*.......		....	....
...... abonnement à l'*Action française*..............		....	....
......cent......*Listes d'expressions françaises*..........		....	....
....		....	....
....		....	....
....		....	....
Total......		....	....

(Prière de faire tous les effets de commerce payables au pair.)

En 1891, cette région contenait 17,401 catholiques. Si l'on en retranche les Canadiens français, il reste un total de 10,877 pour toutes les autres nationalités. En 1901, sur un total de 27,176, les Canadiens français prennent 13,591, soit une augmentation de 7,057, à peu près 115 pour cent. Les catholiques d'autres nationalités, n'ont que 13,585 ,soit une augmentation de 2,708, un peu moins de 20 pour cent.

De 1901 à 1911, la population catholique a plus que doublé, puisqu'elle passe de 27,176 à 65,601; mais les Canadiens français ont augmenté aussi considérablement puisqu'ils ont passé de 13,591 à 32,722, une augmentation de 18,131, soit 133 pour cent.

Les catholiques d'autres langues ont aussi plus que doublé, puisqu'ils n'étaient que 13,585 en 1901 et qu'ils sont 32,879 en 1911. Mais cette augmentation extraordinaire est due en grande partie à la forte immigration étrangère catholique qui s'est dirigée vers cette partie.

* * *

Si nous consultons l'"Eglise Catholique au Canada" du T. R. P. Alexis, capucin, page 45, nous voyons le nombre d'étrangers catholiques que contient le diocèse. Voici les chiffres qu'il donne: Belges, 83. Italiens, 6,913. Polonais, 3,153. Autrichiens, 6,262. Indiens, 5,078. Divers, 11,390."

Sur un total de 32,879, que nous donne le recensement de 1911, pour les catholiques de toutes autres nationalités, nous avons donc 21,489, pour les Belges, les Italiens, les Polonais, les Autrichiens, les Indiens. Il ne reste donc, pour les Irlandais, les Ecossais, les Anglais et autres, que 11,390.

Ce n'est donc pas par l'accroissement des catholiques de langue anglaise que le diocèse du Sault Ste-Marie a progressé et nous pouvons dire que ce diocèse est bien un diocèse à majorité française, puisque le groupe ce cette langue est trois fois plus considérable que le groupe de langue anglaise, et au moins cinq fois plus nombreux que tout autre groupe.

Ce diocèse compte 37 paroisses et 98 missions sous la direction de 29 prêtres séculiers et 32 religieux de la Compagnie de Jésus. Des 29 prêtres séculiers, 17 sont de langue française et 4 italiens. Des religieux, trois seulement sont de langue anglaise, les 29 autres sont d'origine française.

VI

DIOCÈSE DE KINGSTON

Si nous consultons les recensements officiels publiés par le gouvernement, nous trouvons les statistiques suivantes :

ANNÉE	POPULATION TOTALE	CATHOLIQUES	CANADIENS-FRANÇAIS
1861	245,288	51,212	2,773
1871	220,535	42,218	9,147
1881	234,395	42,227	10,221
1891	238,768	41,642	4,608
1901	244,935	40,302	11,023
1911	210,394	34,224	9,535

Nous avons tenu, comme nous le disons plus haut, à remonter aussi loin que possible dans le passé, afin de bien faire voir les causes et les espoirs de progrès de l'Eglise catholique en Ontario.

Si l'on s'en tient simplement aux chiffres indiquant la population catholique du diocèse, nous voyons que de 51,212 en 1861, elle tombe à 34,224 en 1911.

Cependant, il nous faut souligner d'une façon plus détaillée les changements qui se sont produits dans la population catholique de ce diocèse, et, pour cela, nous allons demander à nos lecteurs de faire quelques opérations d'arithmétique bien simples, mais bien éloquentes.

En 1861, sur une population catholique totale de 51,212, les Canadiens français ne comptent que 2,773 laissant un total de 48,439 pour les catholiques d'autres langues, surtout de langue anglaise.

En 1871, la population totale des catholiques est diminuée de près de 9,000, passant de 51,212 à 42,218. Les Canadiens français montent à 9,147 et les catholiques de langue anglaise descendent à 33,071.

Et ainsi de suite, c'est une diminution régulière pour les catholiques de langue anglaise, diminution telle que l'accroissement des Canadiens français ne peut pas suffire à combler. Voyons la diminution à chaque recensement : 1861, 48,439 ; 1871, 33,071 ; 1881, 32,006 ; 1891, 37,034 (?) 1901, 29,279 ; 1911, 24,689.

Ainsi, de 1861, à 1911, soit cinquante ans, les catholiques de langue anglaise diminuent de 50 pour cent, passant de 48,000, à 24,000, pendant que les Canadiens-français, passent de 2,773, en 1861 à 9,535, en 1911, après avoir été 11,023 en 1901.

Dans ce diocèse, il y a un total de 53 prêtres séculiers dont deux seulement ont des noms français, pour desservir 41 paroisses et 28 missions.

VII

DIOCÈSE DE PETERBOROUGH

En 1901, la population totale du diocèse de Peterborough était de 252,901 ; les catholiques étaient au nombre de 52,886. De ce nombre on comptait 21,288 Canadiens français et 31,798 catholiques de toutes autres langues.

En 1911, à la suite de la division du diocèse par la fondation du Sault Ste-Marie, la population se trouve considérablement réduite. Cependant, pour que nos lecteurs puissent avoir une idée du progrès de l'Eglise catholique dans cette région, nous ne donnerons, pour les divers recensements, que la population du territoire actuellement sous la juridiction de l'Évêque de Peterborough.

* * *

Comme ce diocèse a été érigé en Vicariat Apostolique en 1874, et en diocèse en 1882, nous ne remonterons pas plus loin dans le passé que l'année 1881.

ANNÉE	POPULATION TOTALE	CATHOLIQUES	CANADIENS-FRANÇAIS
1881	174,630	22,110	3,968
1891	190,915	21,731	2,504
1901	170,300	22,399	4,676
1911	182,568	25,894	5,889

Ainsi, la population catholique en 1881 était de 22,110 et, en 1911, pour le même territoire, elle n'est que de 25,-894, soit, en trente ans, une augmentation de 3,784 c'est-à-dire environ 17 pour cent. Il est bon de noter que tous ces catholiques ne sont pas uniquement de langue anglaise, car l'immigration européenne a fourni un bon nombre de catholiques, au cours des vingt dernières années.

Cependant, l'augmentation des Canadiens français, dans cette partie, est encore beaucoup plus consolante que celle des autres catholiques. En dépit du milieu et des défections nécessaires quand un petit groupe se trouve noyé dans une majorité anglaise, les Canadiens français, en trente années, soit de 1881 à 1911, ont passé de 3,968 à 5,889. C'est une augmentation de 1921, c'est-à-dire de 48 pour cent.

D'un autre côté, les catholiques d'autres langues que la langue française, ont fait des progrès beaucoup moins rapides. En 1881, les catholiques d'autres langues étaient au nombre de 18,142 et en 1911, ils sont de 20,005.

Dans l'espace de trente ans ils ont donc augmenté de 1,863, c'est-à-dire un accroissement de 10 pour cent. Si l'on pouvait déduire du total des catholiques, tous les Allemands et les Italiens de notre foi, arrivés dans ce diocèse, depuis vingt ans, il faudrait peut-être conclure que dans Peterborough comme dans Kingston, les catholiques de langue anglaise diminuent plutôt que d'augmenter.

Le diocèse de Peterborough est divisé en 23 paroisses et 27 missions sous la direction de 32 prêtres séculiers et un prêtre régulier. De ce nombre, comme nous l'avons noté plus haut, deux seulement sont de langue française. Un prêtre séculier, vicaire et un Père Jésuite, curé.

VIII

DIOCÈSE DE TORONTO

ANNÉE	POPULATION TOTALE	CATHOLIQUES	CANADIENS-FRANÇAIS
1871	294,334	41,467	6,250
1881	366,431	50,019	7,881
1891	467,786	56,679	5,281
1901	489,114	59,489	11,111
1911	687,727	81,017	14,234

En 1871, on comptait dans les limites actuelles du diocèse de Toronto, 6,250 catholiques de langue française. En 1911, ils sont au nombre de 14,234. C'est-à-dire que sur un total de 6,250, ils ont augmenté de 7,984, soit environ 130 pour cent.

Les catholiques d'autres langues, en 1871, étaient au total, 35,217 et en 1911, ils sont en tout 66,783, soit, une augmentation de 31,566, c'est-à-dire 90 pour cent.

Ici comme dans toutes les autres parties de la province de l'Ontario, l'accroissement des Canadiens français, dans les circonstances les plus défavorables est encore supérieure à celle des catholiques d'autres langues, même quand toutes les conditions sont de nature à favoriser plutôt l'expansion de ces derniers.

Si nous prenons, par exemple, la période de 1881 à 1901, nous voyons que les catholiques de toutes nationalités, à part les Canadiens français, sont de 42,138 en 1881 et de 47,378 en 1911, pendant que les Canadiens français sont, dans le premier cas, 7,881 et dans le second, 11,111.

Les catholiques de langue anglaise ont augmenté, dans ces vingt ans, de 5,240, soit 12 pour cent. Les Canadiens français ont augmenté de 3,230, soit une augmentation de 41 pour cent.

* * *

Le diocèse de Toronto est divisé en 68 paroisses avec 34 missions administrées par 101 prêtres séculiers et 39 religieux. De ce nombre, 6 prêtres séculiers et 4 religieux sont de langue française.

IX

DIOCÈSE DE HAMILTON

ANNÉE	POPULATION TOTALE	CATHOLIQUES	CANADIENS-FRANÇAIS
1871	317,289	34,804	4,545
1881	360,518	36,753	4,150
1891	371,043	35,800	663
1901	416,448	44,098	3,810
1911	407,757	48,151	3,503

Comme il est facile de le voir, dans l'espace de quarante ans, le diocèse de Hamilton a augmenté de 14,348 catholiques, soit à peu près 41 pour cent. Mais il est bon de noter que cette augmentation ne se manifeste que depuis l'année 1891. A cette dernière date, la population catholique totale n'était que de 35,800, c'est-à-dire une augmentation de 996 catholiques seulement dans les vingt années écoulées depuis 1871.

Nous devons donc attribuer l'augmentation réelle du diocèse aux vingt dernières années, époque pendant laquelle les principaux centres de ce diocèse ont reçu une immigration étrangère considérable, dans laquelle il y a quantité de catholiques de toutes nationalités.

Antérieurement à cette date, l'augmentation n'était pas aussi sensible, puisqu'en vingt ans, elle n'est pas de 3 pour cent.

En 1871, les Canadiens français sont au nombre de 4,545 et en 1911 on n'en compte plus que 3,503. Pas plus dans cette partie de l'Ontario que dans les autres, les Canadiens français n'ont perdu leurs qualités prolifiques et les descendants de ces 4,545 devraient être aujourd'hui plus de 10,000 âmes.

Malheureusement, le résultat est tout autre, pour la seule raison que les Canadiens français, manquant de cohésion, privés d'enseignement religieux et profane dans leur langue maternelle, entourés d'une population essentiellement anglaise, sont graduellement noyés, oublient leur langue d'origine et leurs traditions, et sont perdus pour la nationalité.

Le diocèse de Hamilton possède un total de 70 prêtres dont 31 sont des religieux. De ce nombre, il y a deux prêtres séculiers canadiens français. L'un est chapelain des Sœurs St-Joseph et l'autre est curé d'une réserve de Sauvages. Il y a de plus un religieux de langue française, membre de la compagnie de Jésus, à Guelph.

DIOCÈSE DE HAILEYBURY

Il est difficile de faire l'historique de ce diocèse qui vient de naître. Il est impossible de remonter dans le passé pour

montrer les progrès de la population, puisque hier il n'y avait que la forêt vierge.

Pour donner une faible idée des progrès de ce diocèse, nous avons pensé sortir un peu du cadre que nous nous étions tracé et nous donnerons ici, en outre des statistiques prises dans le recensement officiel du gouvernement, les chiffres que nous fournissent les rapports des paroisses.

ANNÉE	POPULATION TOTALE	CATHOLIQUES	CANADIENS-FRANÇAIS
1911	45,413	22,855	15,813
1917	60,017	30,017	20,674

La population totale, pour l'année 1917, ne peut être qu'un chiffre approximatif, puisqu'il est difficile de demander à un curé, de fournir des chiffres exacts sur la population protestante résidant dans les limites de sa paroisse.

Il est facile de constater, cependant, avec quelle rapidité la population catholique s'accroît, puisqu'en 6 ans, elle est passée de 22,855 à 30,017, soit une augmentation de 31 pour cent.

Il ne faut pas se laisser tromper à la première apparence des chiffres donnés plus haut. Nous voyons sur un total de catholiques de 30,017 que les Canadiens français en comptent 20,674. Il ne faut pas penser que tous les autres sont des catholiques de langue anglaise.

Les chiffres qui nous ont été fournis par les autorités compétentes nous disent que le reste de la population catholique se divise comme suit : Irlandais, 3,776 ; sauvages, 4,000 ; autres nationalités, 1,567.

TABLEAU GÉNÉRAL POUR TOUT L'ONTARIO

ANNÉE	POPULATION TOTALE	CATHOLIQUES	CANADIENS-FRANÇAIS
1891	2,114,321	358,300	101,123
1901	2,182,947	390,351	161,181
1911	2,523,274	484,997	202,442

Il est très important de considérer ces chiffres pour en tirer les enseignements qu'ils comportent.

Comme nous le voyons, la population catholique totale de l'Ontario, en 1891, était de 358,300 et la population de langue française, de 101,123. Il restait donc un total de 257,177 à distribuer entre les Anglais, les Irlandais, les Italiens, les Allemands, les Autrichiens, les Polonais, les Indiens, les Ecossais, les Syriens et les Ruthènes.

En 1901, la population catholique était portée à 390,351, soit une augmentation de 32,051. D'un autre côté, la population française était portée à 161,181, *soit une augmentation de 60,058*. Il est bon de remarquer ici, que si les Canadiens français catholiques accusent une augmentation de 60,058, et que la population catholique totale, n'a augmenté que de 32.05, il faut que les catholiques de langue anglaise et autres que le français, *aient diminué de 28,007*.

Ainsi, dans la période des vingt années s'écoulant de 1891 à 1911, la population catholique française a passé de 101,123, à 202,442, soit une augmentation de plus de 101 pour cent, pendant que les catholiques de toute autre langue et de toute autre nationalité, a passé de 257,177, à 282,555, une augmentation de 10 pour cent seulement.

ABONNEZ-VOUS,

Faites abonner vos amis à

"L'Action française"

Elle vous défend; elle grandira
dans le mesure où vous l'aiderez.

$1.00 par année

au secrétariat de la Ligue des Droits du français, Immeuble de la SAUVEGARDE, *Montréal.*

Vocabulaire du jeu de Tennis

Arbitre. — Juge de la partie.

Assommer (la balle). — Manœuvre du joueur qui, près du filet, rabat avec vigueur la balle sur le terrain des adversaires.

Avantages. — V. Points (Votre avantage, notre avantage).

Balles. — Pelotes rondes feutrées ou en caoutchouc moulé, ces dernières pour les *cours* en asphalte.

Balle de fond. — Balle lancée sur la *ligne de fond* ou quelque peu en deçà de cette même ligne.

Balle de côté. — Balle sur la *ligne de côté* ou quelque peu en deçà de cette même ligne.

Balle rasante. — Balle rapide, rebondissant à peine et rasant le sol.

Bande. — Tissu de toile d'un pouce ou deux de largeur formant le sommet du filet.

Blanc d'Espagne. — Préparation de craie pour marquer les *lignes* du *cours.*

Boîte ou caisse. — Coffret de bois pour serrer balles et raquettes.

Bourrelet. — Renflement terminant le manche de la raquette.

Boyaux, cordes à boyau. — Cordes de la raquette.

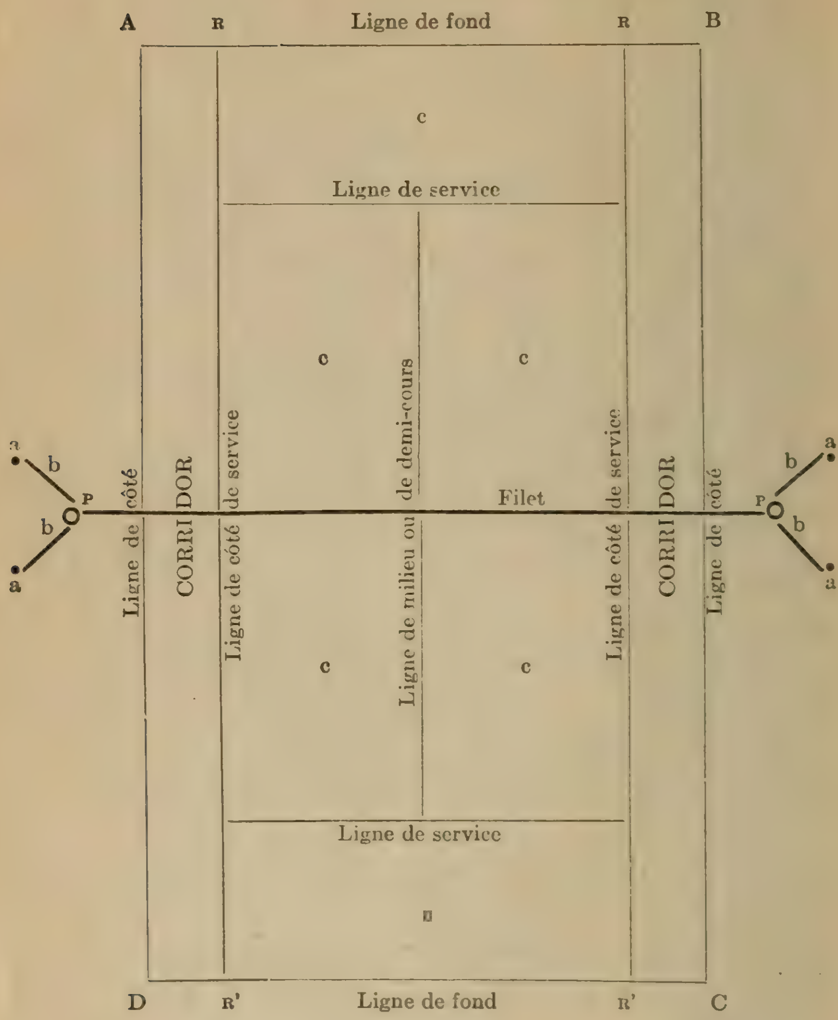
Braconner, faire du braconnage. — Voler les balles de son partenaire.

Câble. — Grosse corde de chanvre ou métallique qui soutient le filet.

Cadre ou cerceau. — Monture en bois de la raquette.

Camp. — Les deux partenaires ; chacun des côtés du cours.

PLAN D'UN COURS DE TENNIS



LÉGENDE : A B C D : le cours, terrain sur lequel se joue le tennis.
R R R' R' : terrain pour deux seulement.
P P : poteaux.
a a a a : piquets.
b b b b : cordes à coulants.
c c : rectangles ou carrés.

Chandelle. — Balle projetée haut dans l'air.

Cordes à coulants. — Corde qui passe dans les trous de petites pièces de bois appelées *coulants* et qui sert à tendre le filet.

Coup de filet. — Action de relancer avec la raquette une balle prise près du filet.

Coup de revers. — Action de frapper une balle du revers de la raquette ; on dit aussi *Coup d'arrière-main.*

Coup nul. — Il y a *coup nul* si la balle de service touche la bande du filet avant de tomber dans le *carré* où elle est destinée.

Couper (*la balle*). — La frapper de manière qu'en touchant le sol, elle rebondisse de travers.

Courbes. — Divers écarts de la balle dus à la rotation imprimée par la raquette.

Cours. — Terrain ou emplacement sur lequel se joue le tennis.

Entourage, filets d'entourage. — Grillages métalliques placés à chaque bout et sur les côtés du cours pour arrêter les balles.

Epaules (*de la raquette*). — Points de jonction du cadre avec le manche.

Etui. — Enveloppe de toile ou de drap pour serrer la raquette.

Faute. — Tout coup maladroit des joueurs.

Filet (*blanc, goudronné, etc.*) — Tissu à claire-voie divisant le cours en deux parties.

Flèche. — Balle relevée près de la ligne de fond et rasant le filet ; ne pas dire *drive.*

Jeu. — 1. Dernier point avant de changer le service ; on le proclame en criant *jeu* ! au lieu de *game ;* 2. Chaque service gagné. (La partie est gagnée par le gain de six jeux, les adversaires n'en ayant pas plus de quatre.)

Manche nulle, chou blanc. — Service où l'un des camps n'a fait aucun point ; ne pas dire *love game.*

Marqueur. — Roulette creuse avec petits trous à la périphérie ; on y met du blanc d'Espagne pour marquer les *lignes* ou *raies* du cours.

Montants, cordes montantes, cordes en long. — Cordes de la raquette dans le sens de sa longueur, v. g. raquette à 18 *montants.*

Moulinet ou moulinet-tendeur. — Manivelle et roue à cliquet que l'on fixe à l'un des poteaux pour tendre le filet.

Points. — La 1e faute compte 15 points aux adversaires ; la 2e, 30 ; la 3e, 40 ; la 4e, *jeu.* Quand les deux camps se trouvent à avoir 40, il faut deux points de suite pour gagner, le 1er se nomme *avantage*, le second, *jeu.* Quand les points des camps sont égaux, on dit 15 à, 30 à, 40 à ou *égalité,* c'est-à-dire 15 à 15, etc. Ne pas dire *deuce* (mot anglais) pour *égalité.*

Partenaires. — Les deux joueurs dans un même camp.

Porte-raquettes. — Planche perforée pour déposer les raquettes.

Presse ou presse-raquette. — Appareil dans lequel on tient la raquette pour l'empêcher de se déformer.

Ramassé, un ramassé. — Reprise habile d'une balle au moment même où en rebondissant, elle quitte le sol ; on dit aussi *demi-volée.*

Raquette. — Instrument pour jouer au tennis.

Régulateur. — Tige en fer ou chaînette placée au centre du filet pour en assurer la hauteur réglementaire.

Relanceur. — Celui qui reçoit la balle.

Remettre, balle à remettre. — Balle de service qu'il faut lancer de nouveau, v. g. celle du *coup nul.*

Remonter (une raquette). — En renouveler les cordes ; on dit aussi *faire le recordage* d'une raquette, et même *recorder.*

Renforts. — Boyaux enroulés aux épaules de la raquette pour la renforcer ; on dit aussi *ligatures.*

Rubans-marqueurs. — Rubans blancs employés à la place du blanc d'Espagne pour indiquer les lignes du cours.

Servant. — Joueur qui fait le service.

Service. — Coups de mise en jeu de la balle avant chaque groupe de points ; le même service dure tant qu'un *jeu* n'a pas été gagné.

Service en dessus. — Coups de mise en jeu frappés la paume de la main tournée vers le sol ; la balle est alors frappée assez haut en l'air.

Service en dessous. — Coups de mise en jeu frappés la paume de la main tournée vers le ciel ; la balle est alors frappée assez près du sol.

Tamis. — Tissu à claire-voie formé par les *montants* et les *travers* de la raquette.

Travers, cordes en travers, cordes traverses. — Cordes de la raquette dans le sens de sa largeur.

Volée (à la), frapper à la volée ou de volée. — Relancer la balle dans le camp opposé avant qu'elle touche le sol.

ABONNEZ-VOUS,
FAITES ABONNER VOS AMIS

— À —

"L'Action française"

Elle vous défend ; elle grandira
dans la mesure où vous l'aiderez.

$1.00 par année, *au secrétariat de la Ligue des Droits du français, Immeuble de la* SAUVEGARDE, *Montréal.*

IL Y A BOCHE ET BOCHE



Berlin a posé son casque de fer sur les écoliers polonais.—Toronto veut escamoter sous le sien les petits Franco-Ontariens.—Lequel est le plus boche ?

(*Du* NATIONALISTE)

Une institution économique

par Anatole VANIER

Que l'on étudie l'agriculture et ses problèmes du point de vue de l'agriculteur, du consommateur ou du commerçant, on en attend invariablement des merveilles, et on lui demande, en particulier, un rendement toujours plus grand. L'agriculture est donc devenue une industrie, puisqu'au machinisme agraire est venu s'ajouter le "débouché" dont M. de Lavergne parlait déjà avec tant de clairvoyance, au milieu du XIXe siècle. Les difficultés économiques créées par la guerre donnent au mouvement agricole un intérêt nouveau, le directeur de l'Almanach de la Langue française a sans doute voulu en profiter pour faire connaître à ses lecteurs une œuvre essentiellement agricole, économique et nationale, le Comptoir coopératif.

Il n'est pas permis aux personnes désireuses de servir leur pays d'ignorer les forces organisées qui agissent à côté d'elles. Notre intérêt collectif, comme notre intérêt particulier, nous commande de bien connaître où sont nos points d'appui. Pour nous, Canadiens-français, bien que nous ne soyons pas encore, hélas ! un peuple majeur, notre dignité nationale autant que nos difficultés particulières nous en font même un impérieux devoir.

Le *Comptoir coopératif* est une association d'agriculteurs, groupés en société professionnelle et en comptoir d'achats et ventes en commun, comme le Bœrenbond belge, son modèle. Aussi apporte-t-il à ses membres les connaissances techniques les plus variées, soit en les présentant sous la forme de conseils ou de renseignements, soit en indiquant la source dans les publications agricoles recommandées. Sa fonction d'Union professionnelle, il l'exerce encore quand il travaille à vaincre les difficultés multiples qui nuisent à la production dans certains cas et qui restreignent très souvent les transactions. C'est dans ce but qu'il se tient en relation avec les sociétés et les ins-

titutions des autres provinces et qu'il prend part aux commissions d'enquêtes économiques et agricoles.

Dans le domaine achats et ventes en commun le *Comptoir* a la forme d'une fédération des coopératives, auxquelles il apporte les avantages que chacune d'elles donne aux individus qui les composent, en d'autres termes, il opère le groupement des coopératives comme les coopératives font celui des individus.

Fondé dans une pensée définie, et suivant les procédés inspirés des méthodes les plus efficaces en Europe, le *Comptoir* s'est magnifiquement développé. Sans parler du nombre toujours grandissant de ses membres ni de l'importance de certaines mises individuelles, son mouvement d'affaires augmente rapidement. Mais il est bien difficile toutefois de connaître avec exactitude tous les effets de son effort. Le brave homme qui acheta récemment deux wagons de farine de M. X., à un prix inférieur de cinq sous le sac à celui du *Comptoir* coopératif — en faisant valoir avec éclat les conditions avantageuses de ce dernier — s'est-il douté qu'en bénéficiant ainsi de ce prix de faveur par exception il contractait une petite dette de reconnaissance envers le *Comptoir* ? Si non, formons pour lui un vœu : souhaitons qu'il ait toujours en mains une liste de prix de notre société, cela semble lui porter bonheur. Non, à la vérité, on ne peut mesurer tous les services rendus à l'agriculture par cette œuvre, puisque sa raison d'être est d'y travailler sans relâche.

Le succès obtenu est d'autant plus étonnant que l'esprit coopératif n'est pas très répandu dans nos campagnes. Les cultivateurs n'ont pas toujours dans leurs sociétés, voire même dans les directeurs qu'ils choisissent, la confiance qu'ils pourraient certes y mettre sans danger. Le 3 août dernier, par exemple, une circulaire du *Comptoir* offrait, entre autre chose, du son à $1.75 le sac. L'offre était pourtant faite au bon moment, à l'époque où les agriculteurs commencent à acheter les engrais alimentaires. Eh bien ! une semaine après l'envoi de cette circulaire aucune commande de son n'était encore placée. Une personne cherchait cependant à s'en procurer : le vendeur lui-même. Il parvint à racheter une certaine quantité de

sa marchandise, et, détail intéressant, il fut tout heureux de payer $37.00 la tonne un produit qu'il avait vendu $34.00. Un grand nombre d'agriculteurs attendent que les prix haussent pour faire leurs achats, ils redoutent évidemment, mais souvent à tort, les transactions hâtives.

C'est dans ces conditions, dont il ne faut tout de même pas s'étonner, que le chiffre d'affaires de notre association a augmenté, et augmente encore si rapidement. Que serait-ce si la masse des cultivateurs centralisait ses commandes au bon moment et faisait ses achats en bloc ? A quels résultats étonnants une fédération comme la nôtre ne peut-elle pas atteindre pour l'avantage des sociétaires et de la grande famille sociale ?

Les fédérations locales apportent sans doute des avantages incontestables, mais une fédération centrale est encore plus efficace. Une des paroisses du comté de l'Islet se procurait la farine à $6.50 le sac, cet été, mais ce résultat était en même temps surpassé par l'action du *Comptoir* coopératif qui la vendait à ce moment $6.25—$6.37, y compris les frais de transport à ce village. Treize sous par sac constituent déjà une différence sensible, et ce calcul suppose de plus une condition qui n'est pas établie, il suppose que la qualité de la denrée est la même dans les deux cas. La farine que le *Comptoir* vendait alors à ce prix était de la meilleure qualité, l'autre l'était-elle ? il serait intéressant de le savoir, sinon l'écart serait supérieur à treize sous.

Ce qui est arrivé dans l'achat de la farine et des engrais se produit dans d'autres transactions ; pour ne parler que de deux faits concrets, le vert de Paris et la ficelle d'engerbage ont récemment offert le même contraste.

La coordination de toutes les forces agricoles est une œuvre essentiellement économique autan que les achats ou les ventes en commun, c'est une vérité que l'on admettra sans peine, aussi mérite-t-elle notre entière adhésion. Mais au moment où M. Humbert, en France, sir George Paish, Lord Rhondda, en Angleterre, M. Edouard Montpetit, M. Joseph-Edouard Caron, ministre de l'Agriculture de la Province de Québec au Canada, réclament une plus grande production agricole devant la famine qui menace le monde,

il ne nous est pas permis de limiter nos efforts à des témoignages d'approbation, à des plaintes stériles sur la gravité de la situation ou la désorganisation économique de notre pays. Il nous faut, au contraire, étudier et comprendre les agents organisateurs, les institutions sociales ou financières, et travailler à leur diffusion et à leur bon fonctionnement.

Dans le désordre général, qui se fait sentir, malheureusement, jusque chez nous, les groupes ethniques comme les nations elles-mêmes ont une grave obligation, celle de veiller à leurs propres intérêts, et à leur existence même. Une association comme le *Comptoir coopératif* a, sous ce rapport, plusieurs titres à notre attention et à nos encouragements. Son caractère d'Union professionnelle autant que son organisation économique en font une société nationale, le caractère officiel qu'elle a choisi le proclame d'ailleurs explicitement : elle se déclare une association catholique et française. Disons ici qu'elle n'exclut personne; désireux d'éloigner là-dessus toute discussion inutile et même nuisible, ses fondateurs voulurent que son caractère fût clairement défini une fois pour toutes. Ils désiraient aussi que l'idée de Patrie apportât également à la société le puissant appoint de son noble magnétisme. Elle a stimulé bien des énergies, elle a même attendri des cœurs endurcis : c'est elle qui dicta à Thémistocle l'ordre de faire transporter ses os en secret dans l'Attique.

Les connaissances d'ordre technique, l'habitude de la méthode, de la comptabilité et de la classification, le goût de l'organisation que notre association s'efforce de répandre par tous les moyens dont elle dispose procèdent donc d'une pensée patriotique, d'un haut idéal canadien. Voilà pourquoi après avoir dit que le *Comptoir coopératif* est une société d'agriculteurs, nous pouvons soutenir, croyons-nous, qu'il est une institution économique et nationale.

ANATOLE VANIER.

N. B.—Les bureaux et l'entrepôt du *Comptoir coopératif* sont à Montréal, rue du Port, numéros 10 et 12.

Ils sont un peuple sans histoire...

par le Fr. MARIE-VICTORIN

Nouvelle historique

> "Ils sont un peuple sans histoire ni littérature." "*Rapport de Lord Durham sur les affaires de l'Amérique septentrionale britannique.* Traduction française p. 69).

Depuis deux longues heures, le comte de Durham, Haut-Commissaire Impérial, et Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du Nord, écrivait à sa table de chêne. La nuit, dans le Château Haldimand, avait ramené le silence, et seul, au fond du vaste cabinet de travail, le tic-tac assourdi de la grande horloge continuait la vie des choses.

Au coin de la table chargée de livres et de papiers,la lueur vacillante d'un candélabre de bronze sculptait l'ombre, l'émiettait, donnant un relief étrange aux léopards héraldiques arc-boutés à l'écu oval sur la haute cheminée. Tendue par l'effort intérieur, la figure du gouverneur s'accusait dans la lumière voisine des bougies. Les yeux intelligents et mobiles, les lèvres serrées, les deux plis obliques naissant des ailes du nez et contournant de loin les commissures des lèvres composaient ce masque byronien si frappant et si redouté des ministres d'Angleterre. Par cette nuit fraîche de septembre l'homme avait jeté sur ses épaules l'ample pelisse au col fourré d'où la chaînette d'or retenue par un saphir, pendait négligemment.

Lord Durham se leva tout à coup et marcha vers la fenêtre ouverte. Une fois de plus l'incomparable panorama qui, dès le premier soir, avait enchanté son âme d'artiste s'empara de ses yeux, desserra l'étreinte de son cerveau, détendit ses nerfs fatigués. Les ruines du Château Saint-Louis s'entassaient, tragiques, sous ses yeux. Mais

pour ce nouvel arrivant, pour ce patricien d'Angleterre, ces débris calcinés auprès desquels venaient chaque jour rêver les vieux citoyens de Québec, n'avaient pas de voix. Ces murs écroulés résumaient pourtant la brillante aventure coloniale de la France en Amérique, ses espérances et son agonie. Mais que lui importait ! Il n'était que depuis mai dans un pays dont le récent passé ne lui était connu que dans ses facteurs politiques. Chargé d'une mission d'étude et de pacification, il la voulait remplir sans s'attendrir et retourner à la Chambre des Lords bien armé contre ses adversaires.

Mais la nature avait le don d'émouvoir et d'apaiser cet être de sensibilité et de passion. Et cette nuit si belle, faisait lever en battant des ailes, au fond de la mémoire du lettré les périodes harmonieuses de Chateaubriand chantant la nuit dans les déserts du Nouveau-Monde ! Sur les hauteurs de Lévis en face du Château Haldimand, de petits points lumineux, clignant comme des yeux, piquaient l'ombre de distance en distance. Les arbres du Jardin du Fort bruissaient, invisibles, seule voix de la nuit survivant à la retombée des voix du jour. Au loin, entre l'Ile d'Orléans et la côte de Beaumont la lune se leva, ouvrant sur l'eau noire un long chenal de lumière, qui découvrit, en la profilant sur les petits flots d'argent, la course nocturne d'une goélette drapée dans sa voile comme dans un suaire.

Durham, accoudé sur l'appui de la fenêtre, la main passée dans son épaisse chevelure, songeait ! Comme à cette heure et à cette distance, l'Angleterre, la Tamise, Westminster, Buckingham lui paraissaient petits, infimes, artificiels ! Vraiment le monde est bien grand pour l'homme qui l'habite ! Cette rade immense, cette ville si admirablement située, quelle métropole pour un grand peuple ! Et ce fleuve merveilleux, quelle route royale vers le cœur d'un grand pays ! Qui sait ce que l'histoire occulte des temps à venir cache en ses grimoires ?...

En ce moment, dans le sillon lumineux qui divisait le fleuve, une longue barque surgit, passa et rentra dans l'ombre pendant que le vent du sud apportait au gouverneur un bout de chanson:

"Filez ! Filez ! ô mon navire !
"Car le bonheur m'attend là-bas !

L'homme sourit légèrement. Tout à son grand rêve il avait oublié que cette terre était française, et voilà que la nuit elle-même le lui redisait, le lui chantait ! Et l'implacable association des idées le ramenait à la politique, à ce travail que, fiévreusement, il élaborait sur cette table de chêne, là, à trois pas. Oui ! l'erreur profonde d'avoir laissé, un siècle durant, cette forte race de paysans latins s'enraciner dans ce sol britannique de par les armes ! Il n'y a que deux moyens de disposer d'un peuple conquis: l'assimilation par la force ou la parfaite autonomie sous la surveillance large du vainqueur. La solution apportée en ce pays était bâtarde et c'est pourquoi le sang a coulé, et c'est pourquoi les geôles regorgent d'honnêtes bourgeois. Nous leur avons inoculé notre virus parlementaire et libertaire et nous nous étonnons naïvement des conséquences de notre politique. Oui ! Il faut en finir ! Puisque l'on ne veut pas à Londres d'autonomie complète, il faut agir énergiquement et fondre de gré ou de force en un seul tout ces éléments divers, sous peine d'entretenir ici un foyer de rébellion capable de consumer un jour la puissance britannique sur ce continent.

De nouveau 'a voix des rameurs se gonfla et la vieille chanson vint bourdonner aux oreilles de Durham:

"Filez ! Filez ! ô mon navire !
"Car le bonheur m'attend là-bas !

Puis l'on n'entendit plus que le grincement d'une plume suivie dans sa course sur le papier, d'un petit triangle d'ombre noire. Minuit sonna à la grande horloge. Durham appuya la tête sur sa main gauche fermée et, l'autre main en arrêt, s'endormit.

. . . .

Trois coups discrètement frappés. La porte s'entr'ouvre et sur le seuil paraît une fille de service. Elle est jeune et toute fraîche dans son tablier blanc qui remonte sur son corsage noir. Elle porte sur un plateau le thé

et les pâtisseries légères que tous les soirs, son labeur de plume achevé, le gouverneur prend avant de s'endormir.

La jeune fille s'arrête. Il est beau ainsi le noble Lord, avec sa dernière pensée figée sur ses traits énergiques. Et pourtant, elle le pressent, cet éblouissant gentilhomme, ce Chevalier Grand-Croix de l'Ordre du Bain, c'est l'ennemi de sa race, et cette plume qui vient de tomber là, en travers du papier c'est l'arme terrible — autrement puissante que la torche de Colborne — qui s'aiguise contre les siens.

Un peu émue, elle pose légèrement le plateau sur un guéridon. La petite Canadienne, élève des Ursulines de Québec, n'est pas une ignare. Elle a lu les annales de son pays et reçu la riche tradition du vieux monastère qui garde comme un trésor les toutes premières pages de notre histoire, de cette histoire belle comme une chanson de geste, pure comme une enfance ! Et pour aimer son pays, elle a d'autres raisons encore, très bonnes. Son père, Jean-Louis Bédard a été tué à Saint-Charles, en combattant pour ce qu'il croyait être la cause de la justice et de la liberté. Elle a vu brûler la maison paternelle, et c'est pour cela que la petite Thérèse Bédard, héritière d'une vieille lignée bourgeoise du Richelieu, est revenue aux lieux de son enfance vers les bonnes religieuses ses maîtresses. L'influence d'une amie de couvent lui a trouvé du service au Château où sa belle éducation et son air distingué lui concilient le respect de tous.

Et tout à coup parce que ces souvenirs assaillent éperdûment son cerveau, il lui prend une envie folle de savoir ce que disent ces pages éparpillées là, sur la table. Elle voudrait connaître ce que peut bien penser des Canadiens, des rebelles d'hier, des morts et des détenus d'aujourd'hui ce large front sur lequel la flamme inconstante des bougies fait l'éternel jeu de la lumière et de l'ombre. Elle s'approche par derrière sans faire plus de bruit que les rayons de la lune sur la marqueterie du plancher. La voilà qui se penche tout près ! Sa figure touche presque celle de l'auguste dormeur et son souffle l'effleure ! S'il se réveillait ! Mais non ! il dort bien et ses épaules soulèvent régulièrement la fourrure de la pelisse.

Elle lit... Et soudain son fin visage se contracte et pâlit. Elle vient d'arriver aux lignes sur lesquelles le gouverneur a laissé tomber sa plume. Et presque en haut d'une page, elle lit et relit ces mots tracés d'une écriture anguleuse et hautaine qui sue l'orgueil et le mépris: "Ils sont un peuple sans histoire..."

....

On n'est pas impunément petite-fille d'un voltigeur de Chateauguay et fille d'un vaincu de Saint-Charles. Tremblante de colère, Thérèse se redresse et son regard chargé va du papier où zigzaguent les lignes menteuses à la blanche main qui allonge là, tout près, de fins doigts d'aristocrate où luisent des diamants. Elle suffoque, la fille du patriote, et elle songe à cette minute qu'autrefois il y eut, là-bas, dans les lointains du fleuve, une filllette de son sang et de sa race qui écrivit dans un fort de pieux au bord des eaux une incomparable page d'histoire, page de Légende dorée, naïve et sublime à la fois, fière, pure, attendrissante. Dans l'esprit de Thérèse, fouettée par le souffle de l'indignation, cette page parmi tant d'autres héroïques, vibre, frissonne, bat et claque comme un drapeau ! Cette page elle ne veut pas, elle, femme canadienne-française, qu'une main britannique la rature, la viole, l'abolisse ! Un éclair lui passe au fond des yeux ! Elle saisit la plume qui a roulé là, sur le papier; elle la trempe, fébrile jusqu'au fond du grand encrier d'argent et d'une main assurée, celle dont ses ancêtres savaient conduire la charrue et tenir l'épée, elle écrivit obliquement quelques mots au beau milieu de la page inachevée. Puis, emportant le plateau, elle sortit sans bruit.

Durham dormait toujours.

....

Petit à petit, les bougies se consumèrent, atteignirent le fond des godets de bronze et moururent. Petit à petit l'ombre prit possession de la pièce, submergeant les meubles, les livres, les bibelots sur la cheminée, les léopards, ne respectant que le rectangle du parquet où jouait la lune.

Durham dormait toujours.

....



"LA PERSONNE DE CE NOM, EXCELLENCE, EST MORTE DEPUIS UN SIÈCLE!"

Les cris joyeux des hirondelles se poursuivant dans la lumière du matin réveillèrent le noble Lord. Surpris, il fut quelque temps à se rendre compte qu'il avait dormi sept heures à sa table de travail. Les papiers avaient été un peu dispersés par les souffles de la nuit et à portée de sa main la plume se couchait sur le dernier feuillet. Il la remit dans l'encrier d'un geste machinal et ses yeux naturellement amenés sur la page blanche lurent avec stupeur au-dessous des derniers mots de sa main : "Ils sont un peuple sans histoire et..." ces autres écrits d'une plume gorgée d'encre, en grosses lettres fortement appuyées: "*Thou liest, Durham* !" Et ce terrible post-scriptum était signé: *Madeleine de Verchères.*

Le gouverneur passa la main sur son front. Il ne rêvait pas ! Qui avait pu oser ? Il marcha vers la fenêtre, mit le papier en pleine lumière et relut les mots flétrissants: "*Thou liest, Durham* !". Le soleil se levait là-bas derrière la falaise lévisienne. Une brume blanche traînait sur l'eau noyant encore les mâts, les fines étraves, les quais flottants. Déjà cependant, elle se diluait, se désagrégeait, fuyait par lambeaux et sa déroute affirmait le triomphe prochain du jour, du soleil, de la clarté.

Madeleine de Verchères ? Ce nom n'avait pas encore frappé les oreilles du gouverneur. Qui était-ce ? Et puis, en somme, qui se cachait sous ce nom ? L'idée de rechercher l'audacieux intrus ne traversa qu'un instant l'esprit de Durham. En homme d'esprit, trop raffiné pour ne pas sentir le ridicule de sa position, il était bien résolu à ne pas raconter une aventure où le beau rôle n'était pas le sien. La main inconnue pouvait avoir raison après tout ! L'histoire est peut-être autre chose qu'une longue enfilade de siècles et de crimes, un cliquetis d'armes dans une orgie sanglante ! La survivance de ce peuple simple, de ce lis tombé du drapeau blanc, de cet enfant de France abandonné par sa mère, le bruit de cantique assourdi et très doux que fait sa vie sous ce vaste ciel ne composent-ils pas l'une des belles strophes du poème humain ?

Et les incomparables vers élégiaques de Thomas Gray lui revenaient en mémoire...

"*Full many a gem of purest ray serene*"
"*The dark unfathom'd caves of ocean bear,*"
"*Full many a flower is born to blush unseen,*"
"*And waste its sweetness on the desert air.*"

Et voilà qu'au fond de lui-même, au-dessous de la colère que le "*Thou liest* !" faisait gronder, il y avait de l'admiration pour la fierté du geste. Et à mesure que l'horizon s'éclairait, que la vie se remettait à sourire et à chanter, le charme divin de la terre laurentienne opérait et le comte de Durham, accoudé à la fenêtre, la feuille toujours dans sa main, s'apaisait.

. . . .

Trois coups discrètement frappés.

— Entrez ! Ah ! c'est vous, miss ! Je suis bien content de vous voir. J'ai passé une mauvaise nuit et ne descendrai pas ce matin.

— Votre Excellence n'a pas dormi ?

— Si ! mais très mal ! J'ai négligé de goûter hier soir et j'ai eu grand tort. Je suis épuisé.

— Votre thé était prêt, Excellence ! Vous n'aviez qu'à sonner.

— Ah ! miss ! Vous êtes française, n'est-ce pas ? Vous allez me donner un renseignement.

— Bien volontiers, Excellence ! Si j'en suis capable.

— Y a-t-il en ce pays quelque personne qui se nomme ou s'est nommée Madeleine de Verchères ?

La jeune fille pâlit un peu, mais ne broncha pas.

— La personne de ce nom, Excellence, est morte depuis un siècle !

— Ah !

— Elle a vécu longtemps, mais pour nous, c'est toujours une enfant de quatorze ans que nous appelons *l'héroïne de Verchères*.

— Vraiment ! Dites-moi son histoire, miss. J'aime beaucoup vos. . . légendes de l'ancien régime !

Elle tremblait un peu la pauvre petite Thérèse. Toute droite, et blanche comme la coiffe placée sur ses cheveux noirs, elle parla cependant et refit pour cet étranger le merveilleux tableau où sur un fond de forêt

et d'eau bleue se profilent les masques hideux des Iroquois, les têtes apeurées des vieillards et des enfants, mais où domine la silhouette résolue d'une petite Canadienne de quatorze ans coiffée d'un feutre à panache, debout sur la palissade, l'arme au bras.

A mesure qu'elle parlait, déroulant les péripéties de cet incroyable exploit beau comme une fable antique, Thérèse s'animait, ses yeux brillaient de fierté et il devenait évident pour Durham qu'elle ne racontait pas, mais qu'elle plaidait une cause, celle des siens, celle de l'héroïsme français et de son droit à l'espace, à la survivance, à la liberté !

Elle continuait. Elle lui montrait maintenant la sublime fillette, seule en ce coin perdu du Nouveau-Monde, à vingt milles de tout secours, passant la nuit sur le rempart à surveiller l'horizon, ses mains blanches posées sur la culasse du gros canon prêt à dégueuler, prêtant l'oreille au murmure nocturne de la forêt, à la chanson du flot, tendant son âme pure vers la Vierge qui venait de sauver Québec, cependant que cette tranquille audace domptait les tigres de la Mohawk dont les yeux fauves luisaient dans les saules...

Durham maintenant ne doutait plus. Il savait à n'en pas douter que la petite main qui jouait fiévreusement avec les dentelles du tablier était celle-là même qui avait écrit le: *Thou liest, Durham* !" Mais elle était si crâne, la petite Canadienne-française, et si évidemment sincère qu'il ne lui en voulait plus et qu'au-dessus du gentilhomme qui respectait la femme et le geste, il y avait l'homme attendri qui pardonnait.

Aussi, relevant sa belle tête de patricien, il lui tendit le papier qu'il tenait en main, ajoutant avec un sourire:

— Je vois, miss, que le fort de Verchères est toujours français et que l'ombre de la petite Madeleine revient parfois, la nuit, dans le Château Haldimand, monter la garde !

FR.-MARIE-VICTORIN,

Collège de Longueuil, DES E. C.

24 juin 1917.

La leçon des statistiques

par Félix BOISVERT

La polygamie, sous l'ancienne loi, avait été permise aux Hébreux. Dieu voulait sans doute par là multiplier le nombre des vrais croyants et des adorateurs du vrai Dieu. La perversité de leur cœur y fut aussi vraisemblablement pour quelque chose. Lorsque les gentils entrèrent dans l'héritage de ce peuple élu devenu infidèle, cette tolérance fut révoquée par Jésus-Christ. Elle n'avait plus sa raison d'être.

Bien que monogames et très monogames, mais observant fidèlement les lois de Dieu et de la nature, les Canadiens français en arrivent à des résultats peu inférieurs à ceux du peuple de Dieu. En effet, n'ont-ils pas augmenté de 20% (19.8%) durant la dernière décade ! Et cet accroissement ils le doivent presque uniquement à la natalité. L'immigration insignifiante qu'ils ont reçue a été plus que balancée par l'émigration qu'ils ont subie. La France, en dix ans, ne leur a fourni — accroissement négligeable — que 9,675 individus. Et encore est-il douteux qu'ils aient été inscrits comme Canadiens français (Recensement de 1911, Vol. II page 444). Ceux-ci ne doivent donc qu'à eux-mêmes leur accroissement. Or "*The hand that rocks the cradle rules the world*".— La main qui berce l'enfant gouverne le monde". Nos Pharaons ontariens connaissent ce proverbe anglais et c'est pour cela qu'ils cherchent à faire disparaître nos enfants si nombreux en les anglicisant. Ils craignent que, par eux, nous ne venions à gouverner le monde, c'est-à-dire le Canada, et à y faire dominer la vraie Église de Jésus-Christ. Je parle de nos ennemis naturels les protestants ; pour nos frères dans la foi qui ont fait déclencher contre nous une si terrible persécution, leurs intentions secrètes et inavouées sont autres.

Ceux-ci, d'ailleurs, au lieu d'augmenter diminuent, et le protestantisme en bénéficie et s'en accroit d'autant. C'est heureux pour lui car son accroissement, pris en de-

hors de l'immigration, est assez peu de chose. Il serait presque nul n'était l'apostasie des catholiques anglais ou anglicisés. L'étude impartiale des recensements de 1901 et de 1911 va nous en convaincre. L'augmentation des Canadiens français, nous l'avons dit, est vraiment merveilleuse. Et comme l'Église n'a pas de plus fidèles sujets, on voit d'ici le crime que commettent ceux qui cherchent à les faire disparaître comme nation distincte.

I CANADIENS-FRANÇAIS

1911 : 2,054,890 } (voir page 367 du Vol. II de 1911)
1901 : 1,649,371 }

Donc 405,519 = accroissement canadien-français de la décade, soit 19.8%.

II. ANGLAIS ET DESCENDANTS D'ANGLAIS AU CANADA[1] c'est-à-dire d'origine britannique.

1911 : 3,896,985 (Recensement de 1911, vol. II page 162.)
1901 : 3,063,195 (Recensement de 1901 Vol. I page 284).

Donc 833,790 = accroissement anglais de la décade, soit 21.4%.

Les Anglais ont donc augmenté de 1.6% de plus que les Canadiens-français.

De ces Anglais cependant un bon nombre sont nés hors du Canada comme l'indique le tableau suivant :

	Îles britanniques	Possessions britan.	États-Unis	Total	
1911 :	784,526	29,188	303,680	1,117,394	Recens. 1911.
1901 :	390,019	15,864	127,899	533,782	Vol. II pag. 445.
	394,507	13,324	175,781	583,612	

[1] C'est-à-dire Anglais, Irlandais ou Écossais d'Angleterre, des États-Unis ou des possessions britanniques résidant au Canada.

Des 833,790 d'accroissement global britannique ci-dessus, 583,612 étaient donc des immigrés. Il faut encore retrancher 160,126 pour les décès survenus au cours de la décade 1901-1911 chez les 533,782 immigrés de 1901— soit le tiers moins un dixième — et remplacés par d'autres immigrés qui ne paraissent pas au recensement.[1] Il ne reste donc que 90,052 d'augmentation par natalité soit 2.8%. Ces chiffres diffèrent peu de ceux d'un rapport du Bureau d'hygiène de Montréal publié il y a quelque dix ans. Il donnait les chiffres suivants : Accroissement anglais protestant : 1.9%; anglais catholique : 2.1%; canadien-français 28.1%. D'ailleurs, il s'agissait de Montréal seulement, et ici nous parlons du Canada entier. Et il ne faut pas oublier que la condition de nos Canadiens-français des provinces anglaises — à cause de l'influence du milieu — est beaucoup moins favorable que celle des Montréalais. Et qui plus est, ceux des nôtres déjà anglicisés, passent assez souvent à l'ennemi.

L'émigration anglaise ne s'est guère faite qu'*intra muros* c'est-à-dire de province à province. A l'extérieur, elle a été insignifiante et négligeable. Elle n'affecterait aucun des chiffres ci-dessus.

L'émigration canadienne française, aux Etats-Unis surtout, a été un peu plus considérable que l'émigration anglaise. Nous la laissons pourtant de côté. Quant à l'immigration venue de France, nous l'avons dit, elle ne saurait modifier nos chiffres ni infirmer une seule de nos conclusions.

Les graphiques qui terminent et résument cet article mettront en plus vive lumière la situation que nous venons de décrire. Ils montreront en quelques traits saillants sur quelle base principale s'appuie notre survivance et quelle puissance peut la ruiner.

[1] On sait, en effet, que le genre humain se renouvelle trois fois par siècle, soit une fois par trente-trois ans. Les décès de dix ans seront le tiers de trente-trois ans moins trois ans, soit onze ans moins un.

I.—Tableau général de l'accroissement (1901-1911)

1°) anglais—21. 4%



2°) canadien-français—19. 8%



II.—Tableau de l'accroissement dû à la natalité

1°) anglais—2. 8%



2°) canadien-français—19. 8%



III.—Tableau de l'accroissement dû à l'immigration

1°) anglais—18. 6%



2°) canadien-français—0



Autour du ber

par Blanche ***LAMONTAGNE***

L'homme est au champ. C'est la semence.
Il fait très doux, le temps est beau.
La mère reprend sa romance
Auprès du vieux ber : "Fais dodo !..."

"Dors, mon enfant, ta tête lasse
Est encor lourde de la nuit..."
Il dort. La grande soeur bordasse,
La soupe bouille, et le feu luit...

Pendant que le père besogne
Et mène aux champs ses grands taureaux,
L'enfant dort dans la catalogne
Et le couvrepied à carreaux...

Alors, dans la paix de cette heure,
Sans hardiesse et sans détour,
Les êtres de l'humble demeure
Redisent chacun leur amour :

— *"Moi, dit le poêle, je protège*
Son petit corps contre le froid.
Quand vient l'hiver, et que la neige
D'un blanc manteau couvre le toit,

Ma douce et fidèle tendresse
S'émeut, et le petit enfant
S'endort sous la chaude caresse
Que donne mon feu triomphant..."

— "*Et moi, dit la lampe, je veille*
Auprès de son ber, quand il dort.
Lorsque, dans la nuit, il s'éveille,
J'étends sur lui mon voile d'or...

Je mets un rempart de lumière
En face de l'obscurité,
Afin que, plus tard, sa paupière
Soit amoureuse de beauté.

Et que, par des heures sereines,
Ayant vu mes feux incertains,
Il aime la clarté des plaines
Dans l'embrasement des matins !.."

— "*Bientôt, dit la table ancestrale,*
Bientôt cet enfant me devra
L'odeur de la terre natale
Que son âme respirera...

La force, la vigueur anciennes,
Et les courages éclatants
Vont ressusciter dans ses veines,
Par le bon pain des habitants...

De fine grâce et d'endurance
J'ornerai ses membres puissants,
Et les vieux de la jeune France
Diront : "Voilà bien notre sang !..."

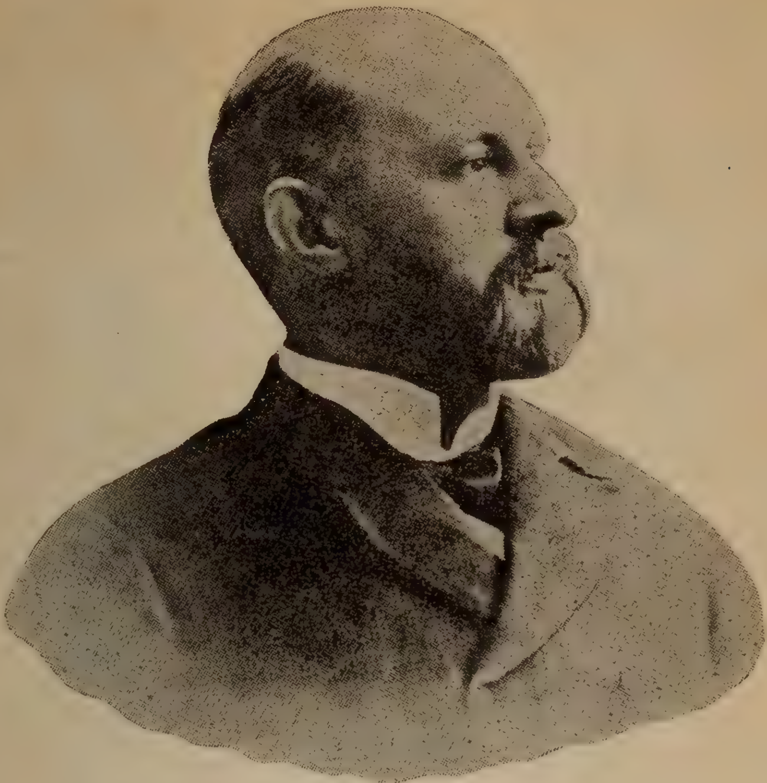
— "*Et moi, dit alors la fenêtre,*
A son oeil je découvrirai
La route ouverte par l'ancêtre,
Et le champ qu'il a labouré.

A l'heure où l'ardente jeunesse
Mettra devant lui, l'inconnu,
Moi je lui ferai voir l'ivresse
Que cache le sol large et nu...

Je veux que le sillon l'enfièvre,
Que les épis victorieux
Mettent des chansons sur sa lèvre,
Et de la flamme dans ses yeux,

Afin, qu'en leur ombre éternelle,
Les fiers ancêtres, qui sont morts,
Voient que leur race est toujours belle,
Et que leurs fils sont toujours forts !..."

Août, 1917. BLANCHE LAMONTAGNE



Jules-Paul Tardivel

Douze années écoulées n'ont fait que mieux dégager la figure de Jules-Paul Tardivel et marquer sa vraie grandeur.

Nous voulons saluer, ici, avant tout, l'infatigable champion du français.

Tardivel offre ce caractère particulier d'avoir, sur tous les terrains, porté cette défense de la langue. Il l'a défendue dans l'ordre constitutionnel; il l'a défendue dans l'ordre religieux; il l'a défendue à l'école; il l'a défendue contre l'anglicisme; il l'a défendue contre ceux qui contestaient sa pureté native; il l'a défendue dans le détail de la vie courante.

Sur ce dernier point particulièrement, il fut l'ancêtre de la *Ligue des Droits du français.* L'un des premiers, sinon le premier, il comprit l'importance de ces détails que l'on négligeait et sentit que toutes les abdications s'enchaînent.

A recueillir les articles, les conférences, les brochurettes qu'il a semés au long de sa carrière, on ferait un manuel de défense de la langue. Souhaitons que ce travail soit bientôt réalisé.

Cet indéfectible champion du français n'avait pas, avant l'âge de seize ans, prononcé une phrase française. Né aux États-Unis, fils d'une Anglaise d'Angleterre et d'un Français, il avait été, sa mère étant morte très jeune, élevé par sa famille maternelle. Venu au Canada parfaire ses études classiques, il y trouva la patrie de son âme et ne put s'en détacher. Il fit siennes toutes nos causes.

Honorons pieusement sa mémoire: ce fut l'un des bons serviteurs de la race.

OMER HÉROUX.

L'année française

par Jean-Chrysostome MARTINEAU

1916

AOÛT

8—Introduction de la cause de béatification des RR. PP. Brébeuf, Lalemant, Daniel, Garnier, Chabanel, et Jogues, ainsi que des *donnés* Goupil et LaLande.

11—Appel de Mgr Bruchési en faveur des Canadiens-français victimes des feux de forêts de l'Ontario.

15—Les Acadiens célèbrent leur fête nationale. Réunion à Rogersville, Charlo, etc.

16—Au cours de la campagne électorale de Toronto-Nord, M. G.-Howard Ferguson attaque violemment les prêtres, "âme de la lutte contre le règlement XVII."

16 et 17—Cinquième congrès de l'Association catholique franco-canadienne de la Saskatchewan, à Willow-Bunch. Appel de Mgr Mathieu en faveur de la langue française.

23—Congrès annuel de la société nationale des Acadiens la Société mutuelle l'Assomption.

24—Ouverture du congrès des instituteurs et institutrices de l'Ile du Prince-Édouard, à Egmont Bay.

28—L'Association d'Éducation des Canadiens-français du Manitoba proteste contre le décret du gouvernement déclarant qu'il n'y aura plus d'instituteurs bilingues et que l'enseignement ne se donnera qu'en anglais dans les écoles primaires et normales.

La Commission des pères de familles ouvre toutes les écoles bilingues de la ville d'Ottawa.

SEPTEMBRE

3—Les citoyens de Papineauville et des environs sympathisent avec leurs frères d'Ontario. MM. Landry et Bourassa exposent les raisons de la lutte.

6—La petite commission donne congé aux gardiens des écoles bilingues d'Ottawa. Elle décide de ne pas fournir de charbon aux écoles.

19—Le premier ministre de la Saskatchewan présente un projet de loi rendant l'école obligatoire pour tous les enfants de 7 à 14 ans.

27—Le R. P. Conrad, curé de Saint-François-d'Assises d'Ottawa, nie la nouvelle des journaux anglais: il n'a pas reconnu la petite commission pour avoir accepté le charbon qu'elle envoyait aux écoles de sa paroisse.

OCTOBRE

3—Après avoir passé ses vacances dans notre province, le pasteur Byran-H. Stauffer, de la Congregational Church, prêche la tolérance aux membres du *Canadian Club* de Toronto.

7—La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal distribue des cartons rappelant l'utilité de parler français au téléphone.

9—La mission Hawkes, composée d'Ontariens venant se renseigner sur la province de Québec, est reçue à Montréal. Le sénateur Dandurand et M. P.-É. Lamarche revendiquent, au Club Saint-Denis, les droits des Canadiens-français.

15—*L'Éducation du patriotisme:* conférence de M. l'abbé Groulx, à Ottawa, pour le fonds de charbon des écoles bilingues. MM. Laurier et Landry portent aussi la parole.

16—Le maire Porter d'Ottawa assure à M. Genest que les citoyens qui refuseront de payer leurs taxes scolaires à la ville ne seront pas poursuivis.

16 et 17—La ville de Québec célèbre le troisième centenaire de l'établissement de la foi au Canada.

22—"L'avenir est à ceux qui possèderont les deux langues", déclare sir Lomer Gouin, dans un panégyrique de notre système scolaire, à l'ouverture de l'école Querbes d'Outremont.

23—Séance dramatique des Frères des Écoles chrétiennes de Saint-Sauveur pour aider à payer le charbon des écoles d'Ottawa. Les sénateurs Landry et Tessier expliquent la situation ontarienne.

La commission gouvernementale d'Ottawa, qui détient le produit des taxes scolaires des Canadiens-français, déclare qu'elle ne sera pas responsable de l'électricité et du gaz dépensés par les écoles bilingues.

27—Publication de la lettre *Commisso divinitus*, du Souverain Pontife à S. E. le cardinal Bégin et aux autres archevêques et évêques du Canada, sur la question bilingue.

30—A Québec, grande assemblée sous le patronage de S. E. le cardinal Bégin pour le fonds de charbon des écoles d'Ottawa. Déclaration de M. Landry au sujet de la lettre pontificale.

NOVEMBRE

2—Jugement du Conseil privé déclarant le règlement XVII *intra vires* et la commission scolaire gouvernementale illégale.

"S'il est possible de régler le différend sans friction, nous en serons des plus satisfaits", déclare M. Genest au *Citizen* d'Ottawa.

Lettre-circulaire de l'Association d'Education de l'Ontario à ses succursales sur le jugement du Conseil privé.

8—Conférence de M. Guy Vanier à l'Immaculée-Conception : *Les Survivances françaises dans les Provinces maritimes.*

M. l'abbé Groulx inaugure à Laval une série de cours sur l'*Insurrection de 1837.*

10—Les Canadiens-français des districts non organisés du nord de l'Ontario sont rayés des listes électorales par les employés du gouvernement.

A Arnprior, Ont., M. G.-Maxwell Sinn, de Montréal, loue la tolérance des Canadiens-français et demande à ses auditeurs de donner à la langue française dans leurs écoles la même place que celle donnée à l'anglais dans la province de Québec.

11—Déclaration de lord Shaughnessey à l'effet que le français et l'anglais devraient être enseignés dans toutes les écoles du Dominion.

12—Mgr Bruchési définit les droits des parents et les devoirs de l'État en matière d'éducation, à l'occasion de la fête patronale de l'Association du Bien-être de la jeunesse.

17—Ouverture du cours d'histoire du Canada de M. Thomas Chapais, à l'université Laval de Québec.

21—Cédant aux réclamations des Franco-Canadiens, le gouvernement de la Saskatchewan nomme M. J.-E. Morier inspecteur des écoles du nord de la province.

DÉCEMBRE

1—Le conseil municipal d'Ottawa décide de remettre à la commission régulière le produit des taxes scolaires de 1916.

2—Le *Droit* publie un article de Mgr L.-A. Paquet sur la lettre du Pape relative à nos difficultés scolaires.

6—Conférence de M. Henri Bourassa à la Pointe Saint-Charles : *Le devoir national.*

La petite commission d'Ottawa a vécu. Sur ordonnance du gouvernement, elle a remis tous ses papiers et documents officiels à la commission élue.

7—Les instituteurs d'Ottawa reçoivent le paiement de leurs arrérages, soit $102,000.

14—*Une leçon de patriotisme:* conférence de M. l'abbé Camille Roy au Mile-End.

21—"Je crois les Canadiens-français assez patriotes pour lutter pour la défense des leurs", déclare M. James-E. Day, grand-maître des Chevaliers de Colomb de Toronto, dans une conférence sur notre race.

23—Les élèves du collège de Rigaud refusent de payer leur passage à un conducteur unilingue.

1917

JANVIER

5—Action de la commission scolaire d'Ottawa en répétition des $84,000 de taxes scolaires remises à la commission Murphy.

7—Les cinquante délégués de la Bonne Entente partent ce soir pour l'Ontario.

8—Le cercle Lamarche de l'A.C.J.C. inaugure la bibliothèque française de la paroisse du Sacré-Cœur de Toronto, qu'il a fondée de ses deniers.

9—M. J.-Barry Bell, gérant-général de la Banque d'Hamilton, déclare que les langues française et anglaise devraient être matières obligatoires d'enseignement dans Québec et Ontario.

11—Pendant le voyage de la Bonne-Entente, les conservateurs font la lutte de West-Simcoe, comté orangiste de l'Ontario, en mettant la question bilingue au premier plan.

14—"Nous n'avons pas assez d'hommes pour qu'on se repose", s'écrie M. Édouard Montpetit, dans une conférence sur *Notre avenir*, au Monument national.

24—Réunion des évêques catholiques de l'Ontario. La question bilingue est à l'ordre du jour.

29—Le docteur Gauvreau donne une série de conférences dans les principaux centres français du comté d'Essex.

31—La caisse de la commission scolaire d'Ottawa est vide. L'injonction Mackell empêche tout emprunt.

FÉVRIER

3—Premier numéro de l'*Action française*, la revue mensuelle de la Ligue des Droits du français.

4—Lettre-circulaire des évêques de l'Ontario: au sujet du règlement XVII.

5—Déclaration du sénateur Landry sur la lettre des évêques.

9—L'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française rend compte des sommes perçues jusqu'à date pour les écoles bilingues de l'Ontario, $53,341.30 ont été recueillies.

"Elle (la race française) est ici chez elle," affirme M. Montpetit à la réception du gouverneur au Monument National.

14—M. Albert Carle succède à M. J.-Albert Foisy au poste de secrétaire de la commission scolaire d'Ottawa.

M. Sutherland, un Ontarien, inspecteur général des écoles protestantes de la province de Québec, cité

par M. Garneau dans une lettre au *News* de Toronto, déclare qu'il n'y a pas un endroit dans l'Empire où la liberté scolaire accordée à la minorité est égale à celle dont jouit la minorité anglaise de Québec.

21—Lettre d'une jeune fille de Moncton, relatant l'accueil grossier qu'une partie de la population anglaise de Moncton a fait aux quêteuses de la collecte en faveur du 165ème bataillon acadien.

25—Conférence de M. J.-K. Foran sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, sur l'*Autel et le Foyer*.

27—Le bureau des commissaires d'Ottawa décide de donner $15,000 par mois à la commission des écoles séparées en avance sur les taxes de 1917.

27 et 28—Congrès des commissaires d'écoles de la Saskatchewan. La présence de nombreux commissaires de langue française bloque une motion demandant de substituer des livres de lectures anglais aux livres bilingues.

MARS

5—Ouverture du congrès de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste.

5 et 20—Deux articles du R. P. Adélard Dugré, S. J., dans les *Études* de Paris : *La question bilingue au Canada*.

19—"Tout homme qui donne au bilinguisme ou au problème irlandais la préséance sur la question de gagner la guerre est pro-allemand," déclare le capitaine S.-N. Dancey à Cornwall.

20—Conférence de M. Henri Bourassa au Mile-End : *La famille, foyer de conscience, d'honneur et de patriotisme.*

21—Le Grand-Maître de la Grande Loge orangiste de l'Ontario-Est s'écrie en congrès : "Maintenant que la question des écoles bilingues a été réglée, nous comptons assister bientôt au bannissement graduel de la langue française comme langue d'instruction

et de communication dans nos écoles primaires." Le 16, au Congrès des loges de l'Ontario ouest, on préconisait une grande campagne contre les écoles séparées si la résistance organisée par Belcourt et Genest continuait.

22—Le Dr Pyne, ministre de l'instruction publique de l'Ontario, présente deux projets de lois. L'un pourvoit à la nomination d'une commission gouvernementale pour remplacer celle d'Ottawa, si celle-ci ne se conforme pas à la loi. L'autre protège les membres de la défunte "petite commission" contre les poursuites déjà prises ou à prendre contre eux.

23—Les Acadiens rentrent en possession du terrain où était située l'église de Grand-Pré.

26—Requête de la commission scolaire d'Ottawa demandant au lieutenant-gouverneur et aux députés d'Ontario de ne pas adopter les projets de loi du Dr Pyne. Seuls les députés de langue française voteront contre ces lois.

29—Rapport de l'inspecteur Swift sur l'école Guigues. Tout est excellent, sauf ce qui concerne l'application du règlement XVII.

AVRIL

3—Le *Devoir* publie un article du *Saturday Night* de Toronto : "Teach the children french."

21—Lettre de M. R. Denis au *Devoir* sur le problème scolaire dans la Saskatchewan.

A Sainte-Anne d'Ottawa, M. l'abbé de Poncheville loue le courage des Canadiens-français dans la défense de leurs droits.

22 M. Paul-Émile Lamarche dans une réception au club Saint-Denis, à Montréal, demande à M. de Poncheville de parler à ses compatriotes du miracle canadien.

MAI

2—"Si nous ne pouvons sauver tout ce qui fait l'objet de nos aspirations — ce dont nous ne désespérons pas

— nous sauverons du moins notre honneur", déclare Mgr Béliveau, à Saint-Boniface, lors d'une séance au profit de l'Association d'Éducation du Manitoba.

3—Lettre de S. G. Mgr Gauthier d'Ottawa sur les écoles bilingues.

12—M. J.-J. O'Meara poursuit M. S.-M. Genest, l'accusant d'avoir enfreint l'injonction Mackell en payant les instituteurs des écoles bilingues d'Ottawa.

Les catholiques de Le Pas sont obligés de payer une double taxe pour avoir une école bilingue.

13—La Société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa proteste contre les menées d'un certain groupe qui essaie de s'emparer du siège épiscopal d'Ottawa.

18—Montréal célèbre le 275ème anniversaire de sa fondation. Pèlerinage au vieux Montréal.

La commission scolaire d'Ottawa proteste contre les attaques de M. O'Meara.

19—Le sénateur Landry récuse le tribunal des évêques de l'Ontario, réuni en ce moment. Il cite une importante déclaration de Mgr Fallon à la réunion du 26 janvier 1917.

Conférence de M. l'abbé Groulx à Vaudreuil sur les écoles de l'Ontario.

21—Retour de M. Henri Bourassa de l'Ontario et de la Nouvelle-Angleterre où il a parlé de la fidélité aux traditions catholiques et françaises.

23—Communiqué de l'Association d'Éducation du Manitoba, publié dans *La Liberté* de Saint-Boniface.

Au banquet de l'Unité nationale (*Win the war convention*) à Montréal, Mgr Georges Gauthier explique aux convives pourquoi les deux races ne s'entendent pas au Canada. Il cite en particulier le règlement XVII.

26—M. Massé, de Windsor, est mis au cachot pendant deux heures pour avoir exigé que le commis de l'émigration, chargé de donner les passeports pour traverser la frontière, lui réponde en français.

30—Grande assemblée au Monument National de Montréal, au profit du Monument de Grand-Pré. M. l'abbé Groulx, MM. Bourassa, Aucoin et Morin prennent la parole.

Les Canadiens-français d'Ottawa se solidarisent avec M. Genest. M. l'abbé Myrand, MM. Landry, Leclerc, Grenon, et le docteur G.-H. Baril, président de l'A.C.J.C., expriment les sentiments de leurs compatriotes.

JUIN

1—Article de M. C.-J. Magnan dans l'*Enseignement Primaire* sur le *Status scolaire des catholiques de langue anglaise dans le Québec.*

3—Lettre-circulaire de Mgr l'archevêque d'Ottawa aux fidèles de son diocèse.

5—Lettre de M. Landry au *Droit*: commentaires de la lettre-circulaire de Mgr Gauthier.

La section Notre-Dame de la Société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa publie l'histoire de l'école Guigues : *Le livre d'or de l'école Guigues.*

6—Lettre de Mgr Routhier, vicaire général du diocèse d'Ottawa.

7—Le Révérend Rucker, de London, déclare à Toronto que si le peuple ontarien était plus instruit en la matière, cela le rendrait plus sensé dans le règlement des questions entre les deux races.

15—Rapport de l'inspecteur Swift sur les écoles Notre-Dame-du-Rosaire, Saint-Antoine, Saint-Conrad, Saint-François et Ottawa-Est. Mêmes remarques qu'à l'école Guigues.

15—La fête du Sacré Cœur est célébré avec éclat. L'A. C. J.C. promet un ex-voto si les maux qui menacent notre nationalité sont éloignés.

24—Les Canadiens-français célèbrent leur fête nationale. A Montréal, grande assemblée au Parc LaFontaine. La Société Saint-Jean-Baptiste donne au sénateur Landry la médaille d'or d'histoire du Canada.

A Québec, réunion des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du district.

A Ottawa, M. Athanase David réclame pour ses compatriotes les droits et les libertés pour lesquels on combat en Europe.

Nos compatriotes de Malone, N.-Y., célèbrent la fête nationale. Sermon de Mgr LePailleur. Discours de l'ex-sénateur américain Wilburn.

28—Circulaire de l'Association d'Éducation du Manitoba à ses cercles.

JUILLET

1—Sermon de Mgr Béliveau, à Saint-Boniface, où il est fait allusion à la Confédération.

Conseil fédéral de l'A.C.J.C., à Joliette, sur l'étude. Conférence de M. Guy Vanier : *La nécessité d'une préparation intellectuelle.*

2—Célébration des noces d'argent sacerdotales de M. l'abbé Myrand, de Sainte-Anne d'Ottawa. M. l'abbé Gagnon, MM. Cyrille Delage, E. Rouillard, Omer Héroux et Guy Vanier parlent au nom de la province de Québec. Discours de M. l'abbé Myrand, de MM. Landry, E. Labelle, etc.

A Saint-Boniface, les drapeaux sont en berne. Les Canadiens-français portent le deuil de la Confédération, qui a été pour eux un leurre.

5—Réponse du *Droit* à un article où M. Genest est qualifié *d'anticlérical notoire.*

11—Article de l'*Évangéline* sur la caisse scolaire de la Société mutuelle l'Assomption.

18—Une requête est présentée à Toronto pour forcer M. Genest, les RR. FF. Francis et Théophilus, des Frères des Écoles chrétiennes, le R. F. Osias des Frères du Sacré-Cœur, MM. Foisy et Carle, à répondre à l'interrogatoire du procès O'Meara-Genest.

26—MM. Landry et Choquette réclament au Sénat la connaissance des deux langues officielles pour nos représentants aux conférences internationales.

JEAN-CHRYSOSTOME MARTINEAU.

Règlements de pêche et de chasse

DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC

RÈGLEMENTS DE PÊCHE

PERMIS SPÉCIAUX

Le permis n'est pas exigé des personnes domiciliées dans la province, pour faire la pêche à la ligne (dans les eaux navigables) et la pêche à la canne et ligne (dans les eaux navigables ou non), en dehors des endroits sous bail.

Il faut un permis pour tout autre mode de pêche, que le pêcheur soit un résident ou non. Les non résidents doivent se procurer, moyennant un honoraire maximum de $25, un permis spécial, leur conférant le droit de pêche, conformément à la loi et aux règlements, dans les eaux de la province, y compris celles où le droit de pêche est privé ou loué par la Couronne.

TEMPS ET MODES PERMIS OU PROHIBÉS

Il est *PERMIS* de pêcher:

l'*achigan* (sauf le bar), du 16 juin au 31 mars, d'une longueur pas moindre que 9 pouces;

l'*anguille*, en tout temps, au moyen de nasses et d'écluses, sans l'empêcher d'arriver à d'autres nasses. Les mailles des nasses, pièges et autres engins de cette pêche auront au moins un pouce et un huitième, mesuré dans la barre. Durant les mois d'octobre et de novembre, dans les eaux fréquentées par le saumon et la truite, on ne peut employer le dard ou le flambeau. Toute anguille de moins de 30 pouces de longueurs doit être libérée vivante;

le *doré*, du 16 mai au 14 avril, d'une longueur pas moindre que 15 pouces;

l'*éperlan*, du 1er juillet au 31 mars;

l'*esturgeon*, du 1er juillet au 31 mai;

le *maskinongé*, du 16 juin au 14 avril;

l'*ouananiche*, du 1er décembre au 30 septembre;

le *poisson blanc*, du 2 décembre au 9 novembre;

le *saumon*, du 1er mai au 31 juillet; à la mouche, du 1er mai au 15 août;

la *truite de mer*, du 2 décembre au 14 octobre;

la *truite grise* (*lake trout*), du 2 décembre au 14 octobre;

la *truite mouchetée*, du 1er mai au 30 septembre. Défense de la pêcher à travers la glace.

EXPORTATION DE CERTAINES ESPÈCES DE TRUITE

Il est défendu d'exporter ou de garder pour exporter, des provinces d'Ontario, de Québec, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'île du Prince-Édouard, la truite mouchetée et la truite de rivière ou de mer qui y est prise, sauf l'exception suivante: il est permis d'expédier, durant la saison, un paquet d'au plus vingt-cinq livres, par personne, de truites prises pour le sport par celle-ci, en accompagnant l'envoi, soit d'un certificat spécial, obtenu du garde-pêche du district de la prise ou du district voisin, soit d'une copie du permis détenu par le pêcheur.

RÈGLEMENTS DE CHASSE

PERMIS SPÉCIAUX

I.—ANIMAUX D'ALIMENTATION.—Le permis n'est pas exigé des sujets britanniques domiciliés dans la province pour faire la chasse, sans intention commerciale, des animaux d'alimentation (orignal, caribou ou chevreuil) servant pour eux ou leur famille. Il est nécessaire, s'ils font transporter ce gibier, en tout ou en partie, par les rouliers publics.

Il faut un permis spécial aux personnes domiciliées dans la province qui ne sont pas sujets britanniques, ainsi qu'à celles qui ne sont pas domiciliées dans la province, pour y chasser, même sur les terres qui leur appartiennent. Le prix de ce permis est de $25. Il est réduit à $10 pour les locataires d'un territoire de chasse et pour les membres d'un club de chasse légalement constitué en corporation et locataire d'une réserve.

II.—ANIMAUX A FOURRURE.—Le permis n'est pas exigé des chasseurs ou trappeurs sujets britanniques et domiciliés dans la province, qui font eux-mêmes la chasse des animaux à fourrure et qui les vendent à des personnes domiciliées dans la province.

Il faut un permis spécial à ces chasseurs ou trappeurs, s'ils désirent vendre la fourrure en dehors de la province. Il le faut aussi à tous ceux qui font cette chasse pour des fins commerciales. Ces derniers doivent payer en outre un droit régalien variable suivant l'espèce de gibier.

TEMPS ET MODES PERMIS OU PROHIBÉS

I.—ANIMAUX D'ALIMENTATION

Il est *PERMIS*, sous les restrictions relatives aux permis, de chasser:

le *caribou*, du 1er septembre au 1er février; mais pas plus que 2 dans la même saison de chasse, à moins d'obtenir un permis temporaire pour 3 caribous additionnels, accordé sur paiement de $5, ou sur preuve que le chasseur est un colon de bonne foi ou un sauvage ayant besoin de ce gibier pour sa subsistance et celle de sa famille;

le *chevreuil*, du 1er septembre au 1er janvier, sous les mêmes restrictions quant au nombre, et avec le même droit à un permis temporaire, que pour le caribou. La chasse au moyen de chiens est permise du 1er au 10 novembre seulement et pour le chevreuil seulement. Les chiens habitués à cette chasse doivent être tenus en laisse du 10 novembre d'une année au 1er novembre de l'année suivante, sinon toute personne peut les tuer;

l'*orignal*, du 1er septembre au 1er janvier; mais pas plus qu'un dans la même saison de chasse.

Il est *DÉFENDU*:

a) de chasser:

les *faons* et les *broquarts*, c'est-à-dire les petits de moins d'un an du *caribou*, du *chevreuil* et de l'*orignal*, en tout temps;

le *chevreuil* et l'*orignal*, dans les ravages d'hiver (*yardings*) ou en profitant de la croûte de la neige (*crusting*);

la *femelle* de l'*orignal*, en tout temps;

b) de se servir, en tout temps, pour la chasse de ces animaux:

de chiens de chasse, sauf l'exception relative au chevreuil;

de strychnine ou d'autres substances délétères ou de dynamite;

de cordes, collets, filets, fosses, lumières à projection (*jack lights*) ou autres lumières artificielles, ressorts ou trappes de toute espèce.

II.—ANIMAUX A FOURRURE

Il est *PERMIS*, sous les restrictions relatives aux permis, de chasser:

le *castor* et le *chat sauvage*, du 1er novembre au 1er avril;

le *lièvre*, du 15 octobre au 1er février;

la *loutre*, la *martre* et la *mouffette* (*bête puante*), du 1er novembre au 1er avril;

l'*ours*, du 20 août au 1er juillet;

le *pékan* et le *rat musqué*, du 1er novembre au 1er avril;

le *renard*, du 1er novembre au 1er mars;

le *vison* et tout autre animal à fourrure, du 1er novembre au 1er avril.

III.—OISEAUX D'ALIMENTATION

Il est *PERMIS* de chasser:

1o en tout temps, les *harles* (*becs-scies*), *huards* et *goélands*;

2o les oiseaux percheurs suivants:

l'*allouette*, la *bécasse*, la *bécassine*, le *courli*, le *chevalier*, la *maubèche*, du 1er septembre au 1er février;

la *perdrix blanche*, du 1er novembre au 1er février;

la *perdrix grise* et *de savane*, du 1er septembre au 15 décembre; toute vente de perdrix grise ou de savane est défendue jusqu'au 1er octobre 1920;

le *pluvier*, du 1er septembre au 1er février;

3o les oiseaux aquatiques suivants:

les *canards sauvages* de toute espèce, la *macreuse* et la *sarcelle*, du 1er septembre au 1er mars. Aux habitants du territoire situé entre le nord et l'est de la rivière Saguenay et à ceux du comté de Gaspé, cette chasse est permise en tout temps, pour la nourriture seulement, sauf entre le 1er juin et le 1er août.

Il est *DÉFENDU*:

a) de chasser:

l'*eider d'Amérique* ou *moyac*, le *fou de Bassan* ou *margou*, le *guillemot* (*murre* ou *marmette*), le *macareux* ou *perroquet de mer*, le *pigeon de mer* et le *pingouin* ou *godd*, en tout temps;

la *bécasse*, la *bécassine*, les *canards sauvages* de toute espèce, la *macreuse*, la *perdrix* et la *sarcelle*, en tout temps, une heure après le coucher du soleil et une heure avant son lever;

b) de se servir:

de leurres ou appelants, près d'une cache, d'une embarcation ou du rivage, une heure après le coucher du soleil et une heure avant son lever, exposés pour prendre la *bécasse*, la *bécassine*, les *canards sauvages* de toute espèce, la *macreuse*, la *perdrix* et la *sarcelle*;

de vaisseaux mus par la force motrice, pour prendre, en tout temps, les *canards*, les *outardes* et autres *oiseaux aquatiques*;

de cages, collets, cordes, filets, fosses, lumières à projection (*jack lights*), ressorts et trappes, pour prendre, en tout temps, tout oiseau ci-dessus mentionné;

c) de cueillir, déranger, endommager ou enlever, en tout temps, les œufs de toute espèce de gibier à plume.

IV.—OISEAUX INSECTIVORES OU UTILES A L'AGRICULTURE, ETC.

Il est *PERMIS*:

1o de chasser, en tout temps, les *aigles*, *éperviers*, *faucons* et autres oiseaux de la famille des *falconides*, les *corbeaux*, les *corneilles*, les *étourneaux*, les *hiboux*, les *geais*, les *jaseurs* (*récollets*), les *martins-pêcheurs*, les *moineaux*, les *pies* et les *pies-grièches*;

2o de prendre, sans les tuer, du 1er novembre au 1er mars, les oiseaux percheurs, tels que les *chardonnerets*, les *coucous*, les *engoulevents*, les *fauvettes*, les *flûtes des bois* et autres, les *goglus*, les *grives*, les *gros becs*, les *hirondelles*, les *mainates*, les *merles*, les *mésanges*, les *moucherolles*, les *oiseaux-mouches*, les *oiseaux bleus*, *rouges* et autres, les *pies*, les *pinsons*, les *roitelets*, les *rossignols*, les *tritris* et autres;

3o de se servir, du 1er novembre au 1er mars, pour prendre ces oiseaux percheurs, de cages, collets, filets, pièges, trébuchets ou autres instruments de chasse.

Il est *DÉFENDU*:

a) de chasser les oiseaux percheurs, en tout temps;

b) d'en enlever les nids ou les œufs.

EXPORTATION DE CERTAINES ESPÈCES DE GIBIER

Il est défendu aux personnes non domiciliées au Canada d'exporter le chevreuil, ainsi que le caribou et l'orignal, tués au Canada, d'autres ports que de ceux qui sont désignés à cet effet par le ministre des douanes. Cette exportation n'est permise que durant la saison de chasse et durant les 15 jours qui la suivent, et seulement pour deux animaux par personne; elle ne peut être faite en plus de deux occasions durant l'année. Il faut, dans chaque cas, un permis du percepteur des douanes.

Il est défendu d'exporter de la province aucun animal à fourrure, en tout ou en partie, sans payer la royauté fixée.

Il est défendu d'exporter, en tout ou en partie, les *bécasses*, les *cailles*, les *dindons sauvages*, les *perdrix* et les *poules de prairie*.

ABONNEZ-VOUS, faites abonner vos amis à

"L'Action française"

elle vous défend; elle grandira dans la mesure où vous l'aiderez.

$1.00 PAR ANNÉE au secrétariat de la Ligue des Droits du français, Immeuble de la SAUVEGARDE, 92-est rue Notre-Dame, Montréal.

1er mois **JANVIER** 31 jours



Signe du Verseau.

Dernier Quartier,	le 5, à	6h. 56m.	du matin.
Nouvelle Lune,	le 12, à	5h. 42m.	du soir.
Premier Quartier,	le 19, à	9h. 44m.	du matin.
Pleine Lune,	le 26, à	10h. 20m.	du soir.

Jours de la semaine		FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL Lev	SOLEIL Cou	LUNE Lev	LUNE Cou
			M.H.	H. M.	H. M.	H. M.
Mardi	1	Circoncision de N.-S J.-C. (d'oblig.)	7 41	4 28	9 05	10 02
Mercredi	2	Le Très Saint Nom de Jésus.	7 41	4 29	10 10	10 22
Jeudi	3	Ste Geneviève, vierge.	7 41	4 30	11 08	10 36
Vendredi	4	Ste Dafrose, martyre.	7 40	4 31	MAT.	10 59
Samedi	5	Vigile de l'Epiphanie.	7 40	4 32	0 13	11 19
DIMAN.	6	EPIPHANIE (d'obligation).	7 40	4 33	1 18	11 40
Lundi	7	S. Lucien, prêtre et martyr.	7 39	4 34	2 26	S. 06
Mardi	8	S. Séverin, abbé.	7 39	4 35	3 32	0 40
Mercredi	9	S. Julien, martyr.	7 39	4 36	4 39	1 21
Jeudi	10	S. Guillaume, évêque.	7 38	4 37	5 41	2 12
Vendredi	11	S. Hygin, pape et martyr.	7 37	4 38	6 36	3 12
Samedi	12	S. Arcade, martyr.	7 37	4 40	7 24	4 22
DIMAN.	13	Octave de l'Epiphanie.	7 36	4 41	8 11	5 48
Lundi	14	S. Hilaire de Poitiers, év. et doct.	7 36	4 42	8 45	7 09
Mardi	15	S. Paul, ermite.	7 35	4 43	9 13	8 32
Mercredi	16	S. Marcel, pape et martyr	7 35	4 44	9 36	9 48
Jeudi	17	S. Antoine, abbé.	7 34	4 46	10 05	11 07
Vendredi	18	La Chaire de S. Pierre à Rome.	7 33	4 48	10 27	MAT.
Samedi	19	La Ste Famille de J. M. J.	7 32	4 49	10 53	0 25
DIMAN.	20	II *Epiphanie*. Solen. du T. S. N. de J.	7 31	4 51	11 25	1 40
Lundi	21	Ste Agnès, vierge et martyre.	7 30	4 52	S 02	2 52
Mardi	22	SS. Vincent et Anastase, martyrs.	7 29	4 54	0 42	3 58
Mercredi	23	S. Raymond de Pennafort, conf.	7 28	4 55	1 35	4 57
Jeudi	24	S. Timothée, évêque et martyr.	7 27	4 56	2 35	5 47
Vendredi	25	Conversion de S. Paul.	7 26	4 57	3 37	6 30
Samedi	26	S. Polycarpe, évêque et martyr.	7 25	4 58	4 42	7 03
DIMAN.	27	Septuagésime.	7 24	4 59	5 46	7 33
Lundi	28	S. Léonide et ses comp., martyrs.	7 23	5 02	6 52	7 55
Mardi	29	S. Frs de Sales, év., conf. et docteur.	7 23	5 03	7 56	8 16
Mercredi	30	Ste Martine, vierge et martyre.	7 22	5 04	8 55	8 33
Jeudi	31	S. Pierre Nolasque, confesseur.	7 21	5 05	9 59	8 55

QUATRE-TEMPS

Du **printemps**: 20, 22 et 23 février; de l'**été**: 22, 24 et 25 mai; de l'**automne**: 18, 20 et 21 septembre; de l'**hiver**: 18, 20 et 21 décembre.

FÊTES LÉGALES DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC

Tous les **dimanches** de l'année; la **Circoncision** et l'**Épiphanie**: 1er et 6 janvier; le **mercredi des Cendres**: 13 février; le **Vendredi Saint**: 29 mars; le **lundi de Pâques**:

2e mois **FEVRIER** 28 jours


Signe des Poissons.

DERNIER QUARTIER, le 4, à 2h. 58m. du matin.
NOUVELLE LUNE, le 11, à 5h. 11m. du matin.
PREMIER QUARTIER, le 17, à 8h. 3m. du soir.
PLEINE LUNE, le 25, à 4h. 41m. du soir.

Jours de la semaine.		FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL Lev	SOLEIL Cou	LUNE Lev	LUNE Cou
			H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
Vendredi	1	S. Ignace, évêque et martyr.	7 20	5 07	11 04	9 12
Samedi	2	PURIFICATION DE LA B. V. MARIE.	7 19	5 09	MAT.	9 33
DIMAN.	3	SEXAGÉSIME. Sol. de la Purification.	7 18	5 11	0 10	9 58
Lundi	4	S. André Corsini, évêque et conf.	7 17	5 12	1 15	10 29
Mardi	5	Ste Agathe, vierge et martyre.	7 16	5 14	2 19	11 08
Mercredi	6	S. Tite, évêque et confesseur.	7 14	5 15	3 22	11 57
Jeudi	7	S. Romuald, abbé.	7 13	5 17	4 21	S. 54
Vendredi	8	S. Jean de Matha, confesseur.	7 12	5 18	5 12	1 58
Samedi	9	S. Cyrille d'Alexandrie, év. et doct.	7 10	5 19	5 55	3 13
DIMAN.	10	QUINQUAGÉSIME.	7 09	5 21	6 32	4 32
Lundi	11	Notre-Dame de Lourdes.	7 07	5 22	7 12	5 54
Mardi	12	Ste Eulalie, vierge et martyre.	7 06	5 24	7 38	7 19
Mercredi	13	LES CENDRES. (Comm. du Carême.)	7 04	5 25	8 02	8 43
Jeudi	14	S. Valentin, martyr.	7 02	5 27	8 33	10 05
Vendredi	15	SS. Faustin et Jovite, martyrs.	7 01	5 28	8 59	11 26
Samedi	16	S. Onésime, évêque et martyr.	6 59	5 30	9 29	MAT.
DIMAN.	17	I DE CARÊME.	6 58	5 31	10 03	0 41
Lundi	18	S. Siméon, évêque et martyr.	6 56	5 33	10 45	1 50
Mardi	19	S. Gabin, prêtre et martyr.	6 54	5 34	11 34	2 52
Mercredi	20	4 *Temps*. S. Eucher, évêque.	6 53	5 36	S. 27	3 46
Jeudi	21	Ste Vitaline, vierge.	6 51	5 37	1 31	4 31
Vendredi	22	4 *Tps*. La Chaire de S. Pierre à Ant.	6 50	5 39	2 33	5 07
Samedi	23	4 *Tps*. S. Pierre Damien, évêq. et doc.	6 48	5 40	3 37	5 36
DIMAN.	24	II DE CARÊME.	6 47	5 41	4 41	6 01
Lundi	25	S. Mathias, apôtre.	6 45	5 43	5 46	6 21
Mardi	26	S. Césaire, confesseur.	6 44	5 45	6 47	6 41
Mercredi	27	S. Léandre, évêque.	6 42	5 46	7 49	7 01
Jeudi	28	S. Alexandre, évêque.	6 41	5 48	8 54	7 20

FÊTES LÉGALES DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC—*Suite*

1er avril; l'**Ascension**: 9 mai; la **fête de la reine**: 24 mai; la **fête du roi**: 3 juin; la **Confédération**: 1er juillet; la **fête du Travail**: 2 septembre; la **Toussaint**: 1er novembre; l'**Immaculée Conception**: 8 décembre; **Noël**: 25 décembre. Et tout jour fixé comme **jour de jeûne et d'actions de grâce.**

3e mois — MARS — 31 jours


Signe du Bélier.

DERNIER QUARTIER, le 5, à 7h. 50m. du soir.
NOUVELLE LUNE, le 12, à 2h. 58m. du soir.
PREMIER QUARTIER, le 19, à 8h. 36m. du matin.
PLEINE LUNE, le 27, à 10h. 39m. du matin.

Jours de la semaine.		FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL Lev	SOLEIL Cou	LUNE Lev	LUNE Cou
			H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
Vendredi	1	Ste Antonine, martyre.	6 39	5 49	9 58	7 40
Samedi	2	S. Simplice, pape.	6 37	5 50	11 04	8 02
DIMAN.	3	III DE CARÊME.	6 35	5 51	MAT.	8 32
Lundi	4	S. Casimir, confesseur.	6 33	5 53	0 07	9 06
Mardi	5	Ste Olive, vierge et martyre.	6 31	5 54	1 08	9 49
Mercredi	6	Ste Perpétue et Ste Félicité, martyres.	6 29	5 55	2 07	10 41
Jeudi	7	S. Thomas d'Aquin, conf. et docteur.	6 27	5 57	3 00	11 40
Vendredi	8	S. Jean de Dieu, confesseur.	6 25	5 58	3 44	S. 54
Samedi	9	Ste Françoise, veuve.	6 23	6 00	4 23	2 09
DIMAN.	10	IV DE CARÊME.	6 21	6 01	4 55	3 30
Lundi	11	S. Constantin, confesseur.	6 19	6 02	5 24	4 54
Mardi	12	S. Grégoire le Grand, pape, docteur.	6 17	6 03	5 48	6 08
Mercredi	13	S. Nicéphore, évêque.	6 15	6 04	6 33	7 40
Jeudi	14	Ste Florentine, vierge.	6 13	6 06	6 59	9 00
Vendredi	15	S. Longin, martyr.	6 11	6 07	7 29	10 19
Samedi	16	Ste Julienne, martyre.	6 09	6 08	8 03	11 35
DIMAN.	17	LA PASSION.	6 07	6 10	8 43	MAT.
Lundi	18	S. Cyrille de Jérusalem, évêque.	6 06	6 11	9 31	0 42
Mardi	19	S. JOSEPH, époux de la B. V. Marie.	6 04	6 13	10 22	1 39
Mercredi	20	S. Cuthbert, évêque.	6 02	6 14	11 20	2 25
Jeudi	21	S. Benoit, abbé.	6 00	6 15	S. 19	3 07
Vendredi	22	Notre-Dame de Pitié.	5 58	6 16	1 31	3 39
Samedi	23	S. Victorien, martyr.	5 56	6 18	2 34	4 06
DIMAN.	24	LES RAMEAUX.	5 54	6 19	3 38	4 27
Lundi	25	S. Dismas, conf.	5 52	6 20	4 42	4 45
Mardi	26	S. Ludger, évêque.	5 50	6 21	5 40	5 06
Mercredi	27	S. Jean Damascène, conf. et docteur.	5 48	6 23	6 45	5 27
Jeudi	28	*Jeudi Saint.*	5 47	6 24	7 50	5 46
Vendredi	29	*Vendredi Saint.*	5 45	6 26	8 55	6 09
Samedi	30	*Samedi Saint.*	5 43	6 27	9 58	6 35
DIMAN.	31	PAQUES.	5 41	6 28	11 00	7 08

FÊTES MOBILES

Septuagésime................27 janvier
Les Cendres..................13 février
Pâques.......................31 mars
Ascension....................9 mai
Pentecôte....................19 mai
Trinité......................26 mai
Fête-Dieu....................30 mai
1er dimanche de l'Avent........1er déc.

4e mois **AVRIL** **30 jours**



Signe du Taureau.

DERNIER QUARTIER, le 4, à 8h. 39m. du matin.
NOUVELLE LUNE, le 10, à 11h. 40m. du soir.
PREMIER QUARTIER, le 17, à 11h. 14m. du soir.
PLEINE LUNE, le 26, à 3h. 11m. du matin

Jours de la semaine.		FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL Lev	SOLEIL Cou	LUNE Lev	LUNE Cou
			H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
Lundi	1	S. Hugues, évêque.	5 40	6 29	11 59	7 49
Mardi	2	S. François de Paule, confesseur.	5 38	6 31	MAT.	8 36
Mercredi	3	S. Richard, évêque.	5 36	6 32	0 52	9 32
Jeudi	4	S. Isidore, évêque, conf. et docteur.	5 34	6 33	1 38	10 38
Vendredi	5	S. Vincent Ferrier, confesseur,	5 32	6 34	2 18	11 47
Samedi	6	S. Célestin, pape.	5 30	6 35	2 52	S1 04
DIMAN.	7	I *Pâques*. QUASIMODO.	5 28	6 37	3 21	2 24
Lundi	8	ANNONCIATION DE LA B. V. M.	5 26	6 38	3 45	3 47
Mardi	9	Ste Marie Cléophée, veuve.	5 24	6 39	4 15	4 59
Mercredi	10	S. Macaire, évêque.	5 22	6 40	4 42	6 26
Jeudi	11	S. Léon le Grand, pape, conf. et doct.	5 20	6 42	5 25	7 49
Vendredi	12	S. Jules, pape.	5 19	6 43	5 57	9 09
Samedi	13	S. Herménégilde, martyr.	5 17	6 45	6 37	10 21
DIMAN.	14	II *Pâques*. SOL. DE L'ANNONCIATION.	5 15	6 46	7 22	11 26
Lundi	15	Ste Basilisse, martyre.	5 13	6 47	8 13	MAT.
Mardi	16	S. Benoît-Joseph Labre, confesseur.	5 11	6 48	9 11	0 19
Mercredi	17	SOLENNITÉ DE S. JOSEPH.	5 10	6 50	10 11	1 04
Jeudi	18	S. Parfait, prêtre et martyr.	5 08	6 51	11 13	1 38
Vendredi	19	S. Expédit, martyr.	5 07	6 52	S. 15	2 07
Samedi	20	S. Théotime, évêque.	5 05	6 53	1 31	2 31
DIMAN.	21	III *Pâques*. SOL. DE S. JOSEPH.	5 03	6 54	2 33	2 51
Lundi	22	S. Octavien, martyr.	5 02	6 56	3 31	3 09
Mardi	23	S Georges, martyr.	5 01	6 57	4 36	3 32
Mercredi	24	S. Fidèle, martyr.	5 00	6 58	5 41	3 52
Jeudi	25	S. Marc, évangéliste.	4 58	7 00	6 45	4 14
Vendredi	26	SS. Clet et Marcellin, papes.	4 56	7 01	7 50	4 38
Samedi	27	S. Anthime, évêque.	4 54	7 02	8 53	5 10
DIMAN.	28	IV *Pâques*.	4 52	7 04	9 53	5 48
Lundi	29	S. Pierre de Vérone, martyr.	4 50	7 05	10 49	6 34
Mardi.	30	Ste Catherine de Sienne.	4 49	7 06	11 37	7 27

Faites imprimer vos factures, états de compte, etc., par
l'IMPRIMERIE POPULAIRE (limitée)
Éditrice du "Devoir" et du "Nationaliste,"
43, rue Saint-Vincent, Montréal.

5e mois MAI 31 jours



Signe des Gémeaux.

DERNIER QUARTIER, le 3, à 5h. 32m. du soir.
NOUVELLE LUNE, le 10, à 8h. 7m. du matin.
PREMIER QUARTIER, le 17, à 3h. 20m. du soir.
PLEINE LUNE, le 25, à 5h. 38m. du soir.

Jours de la semaine.		FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL Lev	SOLEIL Cou	LUNE Lev	LUNE Cou
			H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
Mercredi	1	SS. Philippe et Jacques, apôtres.	4 47	7 07	MAT.	8 30
Jeudi	2	S. Athanase, évêque, conf. et doct.	4 46	7 09	0 17	9 38
Vendredi	3	Invention de la Ste Croix.	4 45	7 00	0 52	10 50
Samedi	4	Ste Monique, veuve.	4 43	7 11	1 2[illegible]	S. 06
DIMAN.	5	V *Pâques.*	4 4[illegible]	7 12	1 47	1 25
Lundi	6	*Rogations.* S. Jean dev. la Porte Lati-	4 40	7 13	2 11	2 20
Mardi	7	*Rogations.* S. Stanislas, év. et m. [ne.	4 39	7 14	2 42	3 56
Mercredi	8	*Rogations.* App.de S. Michel, archange.	4 37	7 16	3 08	5 20
Jeudi	9	ASCENSION.	4 36	7 17	3 38	6 36
Vendredi	10	S. Antonin, évêque et confesseur.	4 35	7 18	4 28	7 56
Samedi	11	S. Mamert, évêque et confesseur.	4 34	7 19	5 11	9 06
DIMAN.	12	*Dim. dans l'octave de l'Ascension.*	4 33	7 21	6 01	10 06
Lundi	13	S. Jean le Silenciaire, évêque.	4 31	7 22	6 57	10 56
Mardi	14	S. Boniface, martyr.	4 30	7 23	7 57	11 36
Mercredi	15	S. J.-Bte de la Salle, conf.	4 29	7 24	8 59	MAT.
Jeudi	16	S. Ubalde, évêque et conf.	4 28	7 25	10 03	0 07
Vendredi	17	S. Pascal Baylon, confesseur.	4 27	7 26	11 08	0 34
Samedi	18	*Jeûne.* S. Venant, martyr.	4 26	7 27	S. 12	0 [illegible]5
DIMAN.	19	PENTECOTE	4 25	7 28	1 23	1 14
Lundi	20	S. Pierre Célestin, pape et confesseur.	4 24	7 29	2 25	1 37
Mardi	21	S. Hospice, confesseur	4 23	7 30	3 30	1 56
Mercredi	22	4 *Temps.* Ste Julie, vierge et martyre.	4 22	7 31	4 35	2 17
Jeudi	23	S. Didier, évêque, martyr.	4 21	7 32	5 40	2 41
Vendredi	24	4 *Tps.* SS. Donatien et Rogatien, mar.	4 20	7 33	6 43	3 10
Samedi	25	4 *Tps.* S. Grégoire VII, pape et conf.	4 19	7 34	7 46	3 46
DIMAN.	26	I. *Pent.* LA TRÈS STE TRINITÉ.	4 18	7 35	8 44	4 30
Lundi	27	S. Bède, confesseur et docteur.	4 18	7 36	9 34	5 22
Mardi	28	S. Augustin de Cantorbéry, év. et c.	4 17	7 37	10 19	6 22
Mercredi	29	Ste Marie-Madeleine de Pazzi, vierge.	4 17	7 38	10 56	7 30
Jeudi	30	FETE-DIEU.	4 16	7 39	11 25	8 42
Vendredi	31	Ste Angèle de Mérici, vierge.	4 16	7 40	11 50	9 55

L'Évangéline (de Moncton) est l'organe national des Acadiens. Ce journal, absolument indépendant des partis politiques, enregistre soigneusement toutes les manifestations de la solidarité grandissante entre Acadiens et Canadiens.

L'abonnement est de $1.00 par année.

6e mois **JUIN** 30 jours



Signe de l'Ecrevisse

Dernier Quartier, le 1, à 11h. 26m. du soir.
Nouvelle Lune, le 8, à 5h. 9m. du soir.
Premier Quartier, le 16, à 8h. 18m. du matin.
Pleine Lune, le 24, à 5h. 44m. du matin.

Jours de la semaine.		FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL Lev	SOLEIL Cou	LUNE. Lev	LUNE. Cou
			H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
Samedi	1	S. Pamphile, prêtre et martyr,	4 15	7 41	MAT.	11 12
DIMAN.	2	II *Pentecôte*. Sol. de la Fête-Dieu.	4 14	7 42	0 14	S. 28
Lundi	3	S. Ovide, évêque.	4 14	7 43	0 44	1 41
Mardi	4	S. François Caracciolo, confesseur.	4 13	7 44	1 08	2 58
Mercredi	5	S. Boniface, évêque et martyr.	4 13	7 45	1 36	4 18
Jeudi	6	S. Norbert, évêque et confesseur.	4 12	7 45	2 12	5 34
Vendredi	7	Sacré Cœur de Jésus.	4 12	7 46	2 54	6 46
Samedi	8	S. Médard, évêque et confesseur.	4 11	7 46	3 44	7 50
DIMAN.	9	III *Pent.* Sol. du Sacré Cœur.	4 11	7 47	4 41	8 45
Lundi	10	Ste Rufine, vierge et martyre.	4 11	7 47	5 40	9 30
Mardi	11	S. Barnabé, apôtre.	4 11	7 48	6 42	10 06
Mercredi	12	S. Jean de St Facond, confesseur.	4 11	7 48	7 48	10 34
Jeudi	13	S. Antoine de Padoue, confesseur.	4 11	7 49	8 52	10 58
Vendredi	14	S. Basile, évêque, conf. et docteur.	4 11	7 49	9 57	11 19
Samedi	15	SS. Gui. Modeste et Crescence, mart.	4 11	7 50	11 01	11 43
DIMAN.	16	IV *Pentecôte.*	4 11	7 50	S. 01	MAT.
Lundi	17	S Jérémie, martyr.	4 11	7 50	1 16	0 01
Mardi	18	SS. Marc et Marcellien, martyrs.	4 11	7 51	2 20	0 19
Mercredi	19	Ste Julienne Falconieri, vierge.	4 11	7 51	3 25	0 42
Jeudi	20	S. Silvère, pape et martyr.	4 11	7 51	4 29	1 09
Vendredi	21	S. Louis de Gonzague, confesseur.	4 12	7 52	5 33	1 42
Samedi	22	S. Paulin, évêque et confesseur.	4 12	7 52	6 34	2 23
DIMAN.	23	V *Pent.* Sol. de S. Jean-Baptiste.	4 12	7 52	7 29	3 12
Lundi	24	Nativité de S. Jean-Baptiste.	4 13	7 52	8 15	4 12
Mardi	25	S. Guillaume, abbé.	4 13	7 52	8 55	5 17
Mercredi	26	SS. Jean et Paul, frères, martyrs.	4 14	7 52	9 28	6 28
Jeudi	27	S. Rodolphe, évêque.	4 14	7 52	9 55	7 44
Vendredi	28	S. Léon II, pape et confesseur.	4 15	7 51	10 20	8 59
Samedi	29	SS. Pierre et Paul, apôtres(n. d'obl.)	4 15	7 51	10 46	10 18
DIMAN.	30	VI *Pent.* Sol. de SS. Pierre et Paul.	4 16	7 51	11 13	11 30

Faites imprimer vos catalogues, factums, etc., par
l'IMPRIMERIE POPULAIRE (limitée)
Éditrice du "Devoir" et du "Nationaliste,"
43, rue Saint-Vincent, Montréal.

7e mois **JUILLET** 31 jours



Signe du Lion.

DERNIER QUARTIER, le 1, à 3h. 49m. du matin.
NOUVELLE LUNE, le 8, à 3h. 28m. du matin
PREMIER QUARTIER, le 16, à 1h. 31m. du matin.
PLEINE LUNE, le 23, à 3h. 41m. du soir.
DERNIER QUARTIER, le 30, à 8h. 20m. du matin.

Jours de la semaine.		FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL Lev	SOLEIL Cou	LUNE Lev	LUNE Cou
			H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
Lundi	1	Précieux Sang de N.-S.-J.-C.	4 16	7 51	11 41	S. 48
Mardi	2	Visitation de la B. V. Marie.	4 17	7 51	MAT.	2 05
Mercredi	3	S. Héliodore, évêque.	4 17	7 50	0 10	3 21
Jeudi	4	Ste Berthe, veuve.	4 18	7 50	0 49	4 31
Vendredi	5	S. Antoine-Marie Zaccaria, conf.	4 18	7 49	1 34	5 37
Samedi	6	Ste Dominique, vierge et martyre.	4 19	7 49	2 27	6 36
DIMAN.	7	VII *Pent.* SOL. DU PRÉCIEUX SANG.	4 19	7 48	3 29	7 27
Lundi	8	Ste Elisabeth de Portugal, veuve.	4 20	7 48	4 27	8 03
Mardi	9	S. Zénon et ses compagnons, martyrs.	4 21	7 47	5 31	8 36
Mercredi	10	Ste Félicité et ses fils, martyrs.	4 22	7 47	6 35	9 00
Jeudi	11	S. Léonce, martyr.	4 23	7 46	7 42	9 21
Vendredi	12	S. Jean Gualbert, abbé.	4 24	7 46	8 46	9 41
Samedi	13	S. Anaclet, pape et martyr.	4 25	7 45	9 53	10 07
DIMAN.	14	VIII *Pentecôte.*	4 26	7 44	10 50	10 25
Lundi	15	S. Henri, empereur, confesseur.	4 27	7 43	11 56	10 47
Mardi	16	Notre-Dame du Mont Carmel.	4 28	7 42	S1-11	11 11
Mercredi	17	S. Alexis, confesseur.	4 29	7 41	2 15	11 41
Jeudi	18	S. Camille de Lellis, confesseur.	4 30	7 40	3 18	MAT.
Vendredi	19	S. Vincent de Paul, confesseur.	4 31	7 39	4 20	0 18
Samedi	20	S. Jérôme Emilien, confesseur.	4 32	7 38	5 17	1 02
DIMAN.	21	IX *Pentecôte.*	4 33	7 37	6 07	1 56
Lundi	22	Ste Marie-Madeleine, pénitente.	4 34	7 36	6 51	3 00
Mardi	23	S. Apollinaire, évêque et martyr.	4 35	7 35	7 28	4 11
Mercredi	24	Ste Christine, vierge et martyre.	4 36	7 34	7 58	5 25
Jeudi	25	S. Jacques le Majeur, apôtre.	4 37	7 33	8 25	6 44
Vendredi	26	STE ANNE, mère de la B. V. Marie.	4 38	7 32	8 47	8 02
Samedi	27	S. Pantaléon, martyr.	4 39	7 31	9 19	9 16
DIMAN.	28	X *Pentecôte.* SOL. DE STE ANNE.	4 40	7 30	9 44	10 37
Lundi	29	Ste Marthe, vierge.	4 41	7 29	10 14	11 55
Mardi	30	SS Abdon et Sennen, martyrs.	4 42	7 28	10 50	S1-10
Mercredi	31	S. Ignace de Loyola, confesseur.	4 43	7 27	11 33	2 .3

En confiant vos impressions à l'IMPRIMERIE POPULAIRE (limitée) vous encouragerez une œuvre nationale.

8e mois **AOUT** 31 jours



Signe de la Vierge.

NOUVELLE LUNE, le 6, à 3h. 36m. du soir.
PREMIER QUARTIER, le 14, à 6h. 22m. du soir.
PLEINE LUNE, le 22, à 0h. 8m. du matin.
DERNIER QUARTIER, le 28, à 2h. 33m. du soir.

Jours de la semaine.		FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL Lev	SOLEIL Cou	LUNE Lev	LUNE Cou
			H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
Jeudi	1	S Pierre aux Liens.	4 45	7 26	MAT.	3 30
Vendredi	2	S. Alphonse-M. de Liguori, év., c. et d.	4 46	7 25	0 23	4 29
Samedi	3	Invention de S. Etienne, 1er martyr.	4 47	7 24	1 20	5 24
DIMAN.	4	XI *Pentecôte.*	4 48	7 23	2 21	6 01
Lundi	5	Notre-Dame des Neiges.	4 50	7 21	3 26	6 36
Mardi	6	Transfiguration de N.-S. J.-C.	4 51	7 19	4 32	7 04
Mercredi	7	S. Gaétan, confesseur.	4 52	7 18	5 28	7 27
Jeudi	8	S. Cyriaque et ses comp., martyrs.	4 53	7 16	6 32	7 47
Vendredi	9	S. Romain, martyr.	4 54	7 14	7 39	8 11
Samedi	10	S. Laurent, diacre et martyr.	4 56	7 13	8 38	8 30
DIMAN.	11	XII *Pentecôte.*	4 57	7 11	9 42	8 50
Lundi	12	Ste Claire, vierge.	4 58	7 09	10 47	9 14
Mardi	13	SS. Hyppolite et Cassien, martyrs.	4 59	7 08	11 51	9 41
Mercredi	14	S. Eusèbe, prêtre, confesseur.	5 01	7 06	S. 56	10 14
Jeudi	15	ASSOMPTION DE LA B. V. MARIE.	5 03	7 04	2 04	10 54
Vendredi	16	S. JOACHIM, père de la B. V. M.	5 04	7 02	3 03	11 42
Samedi	17	*Jeûne.* S. Hyacinthe, confesseur.	5 05	7 00	3 55	MAT.
DIMAN.	18	XIII *Pentecôte.* SOL. DE L'ASSOMPTION.	5 06	6 58	4 43	0 40
Lundi	19	S Jules, sénateur, martyr.	5 07	6 56	5 23	1 48
Mardi	20	S. Bernard, abbé, confesseur et doct.	5 09	6 54	5 56	3 00
Mercredi	21	Ste Jeanne-Françoise de Chantal, vve.	5 10	6 53	6 26	4 18
Jeudi	22	S. Symphorien, martyr.	5 11	6 52	6 51	5 39
Vendredi	23	S. Philippe Béniti, confesseur.	5 12	6 51	7 20	6 59
Samedi	24	S. Barthélemi, apôtre.	5 13	6 49	7 48	8 14
DIMAN.	25	XIV *Pentecôte.*	5 14	6 48	8 18	9 37
Lundi	26	S. Zéphirin, pape et martyr.	5 15	6 46	8 51	10 57
Mardi	27	S. Joseph Calazanz, confesseur.	5 16	6 44	9 33	S. 12
Mercredi	28	S. Augustin, évêque, conf. et docteur.	5 17	6 42	10 20	1 23
Jeudi	29	Décollation de S. Jean-Baptiste.	5 18	6 41	11 14	2 24
Vendredi	30	Ste Rose de Lima, vierge.	5 19	6 40	MAT.	3 18
Samedi	31	S. Raymond Nonnat, confesseur.	5 20	6 39	0 15	4 02

Le **Patriote de l'Ouest** (de Prince-Albert) et la **Liberté** (de Winnipeg) renseignent sûrement leurs lecteurs sur la vie catholique et française au Nord-Ouest, le premier, dans l'Alberta et la Saskatchewan, le second, au Manitoba.

L'abonnement est de $1.50 pour le Canada et de $2 pour l'étranger.

9e mois SEPTEMBRE 30 jours



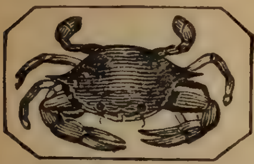
Signe de la Balance.

NOUVELLE LUNE, le 5, à 5h. 50m. du matin.
PREMIER QUARTIER, le 13, à 10h. 8m. du matin.
PLEINE LUNE, le 20, à 8h. 7m. du matin.
DERNIER QUARTIER, le 26, à 11h. 45m. du soir.

Jours de la semaine		FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL Lev	SOLEIL Cou	LUNE Lev	LUNE Cou
			H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
DIMAN.	1	XV *Pentecôte.*	5 22	6 37	1 19	4 37
Lundi	2	S. Etienne, roi, confesseur.	5 23	6 35	2 23	5 08
Mardi	3	S. Mansuy, évêque et confesseur.	5 24	6 33	3 28	5 31
Mercredi	4	Ste Rosalie, vierge.	5 26	6 31	4 34	5 53
Jeudi	5	S. Laurent Justinien, évêque et conf.	5 27	6 29	5 28	6 14
Vendredi	6	S. Onésiphore, martyr.	5 28	6 27	6 31	6 37
Samedi	7	Ste Reine, vierge et martyre.	5 29	6 25	7 30	6 56
DIMAN.	8	XVI *Pent.* NATIVITÉ DE LA B. V. M.	5 30	6 23	8 36	7 19
Lundi	9	S. Gorgon, martyr.	5 32	6 22	9 39	7 43
Mardi	10	S. Nicolas de Tolentin, confesseur.	5 33	6 20	10 44	8 15
Mercredi	11	SS. Prote et Hyacinthe, martyrs.	5 34	6 18	11 46	8 52
Jeudi	12	Le Saint Nom de Marie.	5 35	6 16	8 47	9 36
Vendredi	13	S. Aimé, évêque.	5 36	6 14	1 45	10 29
Samedi	14	Exaltation de la Sainte Croix.	5 38	6 12	2 32	11 29
DIMAN.	15	XVII *Pent.* N.-D. DES SEPT DOULEURS.	5 39	6 10	3 14	MAT.
Lundi	16	SS. Corneille et Cyprien, martyrs.	5 40	6 08	3 51	0 37
Mardi	17	S. Lambert, évêque, martyr.	5 41	6 06	4 22	1 51
Mercredi	18	4 *Temps.* S. Joseph de Cupertino, conf	5 42	6 04	4 48	3 08
Jeudi	19	S. Janvier et ses comp. martyrs.	5 44	6 02	5 15	4 30
Vendredi	20	4 *Temps.* S. Eustache et ses comp., m.	5 45	6 00	5 49	5 46
Samedi	21	4 *Temps.* S. Mathieu, apôtre et évang.	5 46	5 58	6 18	7 09
DIMAN.	22	XVIII *Pentecôte.*	5 47	5 56	6 48	8 33
Lundi	23	S. Lin, pape et martyr.	5 48	5 54	7 29	9 51
Mardi	24	Notre-Dame de la Merci.	5 50	5 52	8 17	11 06
Mercredi	25	S. Cléophas, martyr.	5 51	5 50	9 10	8 15
Jeudi	26	S. Cyprien et Ste Justine, martyrs.	5 52	5 48	10 09	1 13
Vendredi	27	SS. Côme et Damien, frères, martyrs.	5 53	5 46	11 13	1 59
Samedi	28	S. Wenceslas, duc, martyr.	5 55	5 44	MAT	2 39
DIMAN.	29	XIX *Pent.* S. MICHEL, ARCHANGE.	5 56	5 42	0 16	3 11
Lundi	30	S. Jérôme, confesseur et docteur.	5 57	5 41	1 21	3 37

Faites imprimer vos lettres de faire-part, cartes de visite, etc.,
par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (limitée)
Éditrice du "Devoir" et du "Nationaliste,"
43, rue Saint-Vincent, Montréal.

10e mois **OCTOBRE** 31 jours



Signe du Scorpion.

NOUVELLE LUNE, le 4, à 10h. 11m. du soir.
PREMIER QUARTIER, le 13, à 0h. 5m. du matin.
PLEINE LUNE, le 19, à 4h. 41m. du soir.
DERNIER QUARTIER, le 26, à 0h. 41m. du soir.

Jours de la semaine.		FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL Lev	SOLEIL Cou	LUNE Lev	LUNE Cou
			H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
Mardi	1	S. Remi, évêque et confesseur.	5 59	5 39	2 26	3 59
Mercredi	2	LES SAINTS ANGES GARDIENS.	6 00	5 37	3 31	4 20
Jeudi	3	S. Gérard, abbé.	6 01	5 35	4 30	4 42
Vendredi	4	S. François d'Assise, confesseur.	6 03	5 34	5 33	5 03
Samedi	5	SS. Placide et ses comp. martyrs.	6 04	5 32	6 27	5 24
DIMAN.	6	XX *Pentecôte*. SOL. DU S. ROSAIRE.	6 05	5 30	7 31	5 50
Lundi	7	LE SAINT ROSAIRE DE LA B. V. MARIE.	6 06	5 28	8 36	6 19
Mardi	8	S. Brigide, veuve.	6 08	5 26	9 38	6 53
Mercredi	9	S. Denis et ses compagnons, martyrs.	6 09	5 25	10 39	7 35
Jeudi	10	S. François de Borgia, confesseur.	6 11	5 23	11 37	8 22
Vendredi	11	S. Emilien, confesseur.	6 12	5 21	S. 30	9 20
Samedi.	12	S. Wilfrid, évêque.	6 13	5 19	1 10	10 23
DIMAN.	13	XXI *Pentecôte.*	6 15	5 17	1 47	11 32
Lundi	14	S. Calixte, pape et martyr.	6 16	5 16	2 18	MAT.
Mardi	15	Ste Thérèse, vierge.	6 18	5 14	2 47	0 44
Mercredi	16	S. Gérard Majella, confesseur.	6 19	5 12	3 04	2 02
Jeudi	17	Ste Hedwige, veuve.	6 20	5 10	3 45	3 23
Vendredi	18	S. Luc, évangéliste.	6 21	5 08	4 13	4 37
Samedi	19	S. Pierre d'Alcantara, confesseur.	6 23	5 07	4 43	5 59
DIMAN.	20	XXII *Pentecôte.*	6 24	5 05	5 22	7 21
Lundi	21	S. Hilarion, abbé.	6 25	5 03	6 07	8 42
Mardi	22	Ste Marie Salomé, veuve.	6 26	5 01	6 58	9 55
Mercredi	23	S. Romain, évêque.	6 28	5 00	7 57	11 00
Jeudi	24	S. Raphaël, archange.	6 29	4 58	9 02	11 56
Vendredi	25	SS. Chrysanthe et Darie, martyrs.	6 31	4 57	10 08	S. 36
Samedi	26	S. Evariste, pape et martyr.	6 32	4 55	11 12	1 12
DIMAN.	27	XXIII *Pentecôte.*	6 33	4 53	MAT.	1 38
Lundi	28	SS. Simon et Jude, apôtres.	6 35	4 52	0 19	2 03
Mardi	29	S. Narcisse, évêque.	6 36	4 50	1 24	2 24
Mercredi	30	S. Lucain, martyr.	6 38	4 49	2 27	2 53
Jeudi	31	*Jeûne.* S. Quentin, martyr.	6 40	4 47	3 25	3 08

Le **Droit** d'Ottawa continue énergiquement la défense des écoles bilingues et catholiques de l'Ontario. Il faut le lire pour être au courant de tous les détails de la lutte que subissent nos compatriotes.

Abonnement: édition quotidienne, $3; hebdomadaire, $1.

11e mois — NOVEMBRE — 30 jours



Signe du Sagittaire.

Nouvelle Lune, le 3, à 4h. 8m. du soir.
Premier Quartier, le 11, à 11h. 52m. du matin.
Pleine Lune, le 18, à 2h. 39m. du matin.
Dernier Quartier, le 25, à 5h. 31m. du matin.

Jours de la semaine.		Fêtes religieuses.	Soleil Lev	Soleil Cou	Lune Lev	Lune Cou
			H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
Vendredi	1	La Toussaint (d'obligation).	6 42	4 46	4 29	3 32
Samedi	2	*Commémoration des fidèles trépassés.*	6 43	4 44	5 33	3 52
DIMAN.	3	XXIV *Pentecôte.*	6 44	4 43	6 35	4 20
Lundi	4	S. Charles, évêque et confesseur.	6 45	4 41	7 31	4 54
Mardi	5	Les Saintes Reliques.	6 47	4 40	8 32	5 34
Mercredi	6	S. Léonard, ermite.	6 48	4 39	9 31	6 20
Jeudi	7	S. Florent, abbé.	6 50	4 38	10 25	7 15
Vendredi	8	S. Dieudonné, pape.	6 51	4 37	11 12	8 15
Samedi	9	*Dédicace de la Basilique du S. Sauveur.*	6 53	4 35	11 52	9 19
DIMAN.	10	XXV *Pentecôte.*	6 54	4 34	S. 29	10 30
Lundi	11	S. Martin, évêque et confesseur.	6 55	4 33	0 47	11 43
Mardi	12	S. René, évêque.	6 57	4 31	1 12	MAT.
Mercredi	13	S. Didace, confesseur.	6 58	4 30	1 38	0 58
Jeudi	14	S. Josaphat, évêque et martyr.	7 00	4 29	2 09	2 12
Vendredi	15	Ste Gertrude, vierge.	7 01	4 28	2 37	3 30
Samedi	16	S. Edmond, archevêque.	7 02	4 27	3 12	4 50
DIMAN.	17	XVI *Pentecôte.*	7 03	4 26	3 54	6 11
Lundi	18	Dédicace Basil. SS. Pierre et Paul.	7 04	4 25	4 42	7 28
Mardi	19	Ste Elisabeth de Hongrie, veuve.	7 06	4 24	5 40	8 38
Mercredi	20	S. Félix de Valois, confesseur.	7 08	4 23	6 44	9 40
Jeudi	21	Présentation de la B. V. Marie.	7 09	4 22	7 50	10 28
Vendredi	22	Ste Cécile, vierge et martyre.	7 10	4 22	8 58	11 07
Samedi	23	S. Clément, pape et martyr.	7 12	4 21	10 05	11 40
DIMAN.	24	XXVII *Pentecôte.*	7 13	4 21	11 12	S. 05
Lundi	25	Ste Catherine, vierge et martyre.	7 14	4 20	MAT.	0 27
Mardi	26	S. Silvestre, abbé.	7 15	4 20	0 17	0 51
Mercredi	27	S. Maxime, évêque.	7 16	4 19	1 18	1 14
Jeudi	28	S. Jacques de la Marche, confesseur.	7 18	4 19	2 19	1 32
Vendredi	29	S. Saturnin, martyr.	7 19	4 18	3 23	1 57
Samedi	30	S. André, apôtre.	7 20	4 18	4 26	2 22

Faites imprimer vos en-têtes de lettres et enveloppes par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (limitée)
Éditrice du "Devoir" et du "Nationaliste,"
43, rue Saint-Vincent, Montréal.

12e mois DECEMBRE 31 jours



Signe du Capricorne.

NOUVELLE LUNE, le 3, à 10h. 25m. du matin.
PREMIER QUARTIER, le 10, à 9h. 37m. du soir.
PLEINE LUNE, le 17, à 2h. 23m. du soir.
DERNIER QUARTIER le 25, à 1h. 37m. du matin.

Jours de la semaine.		FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL Lev	SOLEIL Cou	LUNE Lev	LUNE Cou
			H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
DIMAN.	1	I AVENT.	7 21	4 18	5 29	2 54
Lundi	2	Ste Bibiane, vierge et martyre.	7 22	4 17	6 29	3 32
Mardi	3	S. François-Xavier, confesseur.	7 23	4 17	7 28	4 17
Mercredi	4	*Jeûne*. S. Pierre-Chrysologue, évêque	7 24	4 16	8 20	5 16
Jeudi	5	S. Sabbas, abbé.	7 26	4 16	9 11	6 09
Vendredi	6	*Jeûne*. S. Nicolas, évêque et conf.	7 27	4 15	9 54	7 14
Samedi	7	S. Ambroise, abbé.	7 28	4 15	10 30	8 22
DIMAN.	8	II AVENT. IMMACULÉE CONCEPTION	7 29	4 14	11 02	9 33
Lundi	9	Ste Valérie, vierge et martyre.	7 30	4 14	11 28	10 46
Mardi	10	S. Melchiade, pape et martyr.	7 31	4 15	11 53	11 57
Mercredi	11	*Jeûne*. S. Damase, pape et confesseur	7 33	4 15	S. 22	MAT.
Jeudi	12	S. Constant, martyr.	7 34	4 16	0 36	1 10
Vendredi	13	*Jeûne*. Ste Lucie, vierge et martyre.	7 35	4 16	1 07	2 28
Samedi	14	S. Spiridion, évêque.	7 36	4 17	1 44	3 47
DIMAN.	15	III AVENT.	7 37	4 17	2 28	5 02
Lundi	16	S. Eusèbe, évêque et martyr.	7 38	4 18	3 21	6 15
Mardi	17	S. Lazare, évêque.	7 39	4 18	4 21	7 21
Mercredi	18	4 *Temps*. S. Gatien, évêque.	7 40	4 19	5 27	8 14
Jeudi	19	S. Timoléon, martyr.	7 40	4 19	6 36	9 01
Vendredi	20	4 *Temps*. S. Philogone, évêque.	7 41	4 20	7 46	9 35
Samedi	21	4 *Temps*. S. Thomas, apôtre.	7 41	4 20	8 53	10 07
DIMAN.	22	IV AVENT.	7 42	4 21	10 02	10 29
Lundi	23	Ste Victoire, vierge et martyre.	7 42	4 21	11 04	10 52
Mardi	24	*Jeûne*. Ste Emilienne, vierge.	7 43	4 22	MAT.	11 18
Mercredi	25	NOEL. (d'obligation).	7 43	4 23	0 07	11 37
Jeudi	26	S. Etienne, premier martyr.	7 43	4 23	1 10	11 59
Vendredi	27	S. Jean, apôtre et évangéliste.	7 43	4 24	2 14	S. 24
Samdi	28	SS. Innocents, martyrs.	7 42	4 25	3 17	0 53
DIMAN.	29	*Le dimanche dans l'octave de Noël.*	7 42	4 25	4 19	1 28
Lundi	30	S. Eugène, évêque.	7 42	4 26	5 18	2 10
Mardi	31	S. Silvestre, pape et confesseur.	7 42	4 27	6 13	2 59

Cet almanach est un échantillon du travail exécuté par
l'IMPRIMERIE POPULAIRE (limitée)
Éditrice du "Devoir" et du "Nationaliste,"
43, rue Saint-Vincent, Montréal.

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Il a gagné ses épaulettes	2
Il a gagné ses épaulettes (*musique*)	3
La Croisade nécessaire (PIERRE HOMIER)	4
Les Collèges classiques français du Canada (R. P. E. LECOMPTE, S.J.)	8
La Croix du défricheur (ALBERT FERLAND)	16
Le Fusil de mon grand-père (le Père AMBROISE)	18
Éphémérides canadiennes	22
Carnet de la ménagère	29
Collège de l'Assomption, Worcester, Mass. (*photographie*)	36
Chez les Franco-Américains	37
Une Silhouette (F. LEMARC)	38
Louis Hébert et la Colonisation (Abbé COUILLARD DESPRÉS)	43
Louis Hébert, premier colon (*photographie*)	45
L'hygiène et l'alimentation (Dr JOSEPH GAUVREAU)	48
Lucien-Alexandre Beaudoin (*photographie*)	54
Le testament de l'abbé Beaudoin	55
Une page de notre histoire (Abbé L. GROULX)	56
Les diocèses de l'Ontario	59
Vocabulaire du jeu de Tennis	73
Plan d'un cours de Tennis (*graphique*)	74
La lutte en caricature	78
Une institution économique (ANATOLE VANIER)	79
Ils sont un peuple sans histoire, *avec gravure* (Fr. MARIE-VICTORIN)	83
La leçon des statistiques, *avec graphique* (FÉLIX BOISVERT)	92
Autour du ber (BLANCHE LAMONTAGNE)	96
Les champions du français — Jules-Paul Tardivel, *avec photographie* (OMER HÉROUX)	99
L'année française (JEAN-CHRYSOSTOME MARTINEAU)	100
Règlements de chasse et de pêche	111
Calendrier	116

Les anciens se purgeaient

souvent

et vivaient vieux

Ils ne connaissaient pas, non plus, la plupart des affections si florissantes aujourd'hui et notamment terrible la **APPENDICITE.** En effet, par l'usage raisonné et suffisamment fréquent d'une eau laxative ou purgative, selon la dose, comme

L'EAU PURGATIVE

"RIGA"

On évite de nombreuses maladies, telles que:—

CONSTIPATION, GASTRITES, ENTÉRITES, CONGESTION DU FOIE, ICTÈRE, APPENDICITE, HÉMORRHOÏDES, ETC.

L'illustre Metchnikoff a démontré que le déclin de notre santé était dû aux ravages causés par des colonies de microbes localisées dans l'estomac et l'intestin. Ce qu'il faut donc, c'est libérer l'intestin, provoquer des selles régulières et faciles par l'usage de **L'EAU PURGATIVE RIGA,** si l'on ne veut pas être la proie d'affections graves.

L'EAU PURGATIVE RIGA est en vente partout. Demandez-la et exigez la véritable, la seule efficace et sûre.

Société des Eaux Purgatives Riga, Montréal.

THÉ PRIMUS EN PAQUETS

NOIR et VERT NATUREL

Grâce à sa pureté et à son arôme délicat, le **THÉ PRIMUS de CEYLAN et des INDES** *satisfait les goûts les plus raffinés.*

ESSAYEZ-LE, IL VOUS PLAIRA.

En paquets seulement. **Chez tous les épiciers.**

L. CHAPUT, FILS & CIE, Limitée.

Importateurs, MONTRÉAL.



Vin Augustins

Tonique apéritif par excellence.
Indiqué dans la convalescence, faiblesse générale, maux d'estomac.
Remplace avantageusement les apéritifs alcooliques.

$1.00 la bouteille

Bouteille échantillon expédiée sur réception de **10** sous.

Pharmacies Modèles de Goyer

TROIS PHARMACIES

Bureaux-Entrepôts : 622-est DeMontigny, Montréal

Semez des graines de choix

100,000 CANADIENS SATISFAITS ONT SEMÉ LES GRAINES DÉRY EN 1917



GRATIS SUR DEMANDE le catalogue français, le plus complet du pays, pour graines de toutes sortes, plantes de toutes sortes. Fournisseur des cultivateurs et des institutions les plus sérieuses.

UN TÉMOIGNAGE ENTRE MILLE

Université du Collège Saint-Joseph, N. B.

20 sept. 1916.

Il me fait beaucoup plaisir de vous dire que j'ai été parfaitement satisfait de votre envoi de graines. Ma récolte a été très belle. Tous ceux qui sont venus acheter des plants chez nous étaient parfaitement contents.

Votre bien dévoué,

FRÈRE DAMASE,
Jardinier.

DEMANDEZ LE CATALOGUE qui vous renseignera honnêtement, sur ce qu'il convient le mieux de cultiver au pays, il est très complet. Adressez à

HECTOR L. DÉRY

Casier 626, département F., Montréal, Qué.

21 et 23, rue NOTRE-DAME EST, MONTRÉAL
TÉL.: MAIN 3036

QUINTAL & LYNCH

LIMITÉE

59, rue St-Pierre

MONTRÉAL

MEMBRES

MONTREAL BOARD OF TRADE
CHICAGO BOARD OF TRADE
WINNIPEG GRAIN EXCHANGE
NEW-YORK PRODUCE EXCHANGE

NÉGOCIANTS :

Grains—Fourrages

DEMANDEZ NOS PRIX

LE DEVOIR

OFFRE

A celui qui s'occupe de questions politiques: Des chroniques parlementaires signées d'Ottawa et de Québec, uniques dans la presse canadienne; une information politique de premier ordre — car le "Devoir" suit attentivement la vie politique dans tout l'Empire, et son directeur, M. HENRI BOURASSA, commente dans ses articles de tête les grands événements de la vie impériale et mondiale;

A l'homme d'affaires: Une chronique quotidienne du commerce, de la Bourse de Montréal et de New-York; la cote du prix de gros des denrées; des articles et des notes faisant autorité sur les questions économiques;

A la famille: Pour le père, toutes sortes d'informations sur l'instruction, l'enseignement, la question des aliments; pour la mère, les chroniques de Fadette, des recettes économiques, des patrons, des conseils pratiques; pour l'étudiant et l'écolier, des pages littéraires, des chroniques canadiennes, des comptes rendus de conférences; pour la jeune fille, les lettres de Michelle Le Normand, les causeries de Cousine Gillette, deux feuilletons et de la saine lecture à l'année;

A l'annonceur: Une clientèle de premier ordre, n'achetant que du bon, pour de l'argent; des clients qui savent encourager les annonceurs du "Devoir";

A tous: Un excellent service de dépêches et de nouvelles, sans parti pris ni sensation; une page de rédaction signée Henri Bourassa, Omer Héroux, Georges Pelletier, Louis Dupire, Ernest Bilodeau; de la collaboration extérieure des meilleurs écrivains canadiens-français; les comptes rendus les plus fidèles et impartiaux des assemblées, conférences, réunions et congrès d'intérêt public; des chroniques, des billets et des notes de tout genre; une causerie musicale hebdomadaire du docteur Fred. Pelletier, etc.

ENFIN: Le "Devoir" est un journal honnête, pouvant être mis dans toutes les mains, et que doivent lire tous les Canadiens sachant le français; car c'est un journal impartial, indépendant de toutes les coteries politiques et financières, rédigé par des Canadiens n'ayant en vue que l'intérêt du Canada et des Canadiens.

Le DEVOIR est en vente partout à Montréal, Québec, Ottawa et dans les autres villes, 2 sous le numéro. — Abonnement par la poste: édition quotidienne, $5.00 par année; $2.50 pour six mois; 50 sous par mois; édition hebdomadaire, $2.00 par année pour le Canada, $2.50 pour les États-Unis.



CHIQUEZ LE TABAC

King George's

NAVY PLUG

et savourez l'arome persistant de ce tabac de choix, exquis, juteux et doux à la bouche.

EN VENTE PARTOUT

10 SOUS

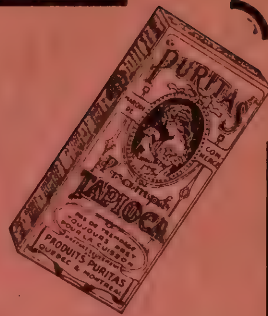
LA PALETTE.

The Rock City Tobacco Co., Limited

QUÉBEC et MONTRÉAL







ENCOURAGEONS LES NÔTRES



LES PRODUITS

"PURITAS"



Comparables aux meilleurs produits étrangers

SONT FABRIQUÉS PAR DES CANADIENS-FRANÇAIS DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC.



Médailles d'or aux expositions provinciales de 1916 et 1917.



Concurrence loyale aux produits du genre venant d'Ontario

ESSAYEZ-LES.
CHEZ TOUS LES ÉPICIERS.



GRATUIT

Livre de cuisine adressé sur demande faite à

Puritas Limitée
277, St-Dominique
QUEBEC



"LE DROIT"

Angle des rues Georges et Dalhousie
CASIER POSTAL 554
OTTAWA

Tout abonnement au journal "Le Droit" contribue au triomphe de la langue française en Ontario.

LA LIBRAIRIE GARNEAU

J.-P. Garneau, propriétaire

Notre Rayon d'Ornements d'Église: — Fleurs; Encens; Chasublerie; Dais; Bannières; Drapeaux; Charbon; Huile d'Olive; Cierges; Crèche avec Enfant-Jésus en cire et 17 personnages; Chemins de Croix en peinture, relief ou chromo; Imagerie complète; Chapelets; Médailles; Scapulaires; Candélabres; Statues et Statuettes; Bronzes d'église; Décoration et réparation de Statues.

Notre Rayon de Librairie: — Théologie; Liturgie; Histoire de l'Eglise; Apologétique; Ecriture Sainte; Livres de prières; Economie sociale et politique; Hagiographie; Philosophie; Prédication; Dictionnaires; Romans; Critique; Guides de voyage; Ouvrages canadiens, neufs et d'occasion, etc.

47, rue Buade, Québec

Banque d'Hochelaga

FONDÉE EN 1874

Capital versé et réserve: $ 7,700,000
Total de l'actif: 45,000,000

DIRECTEURS

MM. J.-A. Vaillancourt, prés.
l'hon. F.-L. Béique, vice-prés.
MM. A. Turcotte, E.-H. Lemay;
l'hon. J.-M. Wilson;
A.-A. Larocque; A.-W. Bonner.

OFFICIERS

M. Beaudry Leman, Gérant-gén.
MM. Yvon Lamarre, inspecteur;
J.-C. Thivierge, contrôleur.
M. F.-G. Leduc,
gérant du bureau de Montréal.

117 SUCCURSALES et 76 SOUS-AGENCES

Toute personne peut ouvrir un compte à notre département d'épargne avec un dépôt de $1. Nous accordons l'intérêt au plus haut taux courant à tous les dépôts d'épargne.

Gunn, Langlois & Co., Limited

Oeufs, Beurre, Fromage, Lard, Volailles, Miel, Pois, Fèves, Sucre et Sirop d'Érable

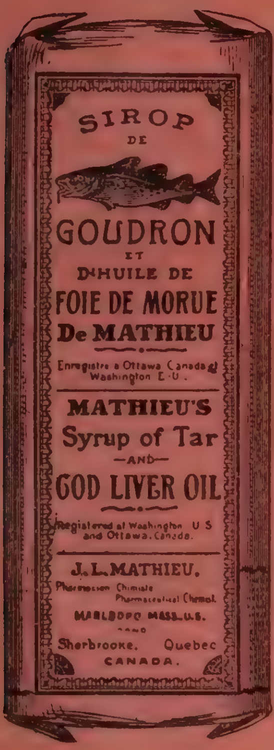
NOUS ACHETONS et VENDONS tous les JOURS de L'ANNÉE.

Écrivez-nous et demandez-nous des renseignements concernant le marché. MONTRÉAL, P.Q.

LE SIROP MATHIEU

AU GOUDRON ET A L'HUILE DE FOIE DE MORUE

GUERIT UN RHUME EN 24 HEURES



La prudence vous conseille d'en prendre au premier symptôme de **RHUME**, parce qu'il est reconnu comme le spécifique le plus actif contre la **TOUX**, le **RHUME**, la **BRONCHITE**, la **COQUELUCHE**, la **CONSOMPTION** à son début et toutes les maladies de la **GORGE**, des **BRONCHES** et des **POUMONS.**

Les personnes faibles de poitrine et sensibles au froid, aux changements de température en éprouveront grand bien.

Le **SIROP MATHIEU** facilite l'expectoration, diminue la fréquence et l'intensité de la toux, combat la fièvre, modère la transpiration et soutient les forces du malade.

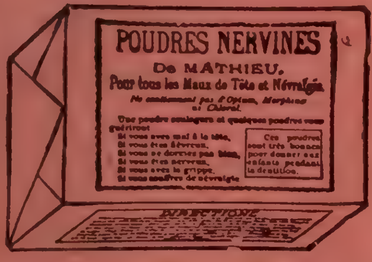
EN VENTE PARTOUT

CONTRE LE

Mal de Tête, la Névralgie, la Migraine

l'efficacité des

POUDRES NERVINES MATHIEU



est reconnue de longue date. On les prescrit avec succès contre le **MANQUE DE SOMMEIL, L'ÉTAT NERVEUX et FIÉVREUX.** On en obtient un soulagement immédiat, suivi d'une prompte guérison. Contre la **GRIPPE**, associées au **SIROP MATHIEU contre le RHUME,** elles font merveille.

En vente partout, 25c la boîte.

Cie J.-L. MATHIEU, prop., Sherbrooke, P. Q.

Le Semeur

est l'organe mensuel de l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française.

Quand des causes désespérées ont fait appel à son concours, l'A.C.J.C. a mobilisé sur le champ ses forces organisées.

Les patriotes se rappellent tous avec reconnaissance ses campagnes d'éducation et de pétitionnement pour l'obtention de la **loi Lavergne**, en faveur des **écoles du Keewatin**, de celles **de l'Alberta et de la Saskatchewan.** Lors de sa récente campagne en faveur des **écoles bilingues de l'Ontario**, elle a recueilli la somme de **$53,341.30.**

S'abonner au **Semeur**, au prix de $1 par année, c'est payer un tribut de reconnaissance à l'A.C.J.C., c'est l'aider à développer son œuvre, et c'est la meilleure manière de se tenir au courant de ses initiatives dévouées et désintéressées.

S'adresser au **Secrétariat général de l'A.C.J.C.**

Immeuble Versailles, 90, rue Saint-Jacques

TÉL.: MAIN 4939 MONTRÉAL

COMPAGNIE D'ASSURANCE
SUR LA VIE

"La Sauvegarde"

Notre compagnie assure les Canadiens-français surtout.

Elle centralise l'épargne des Canadiens-français.

Elle place ses fonds chez les Canadiens-français et à leur profit.

Avant de vous assurer, voyez toujours quelqu'un de nos représentants.

J.-N. CABANA,
Gérant général



Pour les **Maladies** de la **Gorge,** des **Bronches** et des **Poumons**

Votre médecin vous prescrira le

Sirop GAUVIN

POUR LE RHUME

Composé d'Eucalyptol, Menthol, Chlorodyne, Bromoforme, Gomme d'Epinette et Cerisier Sauvage.

Ce nouveau spécifique a subi victorieusement l'épreuve du temps, parce qu'il contient les médicaments les plus actifs et les plus efficaces dans le traitement de la **Toux,** de l'**Enrouement,** du **Rhume,** de la **Bronchite,** de la **Grippe,** de la **Coqueluche.** Il vous guérira.

En vente partout: 25c la bouteille.

Pour les **Maladies de l'Enfance,** il n'y a pas de remède qui ait donné autant de satisfaction aux mères que le

SIROP D'ANIS GAUVIN

POUR LES ENFANTS.

Dans les cas de **Coliques, Diarrhée, Dysenterie, Choléra Infantile, Dentition douloureuse** et **Manque de sommeil.**

En vente partout: 25c la bouteille.

Contre les **Maux de Tête, Migraines, Névralgies, Gripppe, Fatigue, Énervement, Rhume de Cerveau, Surmenage,** prenez les

CACHETS GAUVIN

POUR LE MAL DE TETE

Vous éprouverez un soulagement rapide, suivi de prompte guérison.

En vente partout: 25c la boîte.

J.-A.-E. GAUVIN, Pharmacien-Chimiste

MONTRÉAL, Canada

DANS LES

Fourrures C & C

La distinction et la haute valeur se marient aux prix modiques.



POUR FEMMES

LA Mode préconise de toute préférence, pour la saison 1917-18, le Seal d'Hudson et le Mouton de Perse pour manteaux. Notre assortiment comprend tout ce qu'il y a de plus beau et de meilleur dans ces deux lignes. La coupe et le fini de nos manteaux sont en bonne renommée, et ils jouissent d'une grande popularité.



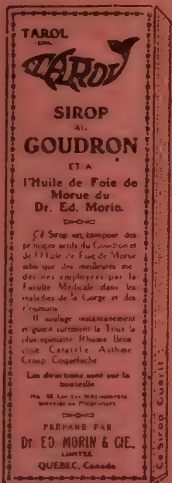
POUR HOMMES

LES hommes qui sont appelés souvent à braver les pires intempéries de l'hiver trouveront un paletot fourré de parfaite utilité. Nos pardessus en Chat Sauvage et nos paletots en drap, doublés ou garnis de fourrures sont d'une valeur indiscutable; nos tailleurs sont des experts de premier ordre.

CUMMINGS & CUMMINGS,

109-ouest, rue Saint-Paul

A l'angle de la rue Saint-Sulpice, en arrière de l'église Notre-Dame.



Soulagement dès la première dose. Prompte guérison.

LES MALADIES DE LA GORGE, DES BRONCHES ET DES POUMONS

nécessitent un prompt traitement et l'emploi de remèdes éprouvés et actifs comme le

TAROL

Sirop Composé de Goudron, d'Huile de Foie de Morue et de Médicaments approuvés par la Faculté de Médecine pour la guérison du **Rhume**, de la **Toux**, et de toutes les **Affections de la Gorge, des Bronches et des Poumons.**

DANS LES CAS GRAVES, on associera au traitement le **VIN MORIN CRESO-PHATES** qui guérit les irritations et les plaies du poumon, cicatrise les tubercules et enraie leur développement. Le Vin Morin Creso-Phates est aussi un tonique de grande valeur

On complètera le traitement en prenant suivant les directions, les **PILULES CARDINALES** qui enrichissent le sang et fortifient la constitution.

OMAZON

La **Nourriture Canadienne et Médicinale** pour les **Chevaux, Vaches, Porcs, Moutons, Volailles**, composée d'ingrédients nourrissants, de poudres et de racines médicinales, est à la fois un aliment et un tonique et dépuratif qui chasse les **vers intestinaux**, combat le **dégoût de la nourriture, la constipation**, les **coliques, la diarrhée, l'engorgement des intestins.**

Cultivateurs et éleveurs en font les plus grands éloges, parce que l'**OMAZON. NOURRITURE CANADIENNE**, épargne de la nourriture, augmente la richesse, le rendement du lait chez la vache et la jument et augmente considérablement la ponte des volailles.



Contre la **TOUX**, le **SOUFFLE** (Pousse), les **MALADIES des VOIES RESPIRATOIRES**, d'éminents médecins vétérinaires prescrivent l'emploi du

SPÉCIFIQUE DES MALADIES DU CHEVAL



"VIVAT"

Un remède en poudre des plus énergiques et des plus efficaces. Il fortifie les chevaux de travail et de course et leur donne de l'endurance.

C'est un véritable régénérateur des voies respiratoires.

Une boîte de 50 sous suffit pour six jours de traitement.

Dr ED. MORIN & CIE, LIMITÉE, QUÉBEC, CANADA.

PHARMACIE LAURENCE

Drogues et produits chimiques supérieurs

TOUS LES REMÈDES NOUVEAUX — OVULES à tous médicaments sur demande, SÉRUMS, OXYGÈNE PUR en cylindre avec inhalateur—Analyse d'urine—Analyse de lait

PRESCRIPTIONS MÉDICALES

L'ANTIKOR LAURENCE guérit les cors sans douleur. En vente partout à 25c le flacon.

Angle des rues Saint-Denis et Ontario, - MONTRÉAL

AUTOMOBILISTES— POUR VOS PNEUS, vos lubrifiants et tous vos accessoires

APPELEZ EST 6875-6876

THE RENAUD MOTOR SUPPLY CO.

(La Cie RENAUD d'accessoires d'automobiles)

La maison au bon service 326, Ste-Catherine Est

A. GAREAU F.-A. CABANA

Comptabilité française

La seule maison canadienne-française qui fabrique des livres perpétuels à feuilles mobiles

La CIE NATIONALE de FEUILLES MOBILES

Successeurs de la CIE GAREAU-SAURIOL

26, rue Notre-Dame Est, - MONTRÉAL

Téléphone: MAIN 7713

ALFRED LABELLE

AVOCAT

17, rue Saint-Jacques, MONTRÉAL

FUMEZ "LE DOC"

TABAC SANITAIRE

C'EST UN
Tabac naturel
DE TOUT PREMIER CHOIX

Doux, faible, très agréable au goût, d'un arome particulier et chimiquement dépourvu d'éléments nuisibles à la mémoire et à la volonté. Ce tabac constitue une

SAINE RÉFORMATION
CHEZ LE FUMEUR

Le "DOC", haché et mis en paquets d'une livre chacun, se vend 60 sous la livre par commande de pas moins de 20 livres.

SUR RÉCEPTION DE 75 sous, NOUS ENVERRONS 1 LIVRE À TITRE D'ESSAI

S'adresser directement à

J.-A. CÔTÉ, M.D.,

SAINT-ALEXIS de Montcalm

Au fumeur soucieux de sa santé, essayer le "DOC" c'est l'adopter

J. E. Livernois
LIMITÉE

Produits Chimiques, Remèdes Brevetés, Parfums, Etc., Etc.

BUREAU:

Rue Saint-Jean,
QUÉBEC, Canada.

Téléphone : Est 1630

T. A. Gauthier

PEINTRE DE MAISONS ET D'ENSEIGNES

Décorateur
Imitateur
Tapissier
et Blanchisseur

Toute commande exécutée promptement, à des prix modérés

ATELIER ET RÉSIDENCE:

128, rue Ste-Élisabeth
MONTRÉAL

Desmarais & Robitaille Limitée

MARCHANDS

d'ornements d'église, statues et articles religieux, vins de messe

19 et 21, rue Notre-Dame Ouest, MONTRÉAL

LE CIGARE

OVIDO

HABANA

10c *"La perfection en fait de cigares"* 10c

L. O. GROTHÉ, Limitée, fabricants -- MONTRÉAL



CET ÉCHANTILLON REPRÉSENTE UNE DES
32 DIVISIONS DU CAHIER.
[illegible]MEZ ET LAISSEZ CONSUMER SANS FLAMME.

"LE PAPIER D'ÉGYPTE," puissant désinfectant, composé de produits antiseptiques et parfums recherchés.

Indispensable pour l'hygiène des habitations.

Il purifie l'air partout où on l'emploie, et répand la plus agréable odeur.

Supprime les mauvaises odeurs des cuisines, cabinets et appartements depuis longtemps fermés, dans les chambres d'hôtels, cabines de bateaux, etc.

Il assainit les chambres de malades et préserve ceux qui les entourent de toute maladie contagieuse.

Il chasse les mites et papillons des vêtements, lainages, fourrures; et il éloigne les moustiques et les mouches.

10 sous le cahier pour 32 usages; la boîte de 12 cahiers, $1.00.

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES, LIBRAIRIES, ETC.

Dépositaires pour l'Amérique du Nord

ROUGIER FRÈRES

63, RUE NOTRE-DAME EST, — MONTRÉAL

PIANOS "LANGELIER"

Notre piano "Modèle Virtuose," en appelle au goût artistique des connaisseurs. Le soin donné au choix minutieux des matériaux en fait un instrument de tout premier ordre.

Nous ne craignons pas de le soumettre à l'examen le plus sévère car il peut soutenir la comparaison avec avantage.

Par notre système de vente "du fabricant au client", les profits de l'intermédiaire se trouvent éliminés. C'est le client qui en bénéficie — tout en recevant une aussi bonne valeur qu'ailleurs,

En achetant de notre maison vous encouragerez une industrie canadienne qui mérite l'appui du public canadien.

Aux membres du clergé et aux maisons d'enseignement, nous ferons, à titre d'annonce, un escompte spécial sur nos instruments.

J. Donat Langelier

MANUFACTURIER ET MARCHAND

Salles de Ventes et Bureaux
358, rue Sainte-Catherine Est,
MONTRÉAL.

Usine:
POINTE-AUX-TREMBLES,
près Montréal, Qué.



Un jardin de prix

C'est une grande satisfaction de cultiver, dans son jardin, des légumes et des fleurs qui peuvent être exhibés dans les concours de culture maraîchère et d'horticulture. Vous atteindrez ce but en semant les GRAINES DE HAUTE QUALITÉ

D & F

Par l'emploi exclusif des graines D. et F., M. F.-S. Watson, de Lachine, P.Q., a, l'an dernier, remporté 55 premiers prix.

Ayez votre jardin primé l'été prochain

CATALOGUE GRATIS SUR DEMANDE

Dupuy & Ferguson

38, Place Jacques-Cartier,
MONTRÉAL

Qui veut se procurer un beau domaine agricole ? ?
Voulez-vous établir vos fils ? ?
Voulez-vous habiter une plantureuse région ? ?
Allez dans

L'ABITIBI ! !

Pays magnifique, comparable aux régions du Lac Saint-Jean et de la Matapédia.
Une nouvelle province de Québec qui s'ouvre, grâce à la construction du chemin de fer "Transcontinental."

$60.00 pour un lot de 100 acres.

C'EST LE PAYS DE L'AVENIR.

POUVOIRS HYDRAULIQUES.

Le vaste territoire de la Province de Québec est parsemé de sources fécondes d'énergie.
Aux hommes d'initiative dans l'industrie manufacturière, le gouvernement offre **à louer à des conditions avantageuses,** des pouvoirs hydrauliques.

S'adresser au

Ministère des Terres et Forêts,

QUÉBEC

EMPLOYEZ

La farine "Regal"

et vous obtiendrez toujours des pâtisseries exquises et appétissantes, de beaux gâteaux et un pain riche et léger.

La farine "Regal"



représente la plus haute qualité de farine, la plus riche et la plus nutritive, parce qu'elle est fabriquée par des experts avec le meilleur blé canadien dans les moulins les plus modernes et les mieux outillés du Canada.

Essayez-la, madame, vous en serez satisfaite.

La Farine "REGAL" est vendue en sacs de 7, 14, 24½, 49 et 98 lbs; en barils de 98 et 196 lbs.

St. Lawrence Flour Mills Co., Limited,
1110, Notre-Dame O., Montréal.

Un bon conseil

Pour contribuer au succès des vôtres, tout en épargnant de l'argent, vous ne sauriez mieux faire que d'accorder votre patronage à la maison

GILBERT HAMEL & CIE

Marchands de meubles et garnitures de maison.
Vaisselle; Papier-tenture;
Thés; Cafés; Épices; etc., etc.

696-est, Avenue Mont-Royal, - - Montréal

Livraison dans tous les quartiers de la ville et la banlieue.
UNE VISITE EST RESPECTUEUSEMENT SOLLICITÉE.

RENTIERS EN 20 ANS

La Caisse Nationale d'Économie

Incorporée en vertu du Statut 62 Victoria, chapitre 93.

Administrée par la Société St-Jean-Baptiste de Montréal.

Versements mensuels: 25 centins dans la classe A; 50 centins dans la classe B; et un montant proportionné dans les classes C, D et E.—Hommes, femmes et enfants de tout âge peuvent y appartenir, il n'en coûte QU'UN SOU par jour! Cette société philanthropique et mutuelle, fondée le premier janvier 1899 a un capital inaliénable accumulé de près de DEUX MILLIONS ($2,000,000.00).

Demandez des blancs d'admission et tous renseignements au bureau de la **Caisse Nationale d'Économie, Montréal.**
Arthur GAGNON, administrateur.
286, Boul. St-Laurent, Montréal.

L. Martineau & Compagnie

LÉON MARTINEAU
E. J. CHARTIEZ

Téléphone Privé:	Téléphone pour commandes
EST 1479	EST 1663

MANUFACTURIERS EN

CONFISERIES

451, RUE DORION
MONTRÉAL


MURAD
QUINZE
CENTINS
CIGARETTES
S. ANARGYROS
IMPERIAL TOBACCO CO OF CANADA LIMITED
Partout
Pourquoi?
S. Anargyros
Qualité
Supérieure

VOUS LISEZ
LE NATIONALISTE
?

¶ C'est le meilleur journal du dimanche de la province.

¶ Il donne chaque samedi soir toutes les dernières nouvelles de la journée, — nouvelles que n'ont pas les quotidiens du samedi, paraissant de huit à douze heures plus tôt que lui, — ainsi que la chronique des sports du samedi après-midi et du soir.

¶ Il fait une spécialité de la grande information politique, au Canada et à l'étranger.

¶ Aucune revue de la presse étrangère et de la presse anglo-canadienne, au sujet des articles sur les Canadiens-français, ne vaut celle du *Nationaliste*.

¶ Ses articles, signés Pierre Labrosse, André Verbois, Paul Moreau, et autres, sont vigoureux, piquants, au point, et montrent les gens et les choses sous leur vrai jour, signalent les valeurs, percent les outres.

¶ Il a une page féminine de lecture agréable, il publie des feuilletons de premier choix, des caricatures d'actualité, des courriers d'Europe très lus.

¶ Si vous ne lisez pas le *Nationaliste* vous manquez l'occasion de vous renseigner à fond, à peu de frais, à des sources originales et sûres, — car le *Nationaliste* est un journal vraiment indépendant. Toute sa carrière, toutes ses luttes l'ont prouvé.

LE NATIONALISTE

EST EN VENTE PARTOUT, 5 sous LE NUMÉRO

ABONNEMENT par la POSTE: $2.00 par ANNÉE pour le CANADA; $2.50 pour les ÉTATS-UNIS.

La Banque Provinciale
DU CANADA

(Constituée en corporation par le Parlement en juillet 1900)

Siège central: 7 et 9, Place d'Armes
MONTRÉAL

Capital autorisé - - - - - -	$ 2,000,000.00
Capital payé et surplus 31 déc. 1916 -	1,700,000.00
Total de l'actif au 31 déc. 1916 - -	18,414,464.20

M. TANCRÈDE BIENVENU, vice-président et directeur général.
M. J.-A. TURCOT, secrétaire.
M. M. LAROSE, inspecteur-en-chef.
M. C.-A. ROY, chef du bureau des crédits.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président: M. H. LAPORTE, ex-maire de Montréal,
de la maison Laporte, Martin limitée,
administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.
Vice-président: M. W.-F. CARSLEY, capitaliste.
" " M. TANCRÈDE BIENVENU,
administrateur de la Lake of the Woods Milling Co.
M. G.-M. BOSWORTH, vice-Président, "Canadian Pacific Railway Co."
Hon. ALPHONSE RACINE, de la maison Alphonse Racine limitée.
M. L.-J.-O. BEAUCHEMIN, de la Librairie Beauchemin limitée.
M. M. CHEVALIER, dir.-général du Crédit Foncier Franco-Canadien.

BUREAU DE CONTRÔLE:
(COMMISSAIRES-CENSEURS)

Président: Hon. Sir ALEXANDRE LACOSTE,
ex-juge en chef de la cour du Banc du Roi.
Vice-Président: Docteur E.-P. LACHAPELLE,
administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.
Hon. N. PÉRODEAU, ministre sans portefeuille de la province de Québec,
administrateur de la "Montreal Light, Heat & Power Co."

84 succursales dans les provinces de Québec, d'Ontario et du Nouveau-Brunswick

Lettres de crédit circulaires pour toutes les parties du monde.

Ameublements

de bureaux

Nous faisons une spécialité des ameublements de bureaux:

Meubles-classeurs: bois et acier,
Coffres-forts-classeurs, voûtes de sûreté,
Bibliothèques à sections,
Pupitres à rideaux, pupitres plats, pupitres à dactylographes,
Machines à compter, dactylographes, miméographes.

Les nombreux bureaux que nous avons meublés à l'entière satisfaction des intéressés contituent la meilleure référence que nous puissions donner.

Ameublements et fournitures de classes

LIBRAIRIE, IMPRIMERIE, RELIURE

CANADIANA.—Nous sommes toujours les premiers à offrir les primeurs du terroir.

Nous tenons à faire remarquer à nos lecteurs et clients que nous pouvons leur fournir tous les livres dont il peuvent avoir besoin.

Langevin & L'Archevêque

31-OUEST, RUE NOTRE-DAME,

Tél.: Main 1948 **MONTRÉAL**

UN GRAND MAGASIN

Depuis bientôt 50 ans, la Maison Dupuis Frères Ltée occupe une position proéminente dans le commerce de Montréal où son nom est synonyme de

Bonnes valeurs — Bon service — Bas prix

On peut juger un peu de son importance et de sa popularité par sa longue existence et la liste partielle ci-dessous de ses rayons.

NOS DIFFÉRENTS RAYONS ET LEUR LOCATION:

SOUS-SOL

Epicerie
Quincaillerie
Ustensiles de Cuisine
Vaisselle
Verrerie

REZ-DE-CHAUSSÉE

Argenterie
Articles de Parure
Articles de Toilette
Articles pour hommes et garçonnets
Bas
Bijouterie
Broderies
Bureau d'Information
Chaussures pour hommes et garçonnets
Confiserie
Cotonnades
Couvertures de lit
Dentelles
Etoffes à robes
Flanelles
Fontaine à Soda
Gants
Horlogerie
Laine
Menus Articles
Parapluies
Pâtisserie
Patrons
Remèdes brevetés
Rubans
Soies
Station postale 95
Station télégraphique
Teinturerie
Tissus lavables
Toiles
Vêtements pour hommes et garçonnets

1er PLANCHER

Chapeaux et garnitures
Chaussures pour dames
Cheveux
Confections pour dames
Corsets
Fourrures
Lingerie
Musique
Optique
Papeterie
Robes d'enfants
Salon de coiffure
Salon de manicure

2ème PLANCHER

Articles de voyage, Valises
Bureau général
Commandes par la poste
Garnitures à électricité
Jouets
Literie
Meubles
Papier-Tenture
Voitures d'enfants

3ème PLANCHER

Draperies
Prélart
Rideaux
Tapis

Dupuis Frères
LIMITÉE

LE MAGASIN DU PEUPLE

447-449, rue Ste-Catherine Est - MONTRÉAL

12/5/48E.H.

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
LOWE-MARTIN CO. LIMITED

P
Alman
A

466225
Almanach de la Langue Française
1918